

Montréal
et ses
quartiers :
Cartierville
pages B4 et B5

Le dollar aujourd'hui
-0,48
64,25
cents US

... Et les
Bourses
vacillent
page C1



Claude Picher
L'exode des jeunes
cerveaux
page C3

Hockey
5
5
page S3

Les dépenses d'entretien d'Hydro en chute libre

BRUNO BISSON

Les dépenses d'entretien d'Hydro-Québec ont diminué constamment depuis 1993 sur les réseaux de transport et de distribution, si bien qu'elles ont enregistré une baisse générale de presque 40 % sur une période de cinq ans.

Ces données figurent dans un long questionnaire adressé à la société d'État par la Commission Nicolet sur le verglas et dont *La Presse* a obtenu copie. Depuis 1992, en fait (voir tableau en page A4), les dépenses d'entretien n'ont pas cessé de diminuer. Ce n'est toutefois qu'à partir de 1993 que cette tendance s'est accentuée.

Ainsi, entre 1993 et 1997, les dépenses d'entretien d'Hydro-Québec sur le réseau de transport sont passées de 177 millions à seulement 113 millions (en dollars constants de 1997).

Cette baisse de 37,3 % des dépenses apparaît encore plus brutale quand elle est convertie en dépenses par kilomètre du réseau. De 5926 \$ du kilomètre en 1993, à

3521 \$ en 1997, la chute dépasse les 40 %.

Quant aux dépenses sur le réseau de distribution, elles ont un peu augmenté en 1997 par rapport à l'année précédente (passant de 103 à 109 millions).

Mais sur une base de cinq ans entre 1993 et 1997, on constate aussi que ces dépenses sont en chute libre à la société d'État puisqu'elles ont été réduites de 170 millions en 1993 à seulement 109 millions en 1997. Une baisse de près de 36 %.

Voir **LES DÉPENSES** en A2

■ Autre texte, page A4

Envers et contre tous!



PHOTO REUTERS

La rencontre tant attendue entre le commissaire du baseball Bud Selig et le premier ministre Lucien Bouchard, hier après-midi, n'a pas donné de résultat tangible. Au sortir du bureau du premier ministre, Selig a réitéré son appui à son ami Claude Brochu envers et contre tous. Ensemble, ils ont répété que la survie des Expos passait inévitablement par un nouveau stade... et que tout le reste était accessoire. D'autre part, les Expos ont autorisé hier soir les Dodgers de Los Angeles à entamer des pourparlers avec le gérant Felipe Alou.

Nos informations dans le cahier Sports, pages 2, 4 et 5

Québec envisage un métro de surface vers l'Est

Les rails longeraient le boulevard Henri-Bourassa jusqu'à Rivière-des-Prairies

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Québec envisage de doter la métropole d'un métro de surface léger, une infrastructure de 250 millions dont les rails suivraient le boulevard Henri-Bourassa vers l'Est, éventuellement jusqu'à Rivière-des-Prairies.

Selon ce que *La Presse* a appris hier, le gouvernement annoncera d'ici quelques jours, en même temps que le lancement des appels d'offres pour le métro à Laval, l'affectation de trois millions à la réalisation d'une étude de faisabilité sur ce projet.

Québec confirmera du même

coup le prolongement de la ligne 5 du métro jusqu'au boulevard Pie-IX, dans l'est, au coût de 50 millions.

La Société de transport de la CUM a produit il y a quelques mois, de concert avec la firme Bombardier, qui a vendu ce concept en Europe, une étude de préféabilité sur la réalisation d'un métro léger sur rails qui suivrait le boulevard Henri-Bourassa vers l'est à partir de la station de métro du même nom.

Les rails pourraient s'étendre sur l'espace occupé par le terre-plein du boulevard et ne constituent pas une infrastructure coûteuse en com-

paraison de ce que nécessite le métro souterrain. Mû lui aussi à l'électricité, le métro de surface coûte cependant la moitié de ce que coûte le réseau souterrain. Le concept est très répandu en Europe. Aux États-Unis, il a été adopté entre autres par la ville de Baltimore, au Maryland.

L'achalandage important du boulevard Henri-Bourassa constitue une des justifications du projet.

Une centaine de véhicules des différentes sociétés de transport de la région arpentent ce boulevard chaque matin et la réalisation d'un métro de surface se traduirait par des économies d'autobus.

Le prolongement de la ligne 5 (bleue) du réseau actuel par l'ajout d'une station à Pie-IX à partir de la station Saint-Michel s'inscrit dans la même logique de développement du transport en commun dans l'est de la région métropolitaine.

La station pourra bénéficier de l'apport de la voie réservée Pie-IX pour conduire vers l'ouest, par exemple à l'Université de Montréal, les résidents du nord de Montréal et de Laval. Dans ce cas, une étude de faisabilité a déjà été réalisée et évalue le chantier à 50 millions.

Voir **QUÉBEC** en A2

Dutoit est optimiste

« Je suis très optimiste. Je suis absolument convaincu que nous allons trouver des solutions », a déclaré à *La Presse* hier le directeur artistique de l'Orchestre Symphonique de Montréal, à l'issue d'une rencontre de deux heures à Montréal avec le premier ministre Lucien Bouchard. Charles Dutoit a ajouté qu'il avait senti chez le gouvernement une réelle volonté de garder en vie l'OSM, paralysé par une grève de ses musiciens depuis plus d'une semaine.

Nos informations, page A5



Pierre Bourque

Pierre Bourque varloqué par un ex-partisan zélé

MICHÈLE OUMET

Alain Chanlat ne fait pas dans la dentelle. Ni dans la nuance. Dans son livre *Les deux Bourque: côté cour, côté jardin* (Les Presses de l'Université Laval), ce professeur à l'École des hautes études commerciales trace un portrait dévastateur du maire Pierre Bourque. À quatre semaines des élections, en pleine campagne électorale, le pavé de 250 pages risque de faire mal.

Le livre, qui sera lancé ce soir et dont *La Presse* a obtenu copie, raconte les premiers pas de Pierre Bourque en politique municipale, la naissance de son parti, Vision Montréal, son élection à la mairie en 1994 et les cent premiers jours de son mandat.

Au fil des pages, Alain Chanlat, un ancien partisan zélé de Pierre Bourque, fait son mea culpa et décrit sans ménagement l'homme derrière le maire.

« Je me sens profondément gêné d'avoir tant défendu et fait la promotion de Pierre Bourque, note-t-il. (...) Depuis des mois, je cherche à comprendre pourquoi j'ai été aveuglé et comment Pierre Bourque a réussi à tromper ses proches collaborateurs; comment il s'y est pris pour bernier tous ceux qui l'ont aidé. »

Début 1994, la première réunion de la Fondation Montréal An 2000, qui est à la base de Vision Montréal, se tient chez Pierre Bourque. Alain Chanlat fait alors partie du petit cercle des conseillers.

« Toutes les personnes présentes ce soir-là découvrirent avec surprise l'univers intime dans lequel Pierre Bourque vivait, relate Chanlat: les murs du salon et de la salle à manger étaient littéralement tapissés de toutes les attestations de distinction et d'honneurs reçus, le désordre qui régnait dans sa chambre, la vaisselle ébréchée et dépareillée, les plantes vertes loin d'être au meilleur de leur forme, tout cela ne correspondait pas à l'idée qu'on se faisait de lui (...) »

Chanlat insiste sur des détails qui, selon lui, décrivent bien la personnalité du maire.

Voir **PIERRE BOURQUE** en A2

■ Autre texte, page A6

452
JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
- index C14
- immobilier C14 et C15
- marchandises A19
- emplois C15 et C16
- automobile C16 à C18

- affaires C4
Arts et spectacles
A15 à A20
- horaire spectacles A19
- horaire télévision A16
Bandes dessinées C16

Bridge C18
Décès C19
Économie C1 à C10
Feuilleton C17
Êtes-vous observateur? C14

Horoscope C15
Laval A12
Loteries A2 et A4
Monde C12 et C13
Mots croisés C15 et S10
Mot mystère C17

Opinions B3
Politique B1, B6 et B7
Rive-Sud A13
Tabloid Sports
- Réjean Tremblay S5

ÉDITORIAL

« Pit Bill »
et son os
- Agnès Gruda
page B2

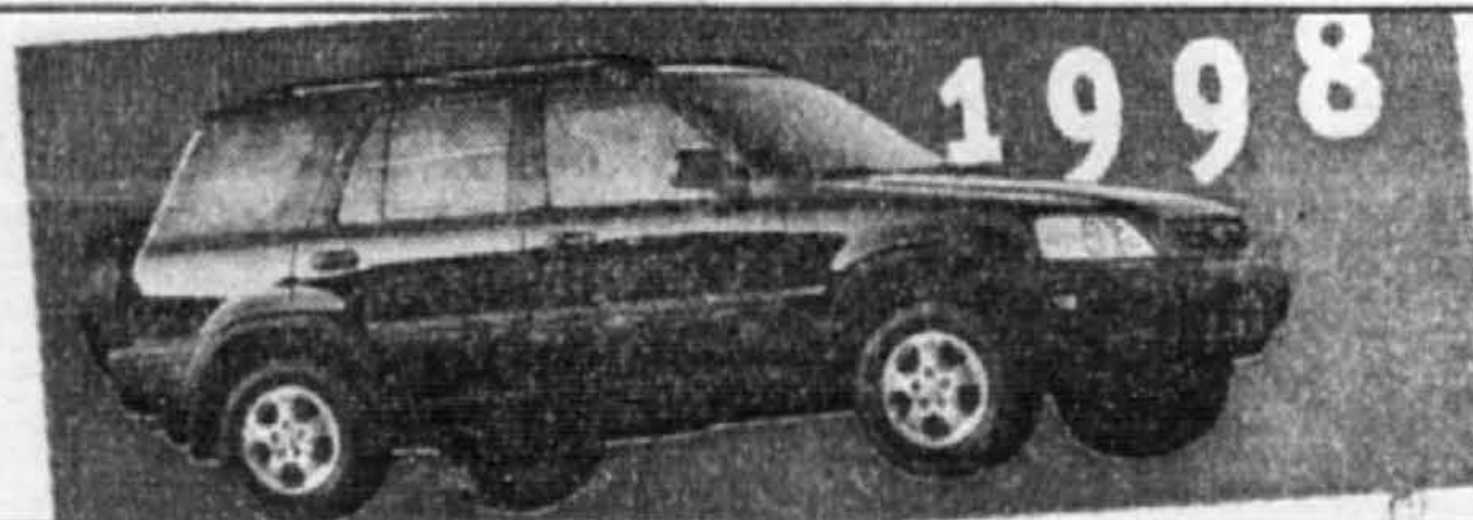
MÉTÉO

Ensoleillé
Max. 15, min. 5
Cahier Sports,
page 16



6 21924 98765 1

HONDA



*Location-bail offerte exclusivement par H.C.E.I. sur le CR-V LX 1998 (modèle RD174W) neuf. Échange ou comptant de 2 400 \$, la première mensualité et un dépôt de garantie de 350 \$ exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le km excédentaire. **Financement à 4,8 % à l'achat de tout modèle CR-V 1998 neuf pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Suj. à l'approbation du crédit.

CR-V 4x4
298\$
par mois, location 48 mois
TRANSPORT
ET PRÉPARATION INCLUS
ou
4,8%
SUR FINANCEMENT D'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS
SUR TOUS LES CR-V 1998 NEUFS

Après, c'est fini, n'est-ce pas?

Suites de la une

Les dépenses d'entretien d'Hydro en chute libre

LES DÉPENSES /
Suite de la page A1

Ces chiffres semblent a priori contredire les affirmations de la société d'État, qui s'est défendue d'avoir négligé l'entretien de son réseau en affirmant y avoir injecté deux milliards depuis 1990.

En fait, les données de la commission Nicolet confirment cette affirmation. Hydro-Québec a effectivement injecté depuis 1990 pas moins 2,2 milliards en entretien dans ses réseaux de transport et distribution. En revanche, le fait que ces budgets ont diminué de façon constante depuis cinq ans — et en faisant abstraction de ce que la société d'État fournira comme explication à la commission Nicolet sur ce point jeudi matin —, pourrait apporter de l'eau au moulin de ceux qui reprochent à Hydro-Québec d'avoir négligé son réseau domestique pour consacrer ses énergies au développement de

ces nouveaux marchés d'exportations.

De plus, un examen attentif des budgets d'entretien du réseau de distribution indique rapidement que depuis 1995, le niveau des dépenses d'entretien est en deça de ce qu'il a été durant presque toute la décennie 80-89.

Lors de la commission parlementaire de février, où a été approuvé le plan stratégique 1998-2002 qui annonçait le grand virage commercial de la société, le syndicat des ingénieurs d'Hydro-Québec avait affirmé que les conséquences des pannes causées par le verglas de janvier auraient pu être moins importantes, et la crise aurait pu durer moins longtemps, si la société avait eu un peu plus à cœur les questions d'entretien de ses lignes.

Bien que ce « soupçon » ait été relevé par les parlementaires et les médias, le syndicat des ingénieurs d'Hydro-Québec n'a jamais présenté de faits à l'appui

de ces déclarations. La Commission parlementaire ne lui a d'ailleurs jamais demandé de le faire.

Sur ces questions d'entretien et de vétusté du réseau d'Hydro-Québec, le document de la commission Nicolet regorge de données nouvelles et cite des rapports de planification et de maintenance du réseau, et particulièrement de celui de la Montérégie, encore inconnus du grand public.

Ainsi, en 1990, le programme d'amélioration de la maintenance 1989-93 pour la région Richelieu indiquait que les abonnés de la Montérégie manquaient d'électricité durant 14 heures, en moyenne, sur une année. À la même époque, ce même indice de continuité du service, pour l'ensemble du réseau de distribution d'Hydro, était d'environ 5,5 heures de panne seulement, par abonné, par année. Presque trois fois moins!

De plus, la commission Nico-

let révèle que le « plan directeur du réseau de répartition de la région Richelieu » produit par la vice-présidence planification des équipements, en 1987, indique que le réseau régional est en grande partie désuet.

D'abord, l'ancien réseau, construit avant la nationalisation de l'électricité par la Southern Canada Power, est identifié dans ce rapport comme « désuet » et devant être en majeure partie renouvelé en 2000. Qu'est-il advenu des recommandations de ce rapport, depuis? C'est une des questions que pose la commission Nicolet à Hydro-Québec.

De la même façon, des problèmes de vieillissement du réseau à 120 kilovolts « causent de l'inquiétude » dans le « réseau du poste Carignan ». On mentionne notamment, à l'époque, que « la ligne sur portiques de bois Sorrel-Varennnes aura 48 ans en l'an 2000 ». Mais le plan ne prévoyait pas son démantèlement avant l'horizon 2000.

Granby se mobilise pour défendre son zoo

Presse Canadienne
GRANBY

Le zoo de Granby n'a certes pas apprécié d'avoir été oublié, après la décision de Québec d'accorder une subvention de 41 millions au zoo de Québec.

« C'est une injustice et une iniquité flagrantes, a déclaré Mario Gariépy, président du Conseil local de développement (CLD) des Cantons-de-l'Est. On se retrouve encore dans une situation où notre région est honteusement défavorisée. »

Selon les gens d'affaires et représentants de la région, qui se sont portés hier à la défense de l'institution, le zoo est un moteur économique majeur de la région. Les quelque 350 000 visiteurs qu'il reçoit annuellement généreraient plus de 6 millions de retombées. Pour les hôteliers, il s'agit d'une manne inestimable. « On évalue que 70 % de nos chambres sont occupées, l'été, grâce aux forfaits du zoo », affirme Louise Bouthillette, vice-présidente du Castel de l'Estrie. Si on réussit à survivre, c'est parce que trois ou quatre mois par année, nous avons le zoo. »

La manifestation d'appui au zoo de Granby « est une action spontanée », a précisé hier le directeur général du Zoo de Granby, Mario Limoges. « Toutes les forces vives de la région Granby-Bromont sont ici. »

Ce mouvement d'appui du monde politique et économique de la région est survenu à la veille de la visite du ministre du Tourisme, David Cliche. Celui-ci doit rencontrer l'exécutif du zoo aujourd'hui,

Québec envisage un métro de surface vers l'Est

QUÉBEC / Suite de la page A1

Rappelons que le vice-premier ministre, Bernard Landry, le ministre d'État à la Métropole, Robert Perreault, et le ministre des Transports, Jacques Brassard, s'apprentent à annoncer, vraisemblablement la semaine prochaine, le lancement des appels d'offres pour la prolongation du métro de la station Henri-Bou-

rassa jusqu'au boulevard Cartier, à Laval.

Il s'agit d'un développement de 160 millions promis par le premier ministre Lucien Bouchard à la fin d'août. Une conférence de presse devait confirmer le lancement du processus cette semaine, mais hier, on a appris qu'elle avait été annulée en raison de conflits d'horaires entre les ministres concernés.

Hier, le maire de Laval, Gilles

Vaillancourt, a dit souhaiter que la prolongation du métro de l'autre côté de la rivière des Prairies soit « rapidement suivie » par la réalisation du tronçon qui mènerait le métro vers l'ouest jusqu'à la ligne de chemin de fer du train de banlieue entre Blainville et la gare Jean-Talon.

Le maire de Laval réclame l'érection de quatre stations, dont une intermodale dans l'ouest qui permettrait d'étendre

la desserte du train de banlieue vers Saint-Jérôme tout en évitant la gare Jean-Talon. Québec pènerait pour un projet moins ambitieux mais attendrait les résultats d'études de faisabilité avant de statuer.

« Ce qu'un prolongement du métro vers Laval doit permettre, c'est en premier lieu de favoriser l'intégration des divers modes de transport entre eux, au bénéfice des usagers de la grande région », insiste M. Vaillancourt.

Pierre Bourque varloqué par un ex-partisan zélé

PIERRE BOURQUE /
Suite de la page A1

Pierre Bourque ne regarde pas les gens dans les yeux, il a le regard fuyant, il souffre d'une « vanité malade » et d'un « narcissisme » sans bornes. Une fois élu, raconte Chanlat, « Pierre Bourque semblait avoir, du jour au lendemain, changé sa manière de marcher au point de se déplacer le buste gonflé et le ventre en avant ». « Lors de l'achat du mobilier, ajoute-t-il, il insista beau-

coup pour qu'on lui trouve un fauteuil imposant. »

« Il a tout fait pour fragiliser la présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan, en rendant la vie impossible à tous ceux qui lui venaient en aide » et il s'agit continuellement, multipliant les rendez-vous, gouvernant dans la « confusion la plus totale étant donné l'absence minimum de stratégie ».

Cette charge à fond de train contre Pierre Bourque, en pleine campagne électorale, ne laissera

pas le Directeur général des élections (DGE) indifférent. Même s'il n'a pas encore lu le livre, il a envoyé, hier, une mise en garde à l'éditeur, Les Presses de l'Université Laval, afin de lui expliquer que le bouquin de Chanlat pourrait être considérée comme une dépense électorale telle que définie par l'article 451 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Si tel est le cas, il y aurait alors infraction et, peut-être, amende. Le livre pourrait-il être retiré de la

circulation? « Nous ne sommes pas rendus là », a répondu le porte-parole du DGE, Bernard Renald.

Quant à Pierre Bourque, il n'a pas l'intention de s'opposer à la publication du livre, aussi peu flatteur soit-il. « Je viens de parler au maire, et le mood n'est pas à ça, a expliqué la directrice des communications à la Ville de Montréal, Madeleine Champagne. Le livre parle seulement des 100 premiers jours, alors qu'il y en a 1460. Il faut prendre ça avec un grain de sel. »

Pour faire le point sur l'actualité

LISEZ LE CAHIER
Plus

CHAQUE SAMEDI DANS
La Presse

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par : La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650 -
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 261
à quatre chiffres : 6594

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, les donneurs sont invités à se rendre aux endroits suivants:
■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;
■ à Montréal: Université McGill, centre William Shatner, 3480, rue McTavish, de 10 h à 18 h. Objectif: 175 donneurs;
■ à Charlemagne: centre communautaire, 15, rue Saint-Paul, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 175 donneurs;
■ à Saint-Constant: Saint-Constant Mazda, 48, rue Saint-Pierre, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 225 donneurs;
■ à Saint-Léonard-d'Aston: école La Découverte, 401, rue Germain, de 14 h 30 à 20 h. Objectif: 125 donneurs;
■ à Hull: Université du Québec, 283, boul. Alexandre-Taché, de 13 h 30 à 19 h 30. Objectif: 175 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Offensive mode dans les grands magasins

■ Après avoir boudé les grandes surfaces, le consommateur renoue aujourd'hui avec les magasins cathédrales de l'ouest de la ville. À la suite de la relance de La Baie, le lifting de Holt Renfrew, la venue probable des Ailes de la mode, l'arrivée prochaine de la Maison Simons, rue Sainte-Catherine, et l'opération rénovation de 27 millions chez son futur voisin Eaton, les grands magasins sont unanimes et contre-attaquent en misant d'abord et avant tout sur la mode. À lire demain dans le cahier Mode.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Le gouvernement a-t-il seul la responsabilité de sauver l'Orchestre Symphonique de Montréal?

Les jeux sont-ils faits dans la campagne à la mairie de Montréal?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

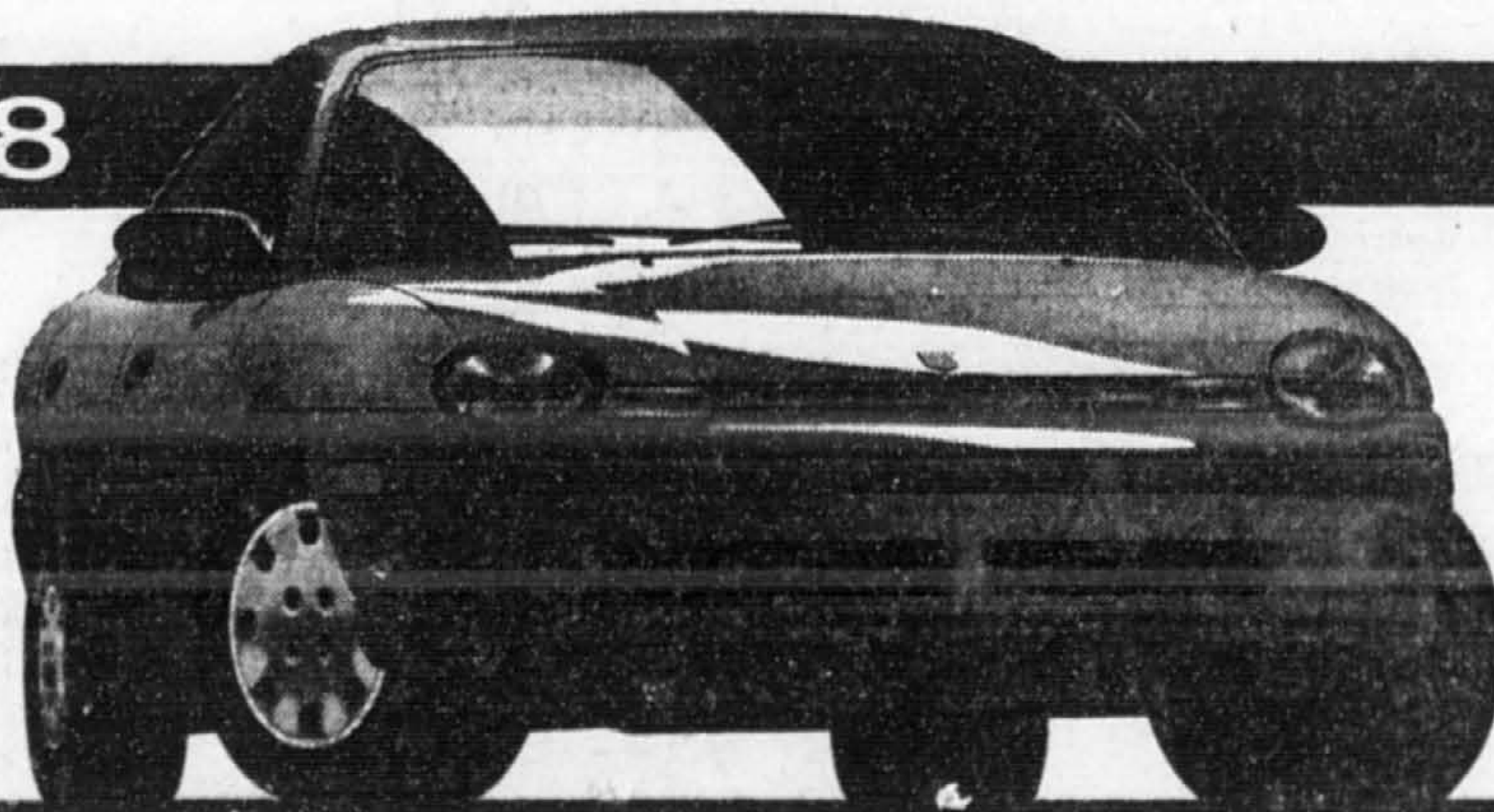
Oui: 11 %
Non: 89 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

NEON 1998

«... l'ergonomie, l'espace habitable et la silhouette sont exemplaires pour une voiture de cette catégorie.»

-Automobile Magazine



Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.



Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.
www.chryslercanada.ca

Montréal métro

L'EXPRESS
DU MATIN



Motard et football : 2000 \$ d'amende

■ Le juge Gérard Girouard, de la Cour du Québec, a condamné hier Jean-Guy Bourgouin, membre en règle des Rockers âgé de 22 ans, au temps de détention déjà purgé (20 jours, qui compte double) et à 2000 \$ d'amende pour avoir agressé le joueur Stephen Reid, des Alouettes de Montréal, dans un bar du centre-ville. Une bagarre avait éclaté entre des membres du club de football montréalais et des motards, le 15 septembre, au bar le Kokino, boulevard Saint-Laurent. Bourgouin avait agressé Reid par derrière avec un trépied en métal. Le second Reid a subi des coupures à la tête. Bourgouin, en plus de l'amende, fait également face à une interdiction de fréquenter des bars pour six mois et une probation de deux ans.

Centraide

■ Moins de 48 heures après le lancement de sa campagne de souscription, Centraide du Grand Montréal mobilisait un bassin de bénévoles et recueillait 443 944 \$ au cours d'une journée télémarketing. Cet événement, qui se tenait dimanche, a permis à plus de 400 bénévoles, issus du réseau des 250 organismes soutenus financièrement par Centraide, de communiquer avec quelque 20 000 donateurs qu'il aurait été impossible de rejoindre par les campagnes en milieu de travail.

Olives et botulisme

L'Agence canadienne d'inspection des aliments recommande de s'abstenir de manger des olives vertes à la toscane de marque Oliveto del Sapore, mises sur le marché par Montalbano Industria Agroalimentare, d'Italie, et vendues en pots de 560 grammes. Ces olives n'ont pas reçu un traitement suffisant pour prévenir la croissance et la formation de toxines de *Clostridium botulinum*. L'ingestion de ces toxines peut occasionner de graves troubles de santé. Jusqu'à présent, aucun cas de botulisme (empoisonnement alimentaire) n'a été signalé.

Ron Carrière

■ La Fondation des accidentés de la route est très déçue de voir l'accusation portée contre Ron Carrière réduite à délit de fuite, alors que cet homme est présumé avoir causé la mort d'un jeune cycliste, au sortir d'un tournoi de golf, après avoir consommé de l'alcool. La sentence qui s'ensuivra sera certainement une « sentence-bonbon », selon Denise Gauthier, présidente de la Fondation.

Poly, dix ans après

■ La Ville de Montréal organise un concours national en art public pour la création d'un monument dédié aux victimes de la tragédie de l'École polytechnique, le 6 décembre 1989. Ce concours s'adresse à des professionnels des arts visuels, de l'architecture, de l'architecture du paysage ou du design. Le monument sera érigé dans la partie est du parc Troie, à l'angle Queen Mary et Decelles. Le budget de réalisation de l'oeuvre sera de 175 000 \$. Un jury retiendra cinq candidats ou équipes finalistes qui recevront chacun 2000 \$ pour concevoir une maquette.

Transport routier

■ Ces prochains jours, le SPCUM, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec, Revenu Québec et le comité paritaire du camionnage de Montréal, lancent l'Opération contrôle du transport routier qui se tiendra jusqu'au 28 octobre. Celle-ci vise principalement à faire respecter le Code de sécurité routière.

Compost et copeaux

■ La Ville de Montréal offre, les 8 et 9 octobre, du compost et des copeaux gratuitement à ses citoyens, qui devront se rendre au complexe environnemental de Saint-Michel, un lieu d'entreposage temporaire aménagé rue Michel-Jurdant, au nord des rues Jarry Est et Iberville. Les Montréalais pourront s'y présenter entre 8h et 20h, sans oublier d'apporter une preuve de résidence.

Le juge Flahiff attaque le témoin délateur et la police

YVES BOISVERT

Le juge Robert Flahiff, dont le procès pour blanchiment de 1,7 million de dollars commencera dans deux semaines, demande que les accusations contre lui tombent parce que les policiers auraient agi illégalement en « pactisant » avec le délateur Paul Larue.

M. Flahiff prétend dans une requête déposée hier à Montréal que la Gendarmerie royale du Canada, pour s'assurer de la collaboration de Larue, l'a aidé dans sa tentative de récupérer des terrains de 1,2 million en République dominicaine.

Ces terrains ont été vraisemblablement acquis avec les profits de son trafic de drogue — la seule source de revenus de Larue pendant plusieurs années. Les terrains sont actuellement au nom de Morton Garelek et Richard Blanchette, a-t-on appris à l'enquête préliminaire.

Larue a été arrêté aux États-Unis en 1993 en tentant de faire une transaction de 5000 kilos de cocaïne. Pour éviter la prison à vie, il devient délateur et est condamné à 17 ans de pénitencier en Floride. C'est là qu'il révèle que son ancien avocat, devenu juge en 1993 à la Cour supérieure, blanchissait son argent.

Comme Larue est toujours détenu, il lui est difficile de veiller à ses « affaires ». Il a cependant demandé, dans ses tractations avec les policiers de la GRC, qu'on fasse le message à Garelek et Blanchette qu'il voulait récupérer ces terrains.

Larue, apparemment, voulait les faire remettre à sa femme, Lise Veilleux. Un policier de la GRC a admis avoir passé le message aux deux hommes. Ce n'était pas pour négocier au nom de Larue, a dit le policier Normand Denis, mais uniquement pour faire le message.

Blanchette a fait savoir qu'il ne céderait pas les titres. Larue propose alors un marché aux policiers : il cède la moitié de la valeur des terrains si on l'aide à les récupérer.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Le juge Robert Flahiff demande l'arrêt du processus judiciaire à son endroit, estimant que la police a violé ses droits.

pérer. Cette hypothèse, qui n'a pas été retenue, a au moins été étudiée, affirme la requête du juge Flahiff. Les terrains n'ont toujours pas été récupérés par Larue.

La requête du juge Flahiff, qui sera débattue le 19 octobre, montre également qu'à plusieurs reprises, Larue a menacé les policiers s'ils ne lui accordaient pas ce qu'il voulait. Il exigeait par exemple environ 10 000 \$ pour aider sa famille à dé-

ménager et payer quelques dettes.

« Témoigner en tata »

Sachant qu'il pourrait être forcé de témoigner, Larue a menacé les policiers de « témoigner en tata ». Et il a menacé d'alerter les médias et de donner « tout un show » pour mettre en péril l'enquête sur Robert Flahiff.

Le juge Flahiff, 51 ans, qui ne siège plus depuis plus de deux ans,

En liberté illégale, un condamné pour double meurtre enlève et viole son ex-conjointe

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

En liberté illégale, un condamné pour double meurtre, Charles Simard, a enlevé son ex-conjointe à Laval pour ensuite la violer dans un motel de l'est de Montréal. Il a été arrêté, tôt hier matin, alors qu'il quittait le motel avec sa victime.

Peu avant minuit dimanche, Simard, 45 ans, s'est présenté au domicile de son ex-conjointe, dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul. Il a invité la femme, âgée de 42 ans, à le suivre. Elle lui a dit qu'elle ne voulait pas laisser son fils de 10

ans seul à la maison.

Simard, alors accompagné de Jean-Paul Mathurin, 44 ans, condamné pour deux meurtres, a suggéré de confier l'enfant à la voisine.

Simard et Mathurin étaient gardés dans une maison de transition de Montréal qu'ils ont quittée entre 22h et 23h dimanche.

Après leur départ, la voisine a contacté les policiers lavallois pour leur faire part de ce qu'elle avait vu et entendu — Simard aurait dit qu'il voulait se suicider.

La description de l'auto a été

transmise aux corps de police de la grande région de Montréal et, vers 3 h, le véhicule était localisé devant le motel le Marquis, à l'angle des rues Langelier et Sherbrooke.

Vers 5h15, alors que les spécialistes du groupe d'intervention tactique du SPCUM ceinturaient le motel, Simard est sorti, accompagné de sa victime qui à la vue des policiers s'est effondrée. Les policiers ont alors mis la main au collet de Simard. Mathurin ne se serait pas rendu au motel.

En décembre 1975, Simard a été condamné à l'emprisonnement à

perpétuité pour les meurtres de Daniel Larouche et de Johanne Gagné, survenus en août 1974, à Shipshaw. En 1991, devant un jury, il a présenté une requête extraordinaire pour avoir droit à une libération conditionnelle après avoir purgé 15 ans. A neuf contre trois, les jurés ont accepté.

En 1994, il était de nouveau arrêté et condamné pour vol qualifié.

Mathurin a été reconnu coupable des meurtres de Gilles Forget et de Pierre Saint-Jean, assassinés à quelques heures d'intervalle le 12 juin 1975.

Un bambin périt dans un incendie

Presse Canadienne
QUÉBEC

Un bambin de deux ans a péri de façon tragique dans l'incendie d'une résidence, à Saint-Ludger, près de Lac-Mégantic, hier matin.

Il semble que le jeune Jimmy Hallé s'amusait avec son frère âgé de trois ans au deuxième étage de la résidence familiale quand le feu a pris naissance.

La mère, qui vaquait à ses occupations au rez-de-chaussée, se serait rendu compte qu'une fumée anormale envahissait la demeure.

Les flammes se seraient propagées extrêmement rapidement, de sorte qu'elle n'aurait pas pu aller chercher l'enfant. Son frère, plus chanceux, a réussi à s'enfuir.

Les pompiers de Saint-Ludger, aidés de voisins, ont tenté en vain de sauver la jeune victime. Le petit Jimmy est vraisemblablement mort par suffocation.

Tout semble indiquer que l'incendie, qui a complètement détruit la résidence, serait d'origine accidentelle. Le coroner Robert Giguère a demandé qu'une autopsie soit pratiquée sur le corps du petit Jimmy et le témoignage de la mère devrait permettre d'ajouter des éléments à l'enquête.

AILES
LES AILES DE LA MODE
HOMME

Je me fais plaisir

Prix enlevé
Faciles à coordonner,
cravates de notre
collection maison

45\$

ZONE DE TURBULENCE

Adoptez le look urbain, signé Simon Sebag. Complet tout laine, en vert ou brun.

Québec en vitrine
Jusqu'au 12 octobre, les produits québécois sont à l'avant-scène. Assistez à nos mini-défilés en magasin les 8, 9 et 10 octobre.

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE SÈTE-FOY (450) 652-4537

Plusieurs lignes sont tombées trop vite

La commission Nicolet a beaucoup d'autres questions pour Hydro-Québec

BRUNO BISSON

De nombreuses lignes importantes du réseau d'Hydro-Québec, dont celles à 230 kilovolts qui alimentent le poste Saint-Césaire à partir de Boucherville, se sont effondrées bien avant d'atteindre les limites maximales de verglas qu'elles pouvaient supporter, indique un document de la commission Nicolet dont *La Presse* a obtenu copie.

Ce document de 19 pages, un long questionnaire adressé par la commission à Hydro-Québec, en vue de son deuxième passage devant les commissaires, jeudi, ne contient pas des questions, mais aussi certains postulats posés par les experts de la Commission, qui ont eu accès à de nombreux documents qui n'ont pas connu une grande diffusion.

Il contient ainsi des informations inédites quant à certaines décisions prises par la société d'État en pleine crise, analyses techniques de plusieurs effondrements de structures, en plus des révélations sur les budgets d'entretien et les informations dont disposait Hydro-Québec (voir autre texte en page A 1) depuis de nombreuses années sur la vétusté d'une partie du réseau de la Montérégie.

Ainsi, on apprend que la ligne de 230 kilovolts biterne (deux circuits), entre le poste Boucherville et celui de Saint-Césaire, est tombée en panne au troisième jour de tempête, alors que le verglas accumulé n'avait pas atteint le maximum de poids auquel elle aurait théoriquement dû résister.

Cette ligne « est de conception et de construction récentes, et les effondrements se sont produits prématurément, le 7 janvier, alors que l'épaisseur de verglas était d'environ 40 millimètres », indique le questionnaire de la commission Nicolet.

Selon le document, des « photographies aériennes obliques des tronçons brisés indiquent une faiblesse du pylône à résister aux efforts de débaleinement torsionnels », indique le questionnaire.

En conséquence, la Commission Nicolet veut savoir d'Hydro-Québec si cette « faiblesse apparente » avait été mise en évidence durant

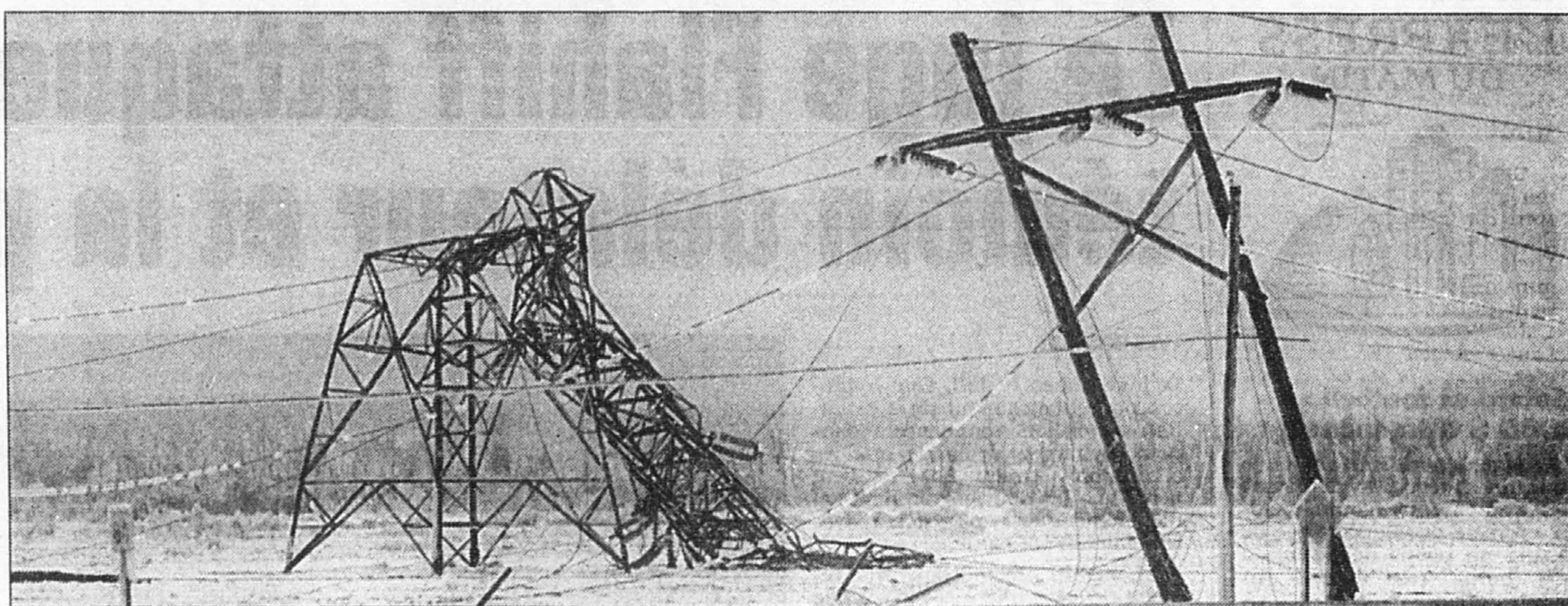


PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

La ligne 230 kV vers Saint-Césaire a flanché à 40 mm de verglas, avant sa résistance maximale, tout comme des portiques de bois.

la phase de conception des pylônes, et si ce mode de rupture fut constaté ailleurs par la société.

L'effondrement de cette ligne à 230 kV entre Boucherville et Saint-Césaire, on s'en souviendra, est la principale raison des pannes prolongées qui ont frappé l'ensemble de la Montérégie. La région est essentiellement alimentée à partir du poste de Saint-Césaire, et celui-ci n'était lui-même alimenté que par une seule source, soit cette ligne qui s'est effondrée plus rapidement que prévu.

Un boulon

Elle n'a pas été la seule. *La Presse* avait déjà relevé que le premier effondrement d'importance sur une ligne à 735 kilovolts, survenu dans la région de Drummondville sur le tronçon entre les postes Nicolet et Boucherville, est survenu dès le deuxième jour de tempête. Cette ligne aurait dû théoriquement résister beaucoup mieux, et plus longtemps. Selon le document de la commission, la cause principale de ces effondrements de 10 pylônes rigides, est attribuable à... un boulon en U !

La commission Nicolet souhaite donc obtenir d'Hydro-Québec une analyse très détaillée de ce bris et de la séquence d'événements qu'il a entraînée. Rappelons que cette ligne à haute tension était elle aussi de construction relativement récente.

Enfin, la commission souhaite des éclaircissements de la part de la société d'État sur les causes de nombreux effondrements de « lignes sur portiques en bois survenus les 6 et 7 janvier » aussi, soit encore une fois de façon prématurée. Hydro-Québec est priée de préciser sur ce point si ce sont plusieurs ou un seul type de portiques en particulier qui ont mal résisté au

Entretien des lignes de transport et de distribution (1980-1997)

Année	Entretien (millions de \$ de 1997)		Entretien (\$ 1997 par km)	
	Transport	Distribution	Transport	Distribution
1980	77	115	3315	1376
1981	83	123	3386	1425
1982	88	114	3506	1302
1983	85	118	3291	1322
1984	86	106	3202	1171
1985	88	115	3170	1289
1986	87	111	3100	1253
1987	82	115	2920	1272
1988	113	59	4037	638
1989	110	64	3924	682
1990	148	87	5050	912
1991	186	100	6266	1032
1992	199	166	6782	1686
1993	177	170	5926	1684
1994	148	160	4856	1580
1995	130	118	4216	1148
1996	123	103	4025	990
1997	113	109	3521	1042

Infographie *La Presse*

Les données montrent trois phases dans l'évolution des dépenses d'entretien d'Hydro-Québec. Entre 1980 et 1987, elles demeurent assez stables, tant sur le réseau de distribution que sur celui du transport. Entre 1988 et 1992, elles ont grimpé en flèche en transport, avant de diminuer à un rythme tout aussi rapide, les cinq années suivantes. Sur le réseau de distribution, elles ont atteint un creux historique, de 1988 et 1990, avant d'augmenter jusqu'en 1992, et de décroître par la suite. Ces données sont tirées de questions adressées à Hydro-Québec par la commission Nicolet.

verglas, en plus de leur année de conception et une analyse des points de rupture.

Le questionnaire révèle aussi, par ailleurs, que le 13 janvier der-

nier, Hydro-Québec a dû délester une bonne partie de l'Estrie après avoir perdu deux autres lignes à 735 kilovolts dans son axe est-ouest.

Or, il appert que lors de la mise hors-tension d'une partie de Sherbrooke notamment, la ligne à courant continu de 450 kilovolts destinée strictement à l'exportation, et qui pourrait fonctionner en sens inverse, n'a jamais cessé d'exporter son courant vers les États-Unis. Comme cette ligne transite par le poste Des Cantons à Windsor, près de Sherbrooke, la commission Nicolet a demandé à la société d'État de s'expliquer sur les motifs pour lesquels elle n'a pas eu recours à cette ligne cette journée-là.

Exportation

Ce dilemme de priorités d'alimentation entre les exportations et les besoins domestiques n'est apparemment ni nouveau ni tout à fait unique. Le questionnaire de la commission Nicolet soulève en effet un autre cas où la société d'État a préféré le maintien de revenus d'exportations à la résolution d'un problème chronique sur son réseau domestique.

Citant un document peu connu, le plan directeur 1985 du réseau de répartition de la région Richelieu — Montérégie et d'une portion de l'Estrie, la Commission affirme que des analyses avaient prévu une hausse substantielle de la demande en électricité, il y a 13 ans, dans la partie ouest de la Montérégie.

À l'époque, on constatait que le principal poste de la région, le poste Léry, était déjà en surcharge. Une des solutions avancées prévoyait de brancher quelques gros clients sur une nouvelle ligne à 120 kilovolts qui aurait été alimentée directement à partir de la centrale Beauharnois, dédiée à l'exportation.

Hydro-Québec a rejeté cette solution, à l'époque, en affirmant qu'elle représentait « une perte de revenus annuels d'exportations de l'ordre de 20 millions \$ ».

Michael Blass: au moins 20 ans en prison

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
JOLIETTE

Michael Blass, qui a profité à trois reprises de libération conditionnelle, dont la dernière fois après avoir été condamné pour 12 homicides involontaires, a reconnu hier matin à Joliette sa culpabilité pour le meurtre non prémédité de l'antiquaire Étienne Therrien, de Prévost.

Ce n'est que passé 16 h que la juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, a annoncé qu'elle entérinait la recommandation commune de la Couronne et de la défense pour que Michel Simon (Michael Blass) purge au moins 20 ans de prison de sa peine à perpétuité avant de devenir admissible à une libération conditionnelle. Père de quatre enfants, Blass est représenté par Me Robert Lacoste.

Dès le début de l'audience, le procureur de la Couronne, Claude Lachapelle, a indiqué au tribunal que l'accusé avait exigé que soit écrit sur les dénonciations « Michel Simon, alias Michael Blass ». Il a reçu cette nouvelle identité à l'Île-du-Prince-Édouard, à la fin des années 80, alors qu'il était devenu délateur.

Pour la juge Barrette-Joncas, Simon-Blass est irrécupérable et elle a dit avoir retenu le fait qu'au moment du meurtre il était en liberté conditionnelle.

Il pourrait reprendre sa liberté quand il sera âgé de 73 ans. Avant de quitter la salle d'audience, Simon-Blass, qui semblait prendre le tout à la légère, a lancé : « Je vais vous courir après avec ma canne. »

Après l'audience du matin, Simon-Blass était passablement nerveux car la juge Barrette-Joncas a expliqué avant de se retirer qu'elle pourrait faire connaître sa décision en après-midi ou la reporter à une date ultérieure. Il voulait retourner à Port-Cartier le plus tôt possible puisqu'il doit profiter au cours du week-end de journées dans l'une des roulettes aménagées pour les pensionnaires du complexe pénitentier.

La chronologie des événements qui ont conduit au meurtre d'Étienne Therrien, 45 ans, père d'une adolescente alors âgée de 12 ans, elle était présente dans la salle

d'audience), a été expliquée par Me Lachapelle. Reprise par un écrivain, elle pourrait faire une série télévisée à succès ou un best-seller.

Simon-Blass a été remis en liberté conditionnelle le 29 octobre 1992. Il est rapidement devenu prestataire de l'aide sociale. Le 1^{er} juillet 1996, il a loué à Saint-Justin, en Mauricie, une résidence qu'administrait un prêtre à la suite de la mort de sa tante.

L'ecclésiastique lui avait expliqué qu'une pièce de la maison devait demeurer verrouillée parce qu'elle contenait des robes et d'autres objets appartenant à sa défunte tante.

Simon-Blass a réussi à entrer dans la pièce et il a vu des meubles antiques. Par la suite, il a appris qu'un antiquaire de Prévost achetait ce genre de meubles. Il s'est rendu rencontrer Étienne Therrien avec une cargaison. Il pensait récolter 4000 \$, mais n'a eu que 1000 \$. À cause des soupçons du prêtre, il a été dans l'obligation de mettre le feu à la maison.

Sans le sou, il s'est rappelé que l'antiquaire Therrien avait toujours beaucoup d'argent dans ses poches. Il a téléphoné à M. Therrien pour l'inviter à venir le rejoindre en prétextant qu'il avait pour lui la transaction du siècle et il a pris soin de lui suggérer d'apporter beaucoup d'argent.

Le 21 mars 1997, les deux hommes se sont rencontrés. Simon-Blass a constaté que l'antiquaire avait 7900 \$ en sa possession. C'est peu de temps après qu'il a fait feu à deux reprises sur Étienne Therrien pour ensuite l'enrouler dans un tapis. Après avoir dormi et pris un café, il a été disposé du corps près de Saint-Michel-des-Saints. Le 3 juillet 1997, avant d'être arrêté, il a fait feu à trois reprises en direction de l'agent Denis Sansregrets, de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec.

Simon-Blass a aussi reconnu sa culpabilité à des accusations de complot pour vol qualifié, d'incendie criminel et de tentative de meurtre sur un policier.

Selon Me Lacoste, il avait fait part de son intention de reconnaître sa culpabilité il y a plusieurs mois.

Caméras illégales dans une école

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale
ROUYN-NORANDA

Les élèves de la polyvalente D'Iberville de Rouyn-Noranda ont débrayé et manifesté il y a quelques jours après la découverte de caméras cachées dans les toilettes de l'établissement. Après quelques jours d'hésitation, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse vient de déclarer illégale l'initiative de la direction de l'école.

C'est dans l'espoir de contrôler le trafic de drogues et la violence, et forte de l'avis de ses avocats, que la direction de l'école D'Iberville avait imposé cette option non officielle de cinéma-vérité à ses élèves.

L'article 9.1 de la Charte des droits et libertés reconnaît effectivement le droit des responsables d'installer du matériel de surveillance dans les aires publiques, écoles comme usines.

À D'Iberville, une fois les manifestations des élèves apaisées, les caméras ont été retirées des toilettes, mais la direction refuse de préciser le nombre d'appareils installés. Les caméras, dit-on, permettaient de distinguer la partie supérieure des gens devant les urinoirs mais pas l'intérieur même des cabinets.

La direction de l'école D'Iberville appliquait une politique entérinée par son conseil d'établissement. « Les parents ont demandé ou voté le droit de mettre l'école sous surveillance », expliquait hier le directeur de l'école, Paul Lemay.

Le problème, reconnaît Mario Gauvin, représentant en Abitibi de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, c'est qu'on ne peut confondre aires publiques et toilettes. S'il y avait effectivement des caméras, au sens de la loi, l'initiative de la direction de l'école est définitivement illégale, dit-il.

loto-québec résultats

Panéo 3 6 10 11 13

Tirage du 98-10-05

3 6 10 11 13

18 19 22 26 33

35 45 46 48 49

51 52 60 63 67

NUMÉRO: 969434

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encasement des billets, garents par la loi, au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Notre produit provoque plusieurs effets secondaires:

des os plus solides, une peau plus belle et des dents en santé.

le lait

Jamais sans mon lait

« Il va se passer des choses », dit Dutoit

Le chef d'orchestre optimiste après une rencontre avec Lucien Bouchard

CLAUDE GINGRAS

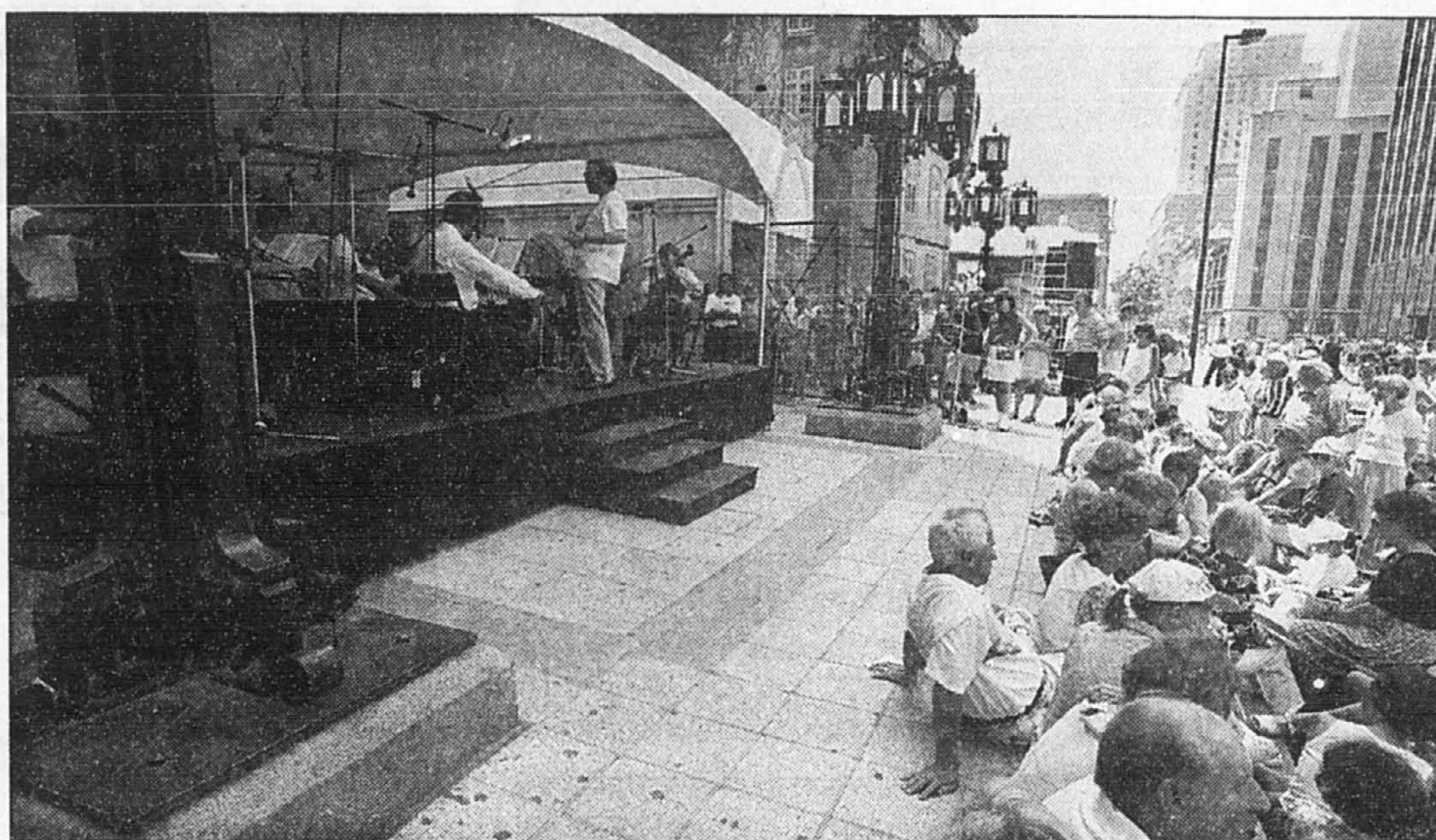
« Je suis très optimiste. Je suis absolument convaincu que nous allons trouver des solutions. »

C'est ce qu'a déclaré Charles Dutoit à *La Presse* hier après-midi, au sortir de la rencontre qu'il venait d'avoir avec le premier ministre Lucien Bouchard, le vice-premier ministre et ministre des Finances, Bernard Landry, et la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, sur un thème bien connu : la survie de l'Orchestre Symphonique de Montréal.

La rencontre de deux heures a eu lieu au bureau de M. Bouchard à Montréal.

Rayonnement

« Tout le monde a été extrêmement attentif, a confié le chef et directeur artistique de l'OSM, qui aura 62 ans demain. Cette rencontre consistait en une séance d'information de ma part, au cours de laquelle j'ai exposé de A à Z tous les problèmes de l'OSM et principalement ses extraordinaires problèmes de financement. Les trois ministres sont très, très conscients de l'importance de garder l'OSM, qui est non seulement un instrument d'une très grande qualité mais qui concourt au rayonnement de Montréal et du Québec à l'étranger. Je n'ai pas trouvé chez eux la moindre résistance et, au contraire, une réelle volonté de maintenir l'OSM.



Bouchard, Landry et Beaudoin « sont très, très conscients de l'importance de garder l'OSM », selon Charles Dutoit. Le 17 juillet, l'OSM avait joué le midi sur le parvis de l'église Notre-Dame (notre photo), mais les musiciens avaient refusé de jouer le soir en guise de moyen de pression.

Nous devons nous rencontrer de nouveau cette semaine pour continuer à trouver des solutions. J'ignore pour l'instant quel geste le gouvernement va poser à l'endroit de l'OSM. »

Dans l'entourage du premier mi-

nistre et à la direction même de l'OSM, on laisse entendre, sans plus de précisions, que le gouvernement ferait appel à l'entreprise privée, tout en indiquant qu'il s'agit là d'un dossier très délicat qu'il n'est pas pertinent de trans-

porter sur la place publique ».

« Tous les contacts sont en train de se prendre, ajoute M. Dutoit. Non seulement chez les hommes d'affaires mais dans la population entière. C'est un réveil collectif dans la communauté. Je sais qu'il y

a de l'argent au Québec. Il va se passer des choses. Certains choix économiques vont être faits. J'en suis heureux pour tout le monde et j'en suis heureux pour mes musiciens, qui sont extrêmement démotivés. C'est la première fois en Amérique du Nord, je crois, qu'un directeur artistique entre ainsi dans la danse pour alerter tout le monde. Je pense qu'il y a de l'importance de la culture. Il faut que l'on définisse une fois pour toutes ce qu'est la culture, que l'on comprenne que la culture, ce n'est pas seulement l'entertainment... »

Joint à son domicile, Dutoit nous a aussi informés qu'en plus d'une deuxième rencontre cette semaine, il a été invité par le premier ministre à assister à la dernière de *La Traviata* samedi soir.

« Je souhaite une solution d'ici la fin du mois. Cela me permettrait de diriger l'OSM au moins une fois en première moitié de saison, car je pars ensuite pour des tournées avec d'autres orchestres en Allemagne et en Asie. Oui, j'ai confiance que nous ferons les concerts de Carnegie Hall les 24 et 25 octobre, avec Martha Argerich, ainsi que les disques prévus avec elle. »

Rappelons que les 98 musiciens de l'OSM ont déclenché la grève le samedi 26 septembre à minuit après avoir rejeté l'offre finale présentée jeudi par la direction. L'offre prévoyait une hausse salariale de 9 % en trois ans (de 1998 à 2001) alors que les musiciens demandent une augmentation de 25 % courant sur cinq ans (de 1996 à 2001).



Choix de forfaits

1000 minutes
100 \$ par mois

400 minutes
40 \$ par mois

- Aucun contrat à long terme
- Quelle que soit l'heure
- Facturation à la seconde

Pour plus de renseignements sur les appareils et la carte à puce, les Services personnalisés, les frais d'interurbain et d'itinérance, ainsi que le permis SCP, communiquez avec le Service à la clientèle Fido® ou passez au point de vente Fido de votre choix.

Appelez-le par son nom :

1 888 482-FIDO

www.fido.ca

Fido.

Le meilleur ami du patron.

**fi
do**

C'EST VOUS
LE MAÎTRE.

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



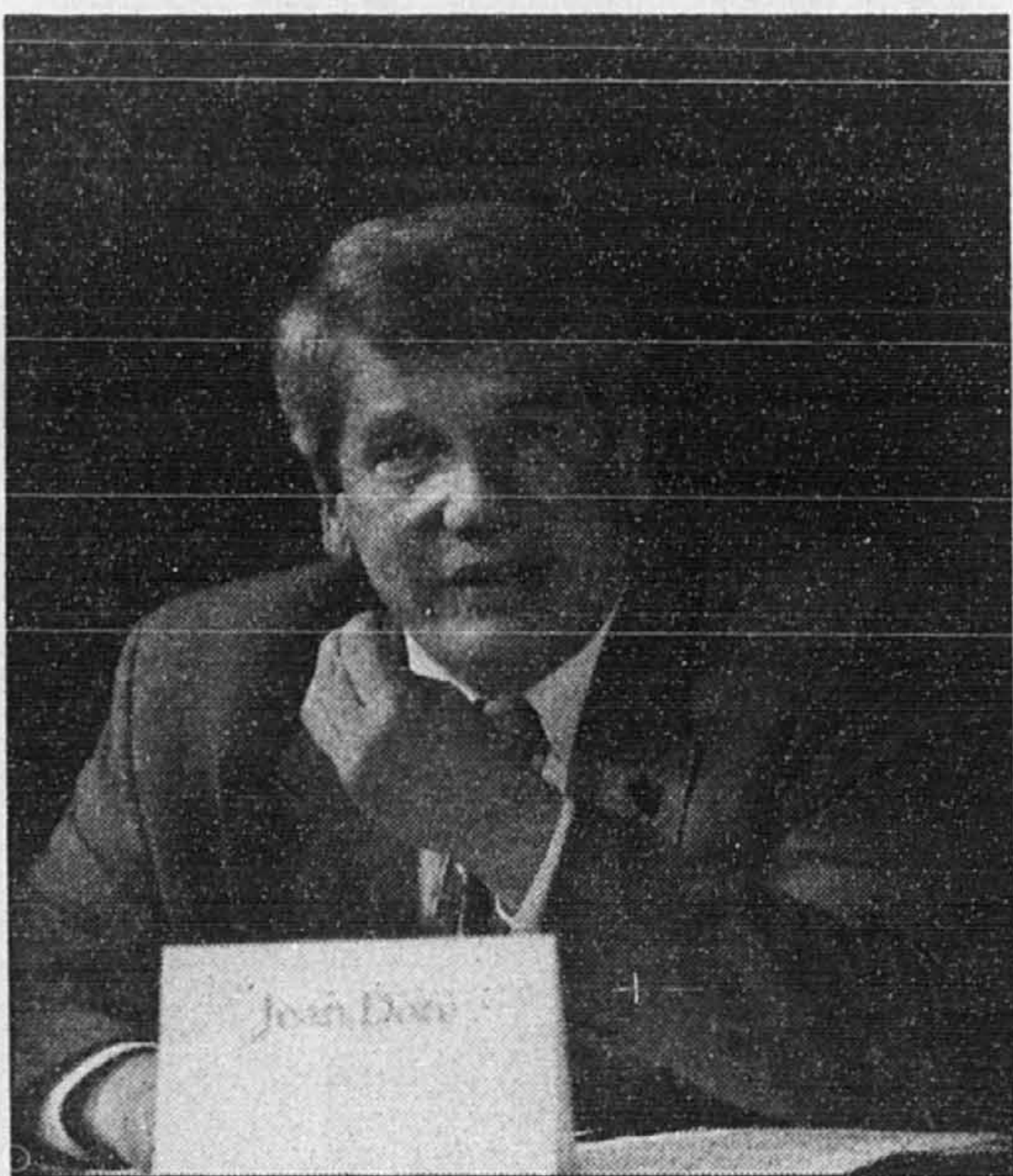
Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

Montréal métro



Pierre Bourque

PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse



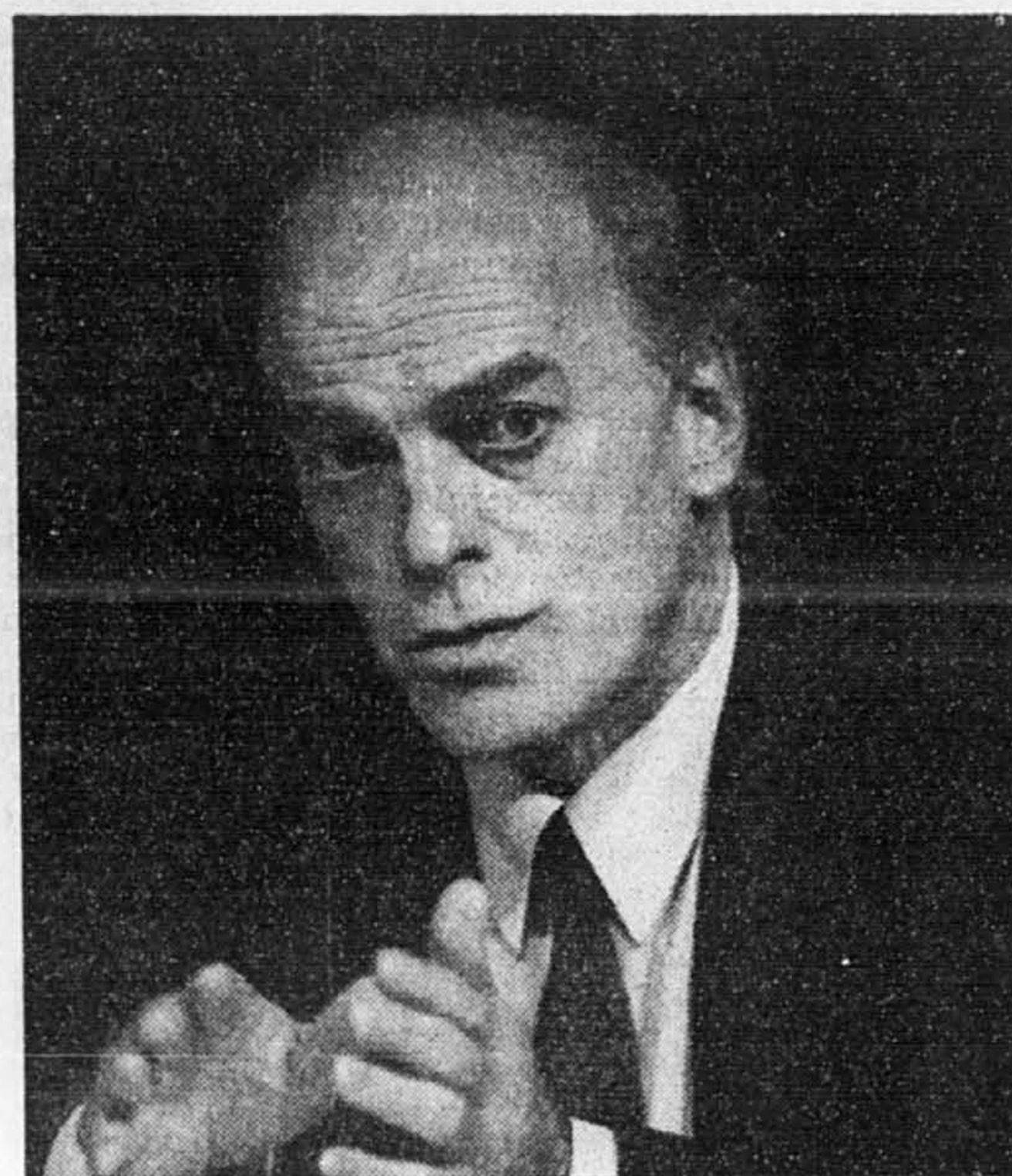
Jean Doré

PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse



Jacques Duchesneau

PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse



Michel Prescott

PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Culture: un débat à refaire

JEAN BEAUNOYER

Après avoir reçu les tomates et les oeufs des entarteurs au tout début d'un débat animé par Denise Bombardier, hier à la salle du Gesù, les quatre candidats à la mairie de Montréal ont fait connaître leurs opinions et leurs engagements aux représentants du secteur culturel dans une métropole à la recherche d'un leadership dans les arts et la culture.

Avec 26 000 emplois dans le domaine de la culture et 500 équipements culturels, la ville de Montréal représente un lieu de création reconnu à travers le monde. Tous les candidats l'admettent et le maire sortant, Pierre Bourque, se dit heureux de la revitalisation du Vieux-Montréal, de la construction de deux nouvelles maisons de la culture et du spectaculaire essor du cinéma pendant son mandat.

Les autres candidats, Jean Doré, Jacques Duchesneau et Michel Prescott, ont cependant fait entendre un autre son de cloche en précisant que les bibliothèques sont moins garnies, que l'Orchestre symphonique de Montréal a été fort mal défendu par le maire de Montréal et que le budget du Conseil des arts de la communauté urbaine est gelé depuis six ans.

Et on avait bien du mal à s'entendre sur les chiffres, hier. Entre

neuf millions et 6,5 millions, Denise Bombardier a finalement tranché à huit millions.

On redoute que le prochain maire fasse porter le poids du fardeau fiscal sur le milieu culturel. «Montréal ne peut supporter seul le fardeau fiscal, disait le maire Bourque, et je m'engage à négocier avec Québec sur ce sujet».

Jean Doré ne veut pas entendre parler d'une taxe d'amusement et s'engage à créer un fond privé.

Monsieur Duchesneau, pour sa part, parle d'une fondation de la culture qui serait utilisée pour favoriser la création artistique.

Michel Prescott compte sur la régionalisation culturelle. «Il faut sortir des clochers pour rentrer dans le monde des régions», disait-il en insistant sur la nécessité du regroupement des villes pour alléger les coûts d'exploitation.

Les candidats se sont tous in-



quiétés de la faible fréquentation des bibliothèques à Montréal. Pas plus de 26 % des Montréalais sont abonnés à des bibliothèques alors que des vil-

les comme Toronto et Calgary attirent une moyenne de 70% de la population dans les bibliothèques municipales.

Le président de l'Union des artistes, s'inquiétait pour sa part des «effets pervers» des maisons de productions cinématographiques qui effectuent des tournages à Montréal. «On accorde des crédits d'impôts à des étrangers mais les retombées sont très minimes pour les artistes du Québec», soulignait-il.

De nombreux intervenants, la plupart des artisans et travailleurs de la culture, ont participé à une période de questions par la suite et la plupart ont obtenu des réponses évasives. Il faudrait reprendre le débat.

Un barrage de secrétaires autour de Bourque, selon Chanlat

Le professeur des HEC n'est pas tendre avec le maire

MICHÈLE OUMET

« Le maire Bourque est partout et nulle part à la fois, courant d'un endroit à l'autre de 7 heures du matin à 10 heures le soir, n'ayant même le temps de souffler ni de réfléchir, travaillant samedi et dimanche, rencontrant des gens après une préparation de dernière minute, prenant sur le moment des engagements difficiles à respecter, se trompant dans les noms, intégrant difficilement les imprévus, annulant des rendez-vous pris depuis longtemps, tout cela se produisant dans la confusion la plus totale étant donné l'absence d'un minimum de stratégie. »

Alain Chanlat n'est pas tendre avec Pierre Bourque. Dans son pamphlet de 250 pages, il varlope le maire en long et en large. Tout y passe : son narcissisme, sa vanité, sa désorganisation, son côté autocrate, etc. Rien n'est épargné.

Alain Chanlat, profondément déçu par Pierre Bourque qu'il a pourtant soutenu avec passion en 1994, effectue un virage à 360 degrés. Ce professeur de gestion à l'École des hautes études commerciales déboulonne Pierre Bourque avec dureté, voire amertume.

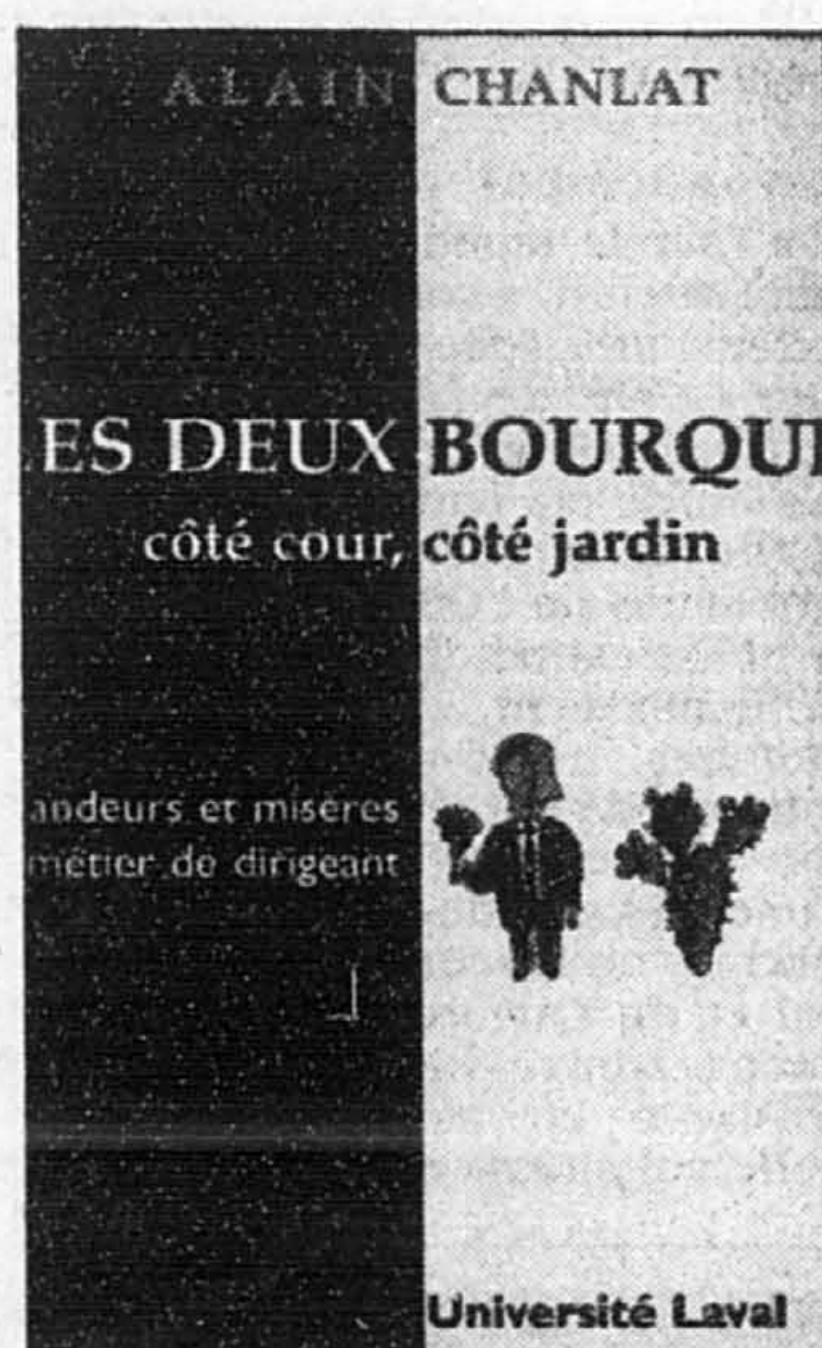
Dès l'élection

Dès qu'il a été élu, raconte Alain Chanlat, Pierre Bourque a décidé d'embaucher comme secrétaire Francine Lambert, qui « était dévouée corps et âme à son travail et aux projets de Pierre Bourque » au Jardin botanique et dont la « proximité des liens (avec le maire) était connue de tous ».

Mme Lambert prend vite le contrôle du bureau du maire, créant une véritable mini-bureaucratie. Impossible d'avoir accès à Pierre Bourque sans se farcir un barrage de secrétaires — six, au total — embauchées par Mme Lambert. Ceux qui avaient besoin d'une réponse rapide étaient condamnés à « faire des simagrées ou inventer des mensonges » pour convaincre Mme Lambert « d'accéder à leur demande ».

Ingratitude

Après avoir placé « un cordon parfaitement étanche » autour du maire, elle a ensuite pris le contrôle de l'ordre du jour. Elle retenait l'information jusqu'à la dernière minute. « Cette habitude de



Alain Chanlat dénonce la désorganisation et l'improvisation du maire.

retenir la sortie de l'agenda eût pour effet que le maire était rarement bien préparé et que toute la semaine, il se retrouvait en situation d'à-peu-près ou d'improvisation pour discuter des dossiers, écrit M. Chanlat. (...) Le système Lambert obligeait toutes les personnes ayant à travailler étroitement avec le maire à passer d'une urgence à l'autre et à bâcler les dossiers, faute de temps et de l'information nécessaires. »

Mme Lambert est toujours la secrétaire de M. Bourque.

Alain Chanlat reproche aussi à M. Bourque son ingratitude. Bourque parachute ses amis, dit-il. Il écarte ses collaborateurs de la première heure (dont la fille de M. Chanlat, Emmanuelle Juillé) et il balaise leurs objections en lançant « C'est moi le maire ! » Il « vit comme une agression personnelle » le moindre reproche, la moindre critique.

Finalement, M. Chanlat rappelle les relations difficiles qui existent entre le maire et le gouvernement du Québec et il met la faute sur le dos de Pierre Bourque, qui n'a pas su profiter du capital de sympathie dont jouissait alors Montréal auprès de Jacques Parizeau.

C'est encore l'improvisation qui marque ses relations avec le gouvernement du Québec. Tous les hauts fonctionnaires et chefs de cabinet qui ont eu affaire avec le maire Bourque se demandaient alors Montréal auprès de Jacques Parizeau.

Têtes d'affiche

■ Un quatuor formé de têtes d'affiche de la communauté d'affaires et dirigé par Claude Béland (Mouvement Desjardins) comme président, assisté d'André Chagnon (Vidéotron), Jean Coutu (groupe Jean Coutu) et Érik Péladeau (communications Quebecor) comme coprésidents, a pris les commandes de la campagne de souscription de Portage, un centre de traitement de la toxicomanie de réputation mondiale. Fondé il y a plus de 25 ans, Portage a multiplié ses services, dont le dernier né, établi dans le comté de Bellechasse (Saint-Damien de Buckland) peut accueillir 40 jeunes de 14 à 18 ans. Renseignements : 939-02-02.



Claude Béland

le président est Guy Leblais, sont parmi les dix entreprises canadiennes qui viennent de mériter le Prix d'excellence à l'exportation canadienne. Allied Diesel, qui livre et répare des gros moteurs pour locomotives, navires et générateurs d'électricité, a reçu également l'un des trois prix spéciaux, soit le Prix succès pour petit exportateur. C'est le ministre Sergio Marchi (Commerce international) qui a remis les prix aux entreprises canadiennes se sont distinguées pour s'établir sur le marché international, hier à Calgary. Les autres lauréats sont : Standard Aero, de Winnipeg ; Prologic Corporation, et ALI Technologies, de Colombie-Britannique ; Genesis Microship, Northern Digital, et CrossKeys Systems, d'Ontario ; Global Thermoelectric, d'Alberta ; et Davis Strait Fisheries, de Nouvelle-Écosse.

■ La Magnétothèque a réalisé des profits de 30 000 \$ avec la tenue d'une soirée de découverte des vins. Animée par la présidente et porte-parole de l'organisme, la comédienne Francine Ruel, et l'humoriste Michel Barrette, cette soi-

rée est un heureux présage du succès de la campagne de financement ainsi lancée. Renseignements : 282-1999.

■ Jean-Pierre Mercille et Jean Brassard, respectivement président du conseil d'administration et président du cabinet de la campagne de souscription de la Fondation centre hospitalier Pierre-Boucher, viennent d'annoncer qu'ils envisagent recueillir deux millions de dollars de dons au cours des cinq années que durera la nouvelle campagne de financement en faveur de l'hôpital longueuillois. Le président de cette entreprise de sollicitation sera secondé par deux vice-présidents : Gilles Ouimet, de Pratt & Whitney ; et Jean Neveu, de Quebecor.



Jean Brassard

■ Le tournoi de golf de la Fondation canadienne du rein, qui s'est

tenu sous la présidence d'honneur de Luciano D'Ignazio (Schwartz Levitsky Feldman), a permis de recueillir 37 000 \$. Cet argent sera affecté à la promotion du don d'organes, aux services pour les personnes affectées d'un trouble rénal, et à l'octroi de bourses de recherche.

■ Vente aux enchères au profit de Lupus Québec, qui souligne que le lupus est une maladie plus répandue que la fibrose kystique, la dystrophie musculaire et la sclérose en plaques. L'organisme veut mieux faire connaître cette maladie inflammatoire chronique qui affecte surtout les femmes. L'encan se tiendra le 16 octobre, à l'hôtel Radisson, 777, rue University. Renseignements : 849-6315.

■ Le nouveau président et chef de la direction du Service d'assistance canadienne aux organisations (SACO), Charles Beer, qui fut ministre des Services sociaux et communautaires de l'Ontario, traitera des services offerts par cet organisme qui compte 4400 bénévoles (qui oeuvrent un peu partout dans le monde dans le cadre de coopéra-

tion internationale et avec les autochtones du Canada), lors d'une conférence qu'il donnera le mercredi, au club Saint James (1145, rue Union), à 12 h. Coût : 20 \$. Renseignements : 875-7226.

■ Ça vous dérange de rencontrer une personne ayant une déficience intellectuelle ? On discutera de cette question, le mercredi 14 octobre à 19 h, au 3740, rue Berri, à l'occasion d'une soirée d'échange organisée par le Parrainage civique Montréal. Le fait est que les bénévoles de cet organisme font face à différentes réactions lorsqu'ils accompagnent une personnes ayant une déficience mentale. On proposera donc les meilleurs remèdes à ces réactions. Entrée libre. Renseignements : 843-8813.

■ Chantiers jeunesse, qui favorise le service bénévole chez les jeunes, vient de recevoir un don de 2000 \$ du Fonds de bienfaisance des compagnies Molson. C'est le représentant régional de Molson, Michel Laforest, qui a remis le don à Daniel Gauthier et Josée Beaudoin, respectivement président de la campagne de souscription et prési-

Montréal métro

Un des scanners dangereux a causé un incident à Laval

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La caméra à scintillation de la défunte compagnie québécoise Park Medical Systems, mise hors service au printemps par six hôpitaux de la province en raison des risques qu'elle faisait courir aux patients, a eu le temps de causer un incident majeur à la Cité de la santé de Laval.

La Presse rapportait hier qu'un événement survenu dans un hôpital britannique avait incité la Food and Drugs Administration (FDA) américaine à recommander en mars le retrait immédiat de la caméra Isocom II, un genre de tomographe utilisé en médecine nucléaire. Le point d'ancrage d'une des deux têtes de détection de 1800 livres de l'appareil avait cédé et la caméra s'était affaissée — sans faire de blessé, heureusement, car l'appareil n'était alors pas en fonction.

Or, selon des informations obtenues la semaine dernière mais qui n'ont été confirmées qu'hier par le porte-parole de la Cité de la santé, Jean Garneau, le 26 mars dernier, soit deux semaines après la diffusion de l'avis de la FDA, un patient s'est retrouvé dans une très fâcheuse position au cours d'un examen effectué à l'aide d'une des deux Isocom II de l'établissement lavallois.

Une tête de détection de la caméra a en effet glissé inopinément et s'est appuyée sur les cuisses du patient, alors que celui-ci était couché sur la table d'examen. La pression a été telle qu'une section de fibre de carbone de la table s'est carrément brisée. Le patient s'en est tiré indemne, a indiqué M. Garneau.

Comment expliquer que la caméra était toujours utilisée malgré l'avertissement très clair de la FDA ? M. Garneau affirme que l'hôpital avait pris toutes les précautions nécessaires. « Après l'avis de la FDA, on a fait examiner la caméra par une compagnie spécialisée dans la répara-

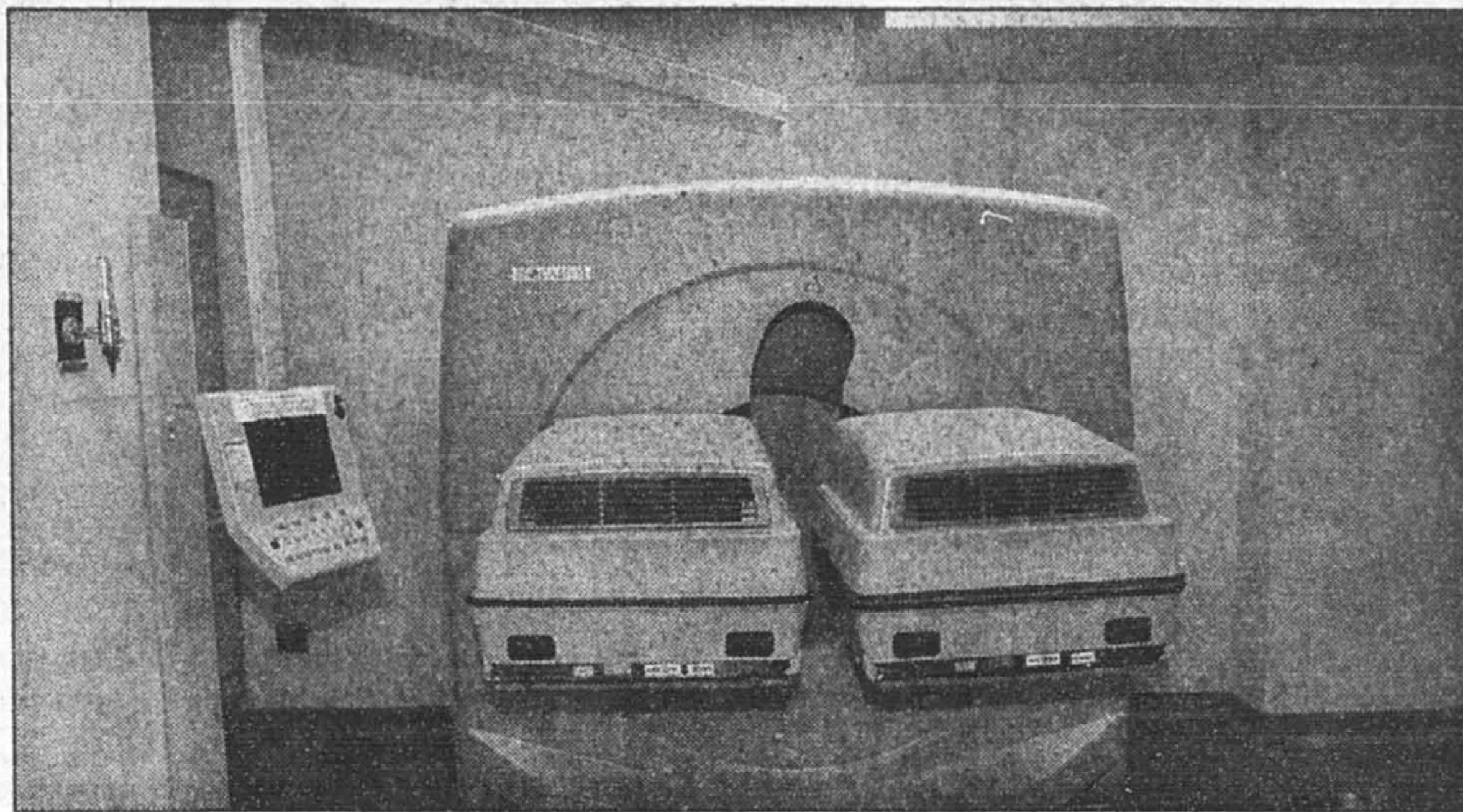


PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

C'est dans un appareil comme celui-ci qu'un patient a eu les jambes coincées.

tion d'équipements biomédicaux, a-t-il dit. Selon le rapport qu'on nous a fait, l'appareil n'avait pas d'usure prématurée, mais on a quand même remplacé les pièces les plus susceptibles de briser. »

La caméra a ensuite été remise en service, le 23 mars, trois jours à peine avant l'accident. À la suite de ce revers, la compagnie qui avait fait le rapport — dont M. Garneau refuse de divulguer le nom — a été rappelée d'urgence et a conclu que c'était une bague de retenue de la caméra qui avait fait défaut. M. Garneau n'a pas voulu com-

menter la possibilité que l'incident soit attribuable à la négligence de la compagnie de réparation.

Ce n'est qu'après l'incident que la Cité de la santé a finalement décidé d'imiter les cinq autres hôpitaux québécois propriétaires d'Isocom et de réserver ses deux caméras aux rares examens ne nécessitant pas que les patients se trouvent sous les têtes de détection. Les caméras ont depuis été démantelées et remplacées par des caméras Siemens, dont l'une est déjà installée et l'autre le sera dans les jours qui viennent.

L'avenue du Mont-Royal ne deviendra pas une autre rue Prince-Arthur ou Duluth

HUGO DUMAS

Michel Depatie, le directeur de la Société de développement de l'avenue du Mont-Royal, en fait quasiment une affaire personnelle quand il affirme qu'aucun restaurant ne pourra aménager une terrasse arrière, avenue du Mont-Royal, si elle est adjacente à une ruelle.

« De toute façon, la réglementation municipale l'interdit, soutient-il. Et ça fait longtemps qu'on se bat pour que l'avenue du Mont-Royal ne devienne pas une autre rue Prince-Arthur ou Duluth, en effectuant un contingentement du nombre de restaurants. »

Raison de tout ce tollé ? Derniè-

rement, la Ville de Montréal a permis au restaurant Pacific, du 837, avenue du Mont-Royal Est, d'effectuer des travaux qui comprenaient l'aménagement d'une terrasse arrière donnant rue Généreux, non loin de résidences. Et selon les règlements de la Ville de Montréal, une terrasse ne peut pas être adjacente à un lieu résidentiel, comme une ruelle, par exemple.

Or, la rue Généreux est parfois considérée comme étant une ruelle, entre l'avenue Papineau et la rue Saint-Hubert, ce qui a fait grogner plusieurs résidents du Plateau, qui craignent que la multiplication des cafés-terrasses ne vienne perturber la tranquillité de leur quartier.

« Après une vérification auprès du Service des travaux publics, on a constaté que la rue Généreux est dans les faits une ruelle à plusieurs endroits. Donc, le certificat d'occupation (qui assure la légalité de la terrasse) ne sera jamais émis et le propriétaire du restaurant Pacific est au courant », assure François Lemay, porte-parole du Service des permis et inspections de la Ville de Montréal.

En fin de semaine, les quatre candidats du Plateau Mont-Royal ont apposé leur griffe au bas d'une entente de « responsabilité politique », qui vise à établir un moratoire sur les permis des cafés-terrasses de l'avenue du Mont-Royal

et à s'assurer que la Société de développement de l'avenue du Mont-Royal tiennent compte de la qualité de vie des citoyens dans l'aménagement de l'artère.

Michel Depatie n'accepte pas que son organisme soit ainsi surveillé. « On est un organisme indépendant. On a été les premiers à s'assurer que le développement soit harmonieux et qu'on puisse préserver la qualité de vie des citoyens », explique-t-il.

« Les citoyens n'ont pas à s'inquiéter. Le restaurant Pacific a construit une terrasse mais ne pourra pas l'opérer », conclut M. Depatie.

Un acheteur pour la place Marc-Aurèle-Fortin ?

ANDRÉ NOËL

La Ville de Montréal pourrait vendre d'ici deux mois la Place Marc-Aurèle-Fortin, un immense centre commercial inachevé à Rivière-des-Prairies, mais rien n'est encore certain.

En avril 1997, un homme d'affaires de Saint-Laurent, Amos Sochaczewski, propriétaire de 331155 Canada inc., s'était associé à Irwin Rubin et avait fait une offre d'achat à la Ville pour six millions de dollars.

M. Sochaczewski s'engage maintenant à verser trois millions de dollars d'ici deux mois, sinon il

perd son option d'achat. On est encore loin de la vente, bien que l'administration Bourque fasse tout ce qu'elle peut pour la conclure.

« Le promoteur s'engage à verser trois millions à l'acte de vente et à trois ans et demi pour verser l'autre tranche de trois millions sur les performances locatives », a dit Annie Lalonde, porte-parole de la Ville. Cela signifie que M. Sochaczewski devra payer, graduellement, les trois millions manquants en autant qu'il trouve des locataires pour le gigantesque bâtiment de 730 000 pieds carrés, situé sur le boulevard Maurice-Duplessis. Quels recours aura la Ville si ces paiements ne

sont pas faits ? Mme Lalonde l'ignorait hier. Elle ignorait aussi si l'homme d'affaires devrait payer toutes les taxes dès le départ, soit environ 500 000 \$ par année.

Aujourd'hui évalué à 20 millions, l'immense complexe avait coûté 88 millions à construire. La Ville l'a acquis en 1993 pour non-paiement d'un compte de taxes de 3,5 millions. Non seulement elle n'en tire aucun revenu, mais elle doit en plus déboursier un autre demi-million de dollars pour l'entretien et la surveillance des lieux. Malgré cela, les murs sont couverts de graffitis.

La Place Marc-Aurèle-Fortin est

une plaie béante au cœur de Rivière-des-Prairies. Les promoteurs ont fait faillite avant la fin des travaux de construction en 1990. Le complexe devait contenir 275 boutiques, six salles de cinéma, une bibliothèque municipale, une maison de la culture, un supermarché, des bureaux et quatre tours d'habitation.

Il y a plus de deux ans, l'administration Bourque avait annoncé qu'elle avait trouvé preneur, mais celui-ci s'est désisté. Cette fois, M. Sochaczewski a prévu tenir une conférence de presse le 21 octobre pour annoncer la bonne nouvelle, à 10 jours des élections municipales.

Cols bleus bénévoles

L'OHHM veut que le sabotage cesse

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Les 125 cols bleus de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OHHM) qui entament leur dixième semaine de grève ont décidé, à compter d'aujourd'hui, d'offrir bénévolement aux personnes âgées et aux handicapées habitant les logements de l'organisme de menus services comme le ramassage des ordures et les réparations mineures.

Ce service bénévole semble moins apprécié par la direction de l'Office qui aimerait bien connaître la nature exacte des services que les cols bleus entendent donner, d'autant plus que les cas de vandalisme se multiplient. Les plus récents ont trait au système de chauffage d'une résidence qui aurait été mis hors d'état, et aux serrures des logements de l'habitation Sainte-Croix qui auraient été rendues inutilisables parce que quelqu'un y aurait inséré une colle à prise rapide.

« Le plus grand service qu'ils pourraient mettre de l'avant, c'est de cesser de répandre des papiers partout près des résidences », signale le directeur général Michel Perreault.

Si le conflit s'étirait jusqu'aux premières chutes de neige, la direction se fait rassurante en signalant que le déneigement et le déglacage des entrées des grands centres d'habitations sont effectués par des sous-contractants, sauf pour les immeubles familiaux (moins de six logements) où ce sont les locataires qui en prennent charge.

Conciliateur

Pendant que les cols bleus s'offrent à faire du bénévolat, les négociations doivent se poursuivre aujourd'hui en présence d'un conciliateur. Quatre autres rencontres sont prévues au cours du mois d'octobre.

Michel Fontaine, conseiller syndical, déplore que la partie patronale s'entête à ne pas vouloir négocier sur une base intensive. Il réfute les allégations de la partie patronale selon lesquelles les parties n'auraient discuté que des libérations syndicales depuis le déclenchement de la grève. « Nous avons présenté l'ensemble de nos demandes dont notre principale revendication, la semaine de quatre jours autofinancée comme cela a été accordé à la CUM et à la Ville de Montréal et qui s'avère probant puisque dans les deux cas la sous-traitance a diminué de 50 %. Or, l'employeur est en demande partout sur le normatif. Par exemple, il ne veut plus fournir les vêtements de travail », soutient M. Fontaine.

En ce qui concerne la demande syndicale de libérer cinq officiers à plein temps par année, M. Fontaine est un peu évasif en soutenant qu'il faut beaucoup de temps pour préparer les griefs et l'arbitrage. Toutefois, du côté patronal, on qualifie de loufoque la demande des cols bleus puisque cela représenterait 4 % des ressources. On serait prêt à accorder tout au plus une année de libération.

Enfin, les résidents âgés et handicapés qui voudraient recourir aux services bénévoles des cols bleus sont priés de composer le 852-0276.

LES MATINS DE PAUL HOUDE



PIERRE HOUDE
ESTHER MORIN
DENIS NIQUETTE

Commentaires sportifs

Information

Circulation



CFGL 105.7 FM
le son actuel

Du lundi
au vendredi
de 5 h 30 à 9 h

QUOI ?



« Votre **auto**
n'est pas assurée
chez Desjardins ? »

Vous passez à côté d'une foule d'avantages
et surtout, du prix que peut vous offrir
l'assurance en direct de Desjardins !

Avant d'assurer votre auto,
appelez à la caisse
ou au 1 888 277-8726



Desjardins

Assurances générales
des caisses Desjardins

La Cour municipale ignore les requêtes du médiateur

ANDRÉ CÉDILOT

Après plus d'une semaine, le médiateur de la Ville de Montréal se bute toujours au mutisme des administrateurs de la Cour municipale sur la façon inhabituelle de traiter les constats d'infraction à la circulation.

Hier, M. Robert Côté dit avoir expédié une seconde lettre au greffier Christian Sirois le pressant de lui fournir des explications afin de pouvoir informer adéquatement les dizaines de citoyens qui réclament son aide.

« Aussi absurde que cela puisse paraître, je travaille pour la Ville, on ignore mes requêtes et je ne peux absolument rien faire. Je ne sais vraiment pas quoi dire aux gens qui portent plainte à mon bureau », déplore le médiateur montréalais, excédé par l'attitude de ses collègues de la Ville. Conseiller municipal de Rosemont (il ne se représente pas aux élections de novembre), M. Côté accuse les dirigeants de la Cour municipale de manquer de transparence et surtout d'équité envers les justiciables.

Le problème vient de ce que la Cour municipale a subitement décidé de ne pas tenir compte des plaidoyers préalables que les ci-

toyens ont écrit à l'endos des contraventions qui leur ont été remises entre mai et décembre 1997. Avec le résultat que tous les automobilistes viennent de recevoir des avis les enjoignant de payer l'amende prescrite sous peine de devoir prochainement se présenter à la Cour municipale, rue Gosford, à Montréal.

Une soixantaine de citoyens ont jusqu'à maintenant communiqué leur mécontentement au médiateur. Les bureaux d'Accès Montréal ont également été inondés de plaintes. La majorité vient de Montréal et la région, mais aussi de Québec, Magog et même Senneterre, en Abitibi.

« C'est à se demander si la Ville n'agit pas de la sorte pour empêcher plus d'argent », se demande Christiane Gagnon, dont le mari a reçu deux contraventions, l'une au montant de 82 \$ et l'autre de 42 \$, pour des infractions relevées pen-

dant que sa voiture avait été volée ! Comme plusieurs personnes qui ont contacté *La Presse*, Mme Gagnon dit avoir demandé à la Ville les raisons pour lesquelles les poursuites avaient été maintenues. « Une préposée m'a répondu que ça dépendait de l'humeur du procureur cette journée-là », a relaté Mme Gagnon, déconcertée.

Pour sa part, grâce au reçu d'une transaction automatique, Louise Lachance est en mesure de prouver qu'elle n'était pas à Montréal, mais dans un marché d'alimentation de Saint-Jovite le 28 novembre 1997 à 17 h 05, quand on a repéré sa voiture dans une rue où il était interdit de stationner. « Il s'agit d'une erreur c'est sûr. Ça n'a pas d'allure, je devrais manquer une journée de travail, payer de l'essence et du stationnement pour me rendre à Montréal et me défendre », dit Mme Lachance.

En vertu de l'article 223 du Code de procédure pénale, il importe sans doute de le rappeler, un juge pourrait condamner les procureurs de la Ville de Montréal à payer à un citoyen les frais de cour s'il considère que les poursuites sont abusives ou manifestement mal fondées.

Une peine de 10 ans pour « Jimmy » Armeni

ANDRÉ CÉDILOT

L'un des mafiosi les plus actifs à Montréal, Vincenzo « Jimmy » Armeni, a été condamné, hier, à 10 ans de pénitencier pour de vieux dossiers d'importation de 93 et 73 kilos de cocaïne remontant à 1994.

Âgé de 42 ans, Armeni en est à son troisième séjour derrière les barreaux depuis 1980 concernant des affaires de stupéfiants. La dernière fois, en 1986, il avait écopé sept ans de geôle pour trafic d'héroïne et de cocaïne.

En 1994, avec son beau-frère Tonino Callocchia, Armeni avait tenté à deux reprises de faire entrer clandestinement de la cocaïne à l'aéroport Lester B. Pearson de Toronto. Les valises remplies de 93 et 73 kilos de poudre blanche avaient été saisies les 4 juin et 9 octobre à la demande de la GRC.

Ce n'est toutefois qu'en 1997, « pour ne pas nuire à d'autres enquêtes en cours à la GRC », a expliqué, hier, M^e Pascale Ledoux, que le ministère fédéral de la Justice avait déposé les accusations contre Armeni, Callocchia et un homme de main de l'organisation, Fernando Buccì, 32 ans.

Les trois hommes avaient reconnu leur culpabilité le 24 avril dernier. Déjà emprisonné pour avoir blanchi 500 000 \$ au nom du caïd italien Vincenzo « Jimmy » Di Maulo, Callocchia avait alors été condamné à 10 années de bagnes.

Armeni et Buccì ont connu leur sentence hier devant le juge Serge Boisvert, de la Cour du Québec. Décrit comme l'artisan principal des deux importations, Armeni en a pris pour 10 ans, tandis que Buccì, qui en est à ses premiers démêlés avec la justice, a écopé trois ans de réclusion.

« Jimmy » Armeni donne du fil à retordre aux policiers depuis au moins 20 ans. En 1986, notamment, il avait été arrêté avec son frère Domenico et des membres de la famille Morello pour des complots d'importation de drogue.

Armeni, qui maîtrise plusieurs langues, dont l'italien et l'espagnol, est réputé pour ses contacts dans les hautes sphères du crime organisé colombien. Son oncle, Joe Armeni, est un membre influent de la mafia montréalaise. « Jimmy » Armeni a déjà vécu en Amérique du Sud, où il s'était lié avec le trafiquant Gaétan Lafond, assassiné l'an dernier en Colombie.

Accueil Bonneau: début de l'enquête publique

MARCEL LAROCHE

L'enquête publique sur l'explosion qui a fait trois morts et une quinzaine de blessés à l'Accueil Bonneau débute mardi prochain, au palais de justice de Montréal.

Le premier volet de l'enquête présidée par le commissaire aux incendies du Québec, M^e Cyrille Delage, sera consacré à l'audition de témoins de la tragédie survenue à l'Accueil Bonneau, un refuge pour démunis situé dans le Vieux-Montréal.

La déflagration s'est produite à l'heure du midi, le mardi 9 juin dernier, au moment où une poignée d'employés bénévoles dinaient dans la cuisine de cet édifice centenaire de la rue de la Commune.

Soeur Claire Ménard, 76 ans, de la congrégation des Soeurs Grises qui dirige l'Accueil Bonneau depuis près d'un siècle, ainsi que deux employées bénévoles, Marie Lavallée, 64 ans, et Céline Corriveau, 44 ans, ont péri dans les décombres.

L'enquête sur cette tragédie causée par une fuite de gaz a été menée conjointement par le Service de la prévention des incendies de Montréal (SPIM) et les policiers de la section des incendies criminels du SPCUM.

Le commissaire Delage a indiqué à *La Presse*, hier, avoir l'intention d'entendre la semaine prochaine une dizaine de témoins, premiers intervenants, policiers et secouristes accourus sur les lieux pour retirer des débris plusieurs survivants blessés et en état de choc.

Le procureur du ministère public, M^e François Daviault, devant effectuer un stage d'enseignement de trois semaines en Chine, l'enquête sera reportée au lundi 16 novembre.

La Couronne prévoit faire entendre sept autres témoins lors du second volet de l'enquête publique.

pour plus d'informations, composez le 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>

BIRKS

LES DIAMANTS BIRKS. Depuis 1879.

Long de 94 cm, le collier « Orbit™ » entoure ses diamants d'or blanc 18 carats. 2 700 \$.

1240 Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno

Certificat de bravoure à une motomariniste de 14 ans

RAYMOND GERVAIS

Nathalie Laporte, 14 ans, n'aura plus le droit de conduire sa motomarine l'été prochain. Pourtant, la jeune fille vient de recevoir un Certificat de la Société de sauvetage pour avoir sauvé de la noyade une fillette de cinq ans, le 2 août, sur le lac des Deux-Montagnes.

Nathalie qui a suivi à l'âge de neuf ans un cours de navigation intitulé « Mousles fûtées », et qui détient depuis le mois dernier un Certificat restreint de radiotéléphoniste amateur, s'était portée avec sa motomarine au secours des passagers d'un petit yacht qui venait de sombrer dans les eaux tumultueuses du lac des Deux-Montagnes.

Lorsque la jeune fille est arrivée près de l'embarcation, un homme, une femme et deux enfants âgés de cinq et huit ans, étaient à l'eau. Elle a réussi avec sa copine à hisser le plus jeune enfant à bord de sa motomarine et est repartie à vive allure vers la rive afin d'y laisser ses deux passagers et revenir sauver les autres personnes.

Lorsqu'elle est revenue, son père, Michel Laporte qui naviguait à bord de son yacht de 26 pieds, avait réussi à hisser à bord de l'embarcation les autres naufragés.

La Garde côtière qui patrouillait dans le secteur a répondu rapidement à l'appel au secours lancé par un plaisancier et a remorqué l'embarcation submergée.

Par son geste et selon le rapport de la Garde côtière canadienne, la jeune motomariniste a fait « preuve de courage et de débrouillardise ».

La jeune fille et son père déplorent l'entrée en vigueur de la nouvelle législation portant sur la conduite d'une motomarine prévue pour le printemps prochain.



Nathalie Laporte, une jeune motomariniste de 14 ans, a sauvé de la noyade un garçonnet de cinq ans.

PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Les Laporte, père et fille, sont cependant d'accord avec l'obligation de suivre un cours avant de pouvoir conduire une motomarine. « Le cours devrait d'ailleurs être obligatoire pour tous les navigateurs », précise M. Laporte. Mais l'âge pour suivre le cours et pouvoir piloter une motomarine n'a rien à voir avec la conduite sécuritaire d'un tel engin. »

« L'éducation et le savoir-vivre,

voilà ce qui est important », a déclaré la jeune fille qui aime faire des randonnées en motomarine en suivant le bateau de son père.

À compter de l'an prochain, les moins de 16 ans n'auront plus le droit de conduire une motomarine. En 2002, toute personne désirant en conduire une devra avoir suivi un cours de sécurité nautique. Cette obligation sera étendue à tous les plaisanciers en 2010.

La coiffeuse avait raison, mais l'inspecteur était prudent

HUGO DUMAS

Après un silence de deux jours, la cadence des coups de marteaux et le bruit des scies ont de nouveau résonné, tôt hier matin, entre les quatre murs du salon de coiffure que prévoient ouvrir bientôt Maryse Caron et son associée, au 158, avenue Laurier Ouest, à Montréal.

Vendredi après-midi, un inspecteur de la Ville de Montréal avait fait stopper les travaux d'aménagement du salon, car Mme Caron ne possédait pas de permis pour retoucher la façade extérieure du commerce, selon lui. La propriétaire, qui clamait alors détenir toutes les autorisations nécessaires, a été consternée, puisqu'elle prévoyait travailler jour et nuit ce week-end afin que son salon de

coiffure puisse ouvrir ses portes demain.

Vérification faite au Service des permis et inspections de la Ville de Montréal, Maryse Caron pouvait légalement retaper son commerce. « Une autorisation verbale avait été donnée à Mme Caron, mais quand l'inspecteur a téléphoné vendredi après-midi, il n'a pas été possible de la retracer dans le système informatique », précise François Lemay, porte-parole du Service des permis et inspections de la Ville de Montréal.

« C'est nono. C'est un pépin. On n'a pas pris de chance, car cela aurait été plus choquant encore de détruire une façade dans un secteur patrimonial », poursuit M. Lemay.

Maryse Caron estime que cette « erreur de communication » l'a

privée d'environ 10 000 \$ en revenus potentiels. « Ce qui est choquant, c'est toute l'enfilade qui a suivi. J'ai dû retarder tous les travailleurs. Et j'avais même pris des rendez-vous avec des clients pour mercredi, que j'ai annulés, dit-elle. J'ai l'impression d'avoir été une victime du système. On a voulu me mettre des bâtons dans les roues. On a perdu trois jours et trois nuits de travail », soutient Mme Caron, qui pense que l'inspecteur de la Ville a fait son boulot, mais qu'il a carrément manqué de discernement.

Se disant amère à la suite de ce pépin avec la Ville de Montréal, Maryse Caron prévoit maintenant accueillir ses premiers clients jeudi ou vendredi, si les travaux se déroulent comme prévu.



« Votre maison n'est pas assurée chez Desjardins ? »

Vous passez à côté d'une foule d'avantages et surtout, du prix que peut vous offrir l'assurance en direct de Desjardins !

Avant d'assurer votre maison, appelez à la caisse ou au 1 888 277-8726



Desjardins

Assurances générales des caisses Desjardins

pour plus d'informations, composez le 1-800-662-2622 • <http://www.birks.com>

BIRKS

À l'âge de 30 ans, l'être humain a passé près de trois ans à rêver.

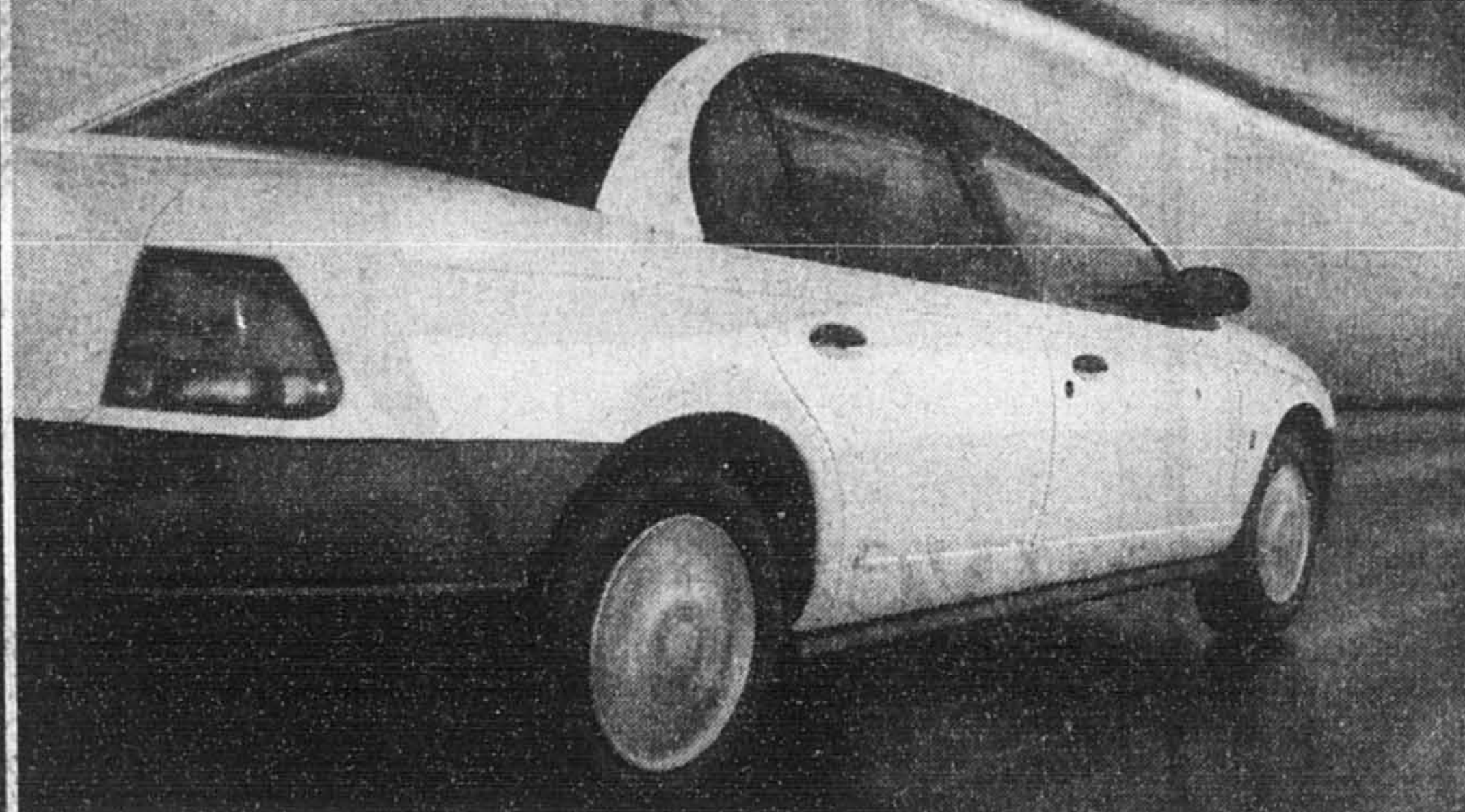
Les Diamants Birks. Depuis 1879.

Bague à diamant solitaire, en or 18 carats deux tons. 950 \$.

À découvrir dans la collection « Orbit™ » chez Birks.

2003/10/06 1240 Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno

1999



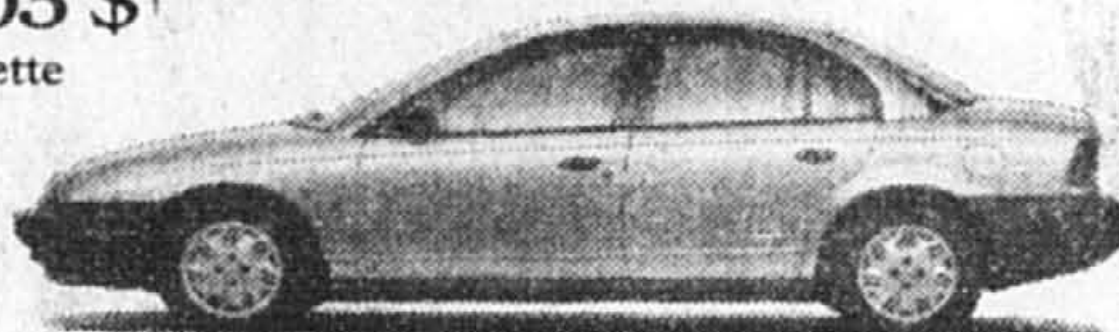
Avec leurs panneaux de polymère à l'épreuve des chocs et de la route, les Saturn peuvent se permettre de tendre l'autre portière quand on les agresse. On ne peut pas en dire autant de tous les véhicules. Nous réagissons différemment aux agressions parce que nous faisons les choses tout autrement.

Si on vous frappe,
tendez l'autre portière.

183 \$/mois* ou 14 903 \$†

Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette
Colonne de direction réglable
Banquette arrière 60/40 rabattable

Bail de 36 mois. 2000 \$ comptant
(transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SL1 1999

201 \$/mois* ou 15 998 \$†

Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette
Colonne de direction réglable
Banquette arrière 60/40 rabattable

Bail de 36 mois. 2000 \$ comptant
(transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SW1 1999

*Ces mensualités sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois (vous allez voir, c'est plus vite passé que 48 mois) et comprennent le transport et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses (ouf!) À la signature du contrat, un premier versement vous sera demandé. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km (méchante trotte) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saturn (il est tellement plaisant) pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec votre (toujours plaisant) détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN. « Si tout ça n'est pas clair à vos yeux, inspirez profondément et recommencez en lisant lentement. Bonne lecture. »

Renseignez-vous sur notre garantie de remboursement de 30 jours ou 2500 km



Pour faire tout autrement

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.bourassaauto.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(450) 672-2500
www.gravel.qc.ca/saturnbrossard/

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(450) 964-1374

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravel.qc.ca/saturn
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondial-ssi.com

West Island Saturn Saab Isuzu
10333, boul. Gouin Ouest
Roxboro
(514) 684-3161
(Entre des Sources et Aut. 13)

Équité: les enseignants montent leur dossier

Ils visent le salaire des ingénieurs et des agents de recherche du gouvernement

CLAUDE-V. MARSOLAI

Profitant de la Journée mondiale des enseignants, la Fédération des syndicats de l'enseignement (CEQ) a dévoilé hier les résultats d'une enquête-maison auprès de 31 000 enseignants démontrant qu'ils travaillent en moyenne 39 heures et demie par semaine.

Les résultats de cette enquête diffèrent sensiblement d'une étude, scientifique celle-là, menée en 1996 par la CEQ et le Conseil du Trésor qui avait établi à 41 heures la semaine de travail des enseignants pour une année de travail de 40 semaines. Transposée sur une base annuelle comme pour les autres emplois de la fonction publique, la moyenne hebdomadaire représente 36 heures.

La présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal, Monique Séguin, en explique la différence du fait que l'enquête-maison a été menée du 14 au 21 septembre, soit en dehors des périodes de pointe que sont les examens ou l'évaluation périodique des élèves.

Cette opération « Je compte mon temps » avait surtout pour objectif de mobiliser les troupes pour le combat sur l'équité salariale que livre la CEQ au gouvernement, et qui connaîtra son dénouement lors d'une grande manifestation à Québec le 24 octobre.

C'est un enjeu important puisque la facture de l'équité salariale dans le monde de l'éducation représente une somme de 700 millions de dollars, soit des augmentations variant de 15 à 20 % selon les individus.

Dans l'île de Montréal, les résultats de l'enquête-maison démontrent que le nombre d'heures consacrées à la prestation des cours et des leçons est moins élevé à la Commission scolaire de Montréal, 18,78 heures, que dans les autres commissions scolaires. À la

Commission scolaire de l'Ouest, il est de 19,15 heures et à l'Est (ex-Le Royer) de 21,03 heures.

Or, le président de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), Luc Savard, soutient que le Conseil du Trésor tente de discréditer l'étude scientifique qui avait été menée conjointement en 1996. « Le gouvernement doit cesser de finasser, il doit rémunérer la tâche enseignante à égalité des autres fonctions masculines équivalentes dans le secteur public. Sinon la formule « A travail équivalent, salaire égal » ne vaudra rien dire.

La CEQ estime que les enseignants devraient gagner un salaire équivalent à celui des ingénieurs et des agents de recherche du gouvernement.

Un porte-parole du Conseil du Trésor, Jacques Wilkins, a indiqué à La Presse que le gouvernement ne reniait pas l'étude conjointe menée en 1996 mais qu'il analysait la méthodologie retenue pour comparer le temps de travail d'un enseignant avec un professionnel du gouvernement. « Les ponts ne sont pas coupés puisqu'on négocie toujours à une table commune », dit-il.

On sait que le gouvernement doit déposer au plus tard le 21 novembre son plan devant la Commission sur l'équité salariale. Si elle n'en est pas satisfaite, la partie syndicale dispose de 90 jours pour y répondre. Mais il n'y a pas d'autres contraintes pour le gouvernement si ce n'est l'humeur de l'opinion publique. Donnant l'exemple du gouvernement fédéral, M. Savard rappelait que le dossier de l'équité salariale durait depuis 14 ans, ce qui représente une facture de 3,5 milliards de dollars.

Les Centres Jeunesse reçoivent un coup de pouce de Jeunesse au Soleil

LILIANNE LACROIX

La pauvreté amplifiant souvent les problèmes profonds éprouvés par leur clientèle, les Centres Jeunesse ont conclu hier avec l'organisme Jeunesse au Soleil une alliance pour combler certains besoins matériels des enfants et de leur famille tels que vêtements, nourriture, fournitures scolaires et articles de maison.

C'est sur référence et avec l'accompagnement d'intervenants sociaux que Jeunesse au Soleil se rendra dans les familles les plus vulnérables qui, trop souvent, n'ont même pas les ressources pour aller elles-mêmes chercher de l'aide. Une vingtaine de jeunes et leurs familles ont été ciblés en raison de l'urgence de leur cas et reçoivent déjà une forme d'aide conjointe. Claude Hamel, chef de service pour les Centres Jeunesse, évalue que quelque 300 familles pourraient avoir besoin de ce service. Au total, 4000 des 7200 jeunes recevant les services des Centres Jeunesse demeurent avec leur famille. « Nous voulons servir de lien pour ces familles souvent très isolées, leur faire savoir que la société peut les aider. Nous n'avons pas le mandat d'aide

financière mais Jeunesse au Soleil l'a. Alors, on a mis les deux forces ensemble », explique M. Hamel.

Jeunesse au Soleil n'en est pas à sa première entente du genre. Déjà, Hydro-Québec collabore avec Jeunesse au Soleil qu'elle alerte quand ses employés sont mis en face de cas de dénuement.

« Souvent, quand les gens ont recours à nous, on est en troisième période, il ne reste que cinq minutes de jeu et on perd 2-0, évoquait symboliquement Tommy Kulczyk, directeur des Services d'urgence de Jeunesse au Soleil. On nous appelle, par exemple, quand l'électricité vient d'être coupée. Si on peut intervenir avant cette extrémité, on peut être beaucoup plus efficaces. »

Jeunesse au Soleil a choisi de tenir sa conférence de presse la journée où, comme à chaque mois, des personnes âgées nécessitées viennent recevoir des vivres. « Cette entente qu'on conclut vise la prévention, ajoute M. Kulczyk. Elle a pour but d'éviter que ces jeunes en arrivent un jour, comme ces personnes âgées qui doivent venir ici, à manquer des choses les plus essentielles... »



MODULES EN GESTION ET CERTIFICATS

Donnez de l'élan
à votre carrière

Dans le cadre de ses programmes de certificat, l'École des HEC offre maintenant des modules en gestion. Il s'agit de blocs de quelques cours seulement – généralement 3 ou 4 – répondant à des besoins très précis de formation.

LES MODULES EN GESTION

Concision: 3, 4 ou 5 cours seulement

Pertinence: formation pratique

Reconnaissance: attestation d'études des HEC

NOUVEAUX MODULES OFFERTS :

- Développement d'applications informatisées
- Entrepreneurship
- Gestion financière des entreprises
- Internet dans les organisations
- Planification financière personnelle
- Titres financiers et gestion de portefeuille

AUTRES MODULES OFFERTS :

Bureautique et gestion, Éléments de gestion d'un commerce de détail, Qualité totale, Recrutement de personnel, Fiscalité, Gestion comptable pour PME, Marketing au consommateur, Environnement du commerce international, Gestion des équipes de travail, Relations de travail, Gestion de la rémunération, Gestion de la performance, Habiletés de supervision, Planification et contrôle de la production et des stocks, Approvisionnement, Gestion optimale de la production.

ADMISSION - HIVER 1999

Certificats et modules
Date limite : 15 octobre

LES CERTIFICATS HEC

- Administration
- Commerce de détail et distribution
- Commerce international
- Comptabilité professionnelle
- Gestion comptable des organisations
- Gestion d'entreprise
- Gestion des opérations et de la production
- Gestion des ressources humaines
- Gestion du marketing
- Gestion financière **RENOUVELE**
- Informatique pour gestionnaire
- Supervision

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
(514) 340-6151
certificat@hec.ca
http://www.hec.ca





Trois délirantes nouveautés tout simplement *Mmmmm... Ouuuu... Aaaah...*

Voici trois succulentes boissons à base d'espresso.



Mmmmm... un alléchant mariage d'espresso, de caramel crémeux et de douce vanille, couronné de lait mousseux et de traits de caramel.

Ouuuu... l'espresso nouveau à la saveur de sucre caramélisé d'une crème brûlée classique, coiffé de crème fouettée étoilée de gouttes de caramel.



Aaaah... une symphonie veloutée d'espresso, de chocolat riche et d'orange ensoleillée, rehaussée d'une mousse saupoudrée de zeste d'orange.

Prenez une seconde pour y goûter... et laissez-vous emporter.

Prenez une seconde pour faire plaisir à un ami

Présentez ce bon à l'achat d'un tentant Corretto Caramel, d'un délicieux Ristretto Crème brûlée ou d'un Mocca Mandarino velouté et nous vous en servons un autre

GRATUITEMENT !*

* Vous aurez exclusivement droit à une boisson européenne à base d'espresso de valeur égale ou inférieure à celle de la boisson que vous aurez achetée. L'offre n'est valide que sur présentation de ce bon, jusqu'au 15 novembre 1998, et ne peut être combinée à aucune autre offre spéciale.



Prenez une petite seconde...
juste pour vous

Laval / Laurentides / Lanaudière

La SITQ Immobilier injecte 60 millions à Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un investissement de 60 millions de dollars dans le Parc scientifique et de haute technologie a été annoncé, hier soir, aux membres du conseil municipal de Laval réunis en assemblée mensuelle.

Lancé par SITQ Immobilier, ce projet en quatre phases qui sera réalisé en trois ans va créer au total entre 1500 et 2000 emplois.

Ce secteur portera le nom de Technoval et accueillera des entreprises des secteurs de la biotechno-

logie, des produits pharmaceutiques ainsi que des technologies de l'information.

« Laval est un territoire à fort potentiel de développement. C'est pourquoi SITQ Immobilier y investit : en juin dernier, quatre im-

meubles sur le boulevard Daniel-Johnson, et aujourd'hui, dans Technoval. Ce projet correspond parfaitement au virage vers la nouvelle économie que nous prenons pour satisfaire cette clientèle de choix », a indiqué le président et chef de l'exploitation de SITQ Immobilier, Claude Legault. La société SITQ est une filiale de la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

Ce projet, aménagé boulevard Armand-Frappier, au sud du boulevard du Souvenir, tout près du

futur échangeur de la Concorde, s'étendra sur un terrain d'une superficie de près de 100 000 mètres carrés. Chaque édifice aura une vocation distincte.

Technologie de l'information

La construction du premier immeuble, qui nécessite des investissements de cinq millions et qui devrait créer 300 emplois, débute aujourd'hui. Une fois terminé, il logera le Centre de développement des technologies de l'information (CDTI).

Dans les prochaines semaines, on commencera la construction d'un immeuble de 18 millions destiné aux industries de la santé. Suivront deux autres immeubles qui nécessiteront des investissements de 18 millions chacun.

Le directeur général de Laval Technopole, Pierre Bélanger, a mentionné que ce lancement représente l'un des projets les plus importants pour le lancement du Parc scientifique et de haute technologie de Laval.

La literie de Mont-Tremblant lavée dans un hôpital

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

À une époque où l'on parle de plus en plus de privatiser les services de soutien des établissements de santé, le centre hospitalier et centre de réadaptation Antoine-Labelle, dans les Hautes-Laurentides, nage résolument à contre-courant.

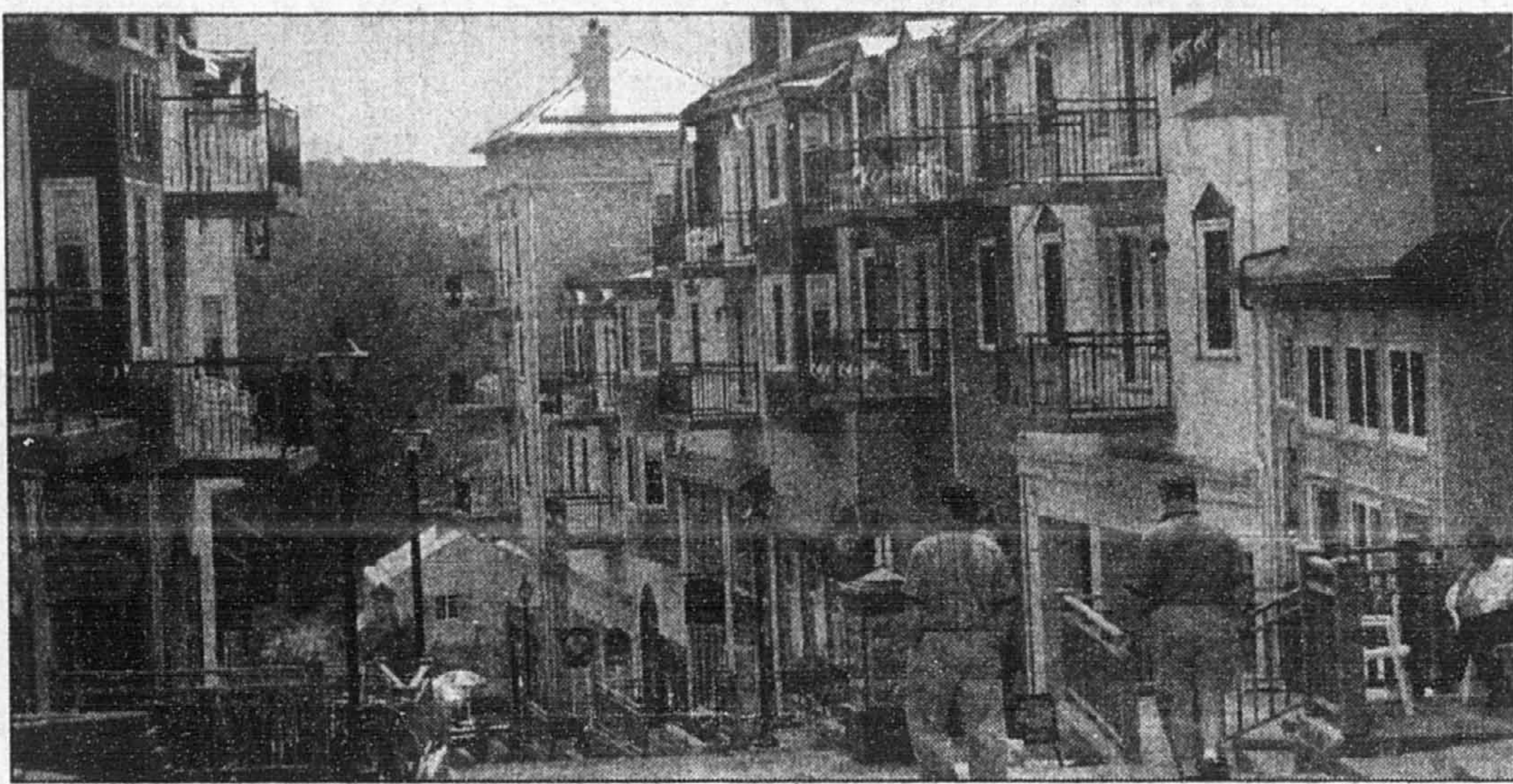
En effet, non content de se limiter à combler ses propres besoins, cet hôpital situé à L'Annonciation (un autre pavillon se trouve à Mont-Laurier) vient de décrocher le contrat de blancherie de la Station Mont-Tremblant, une affaire d'environ 500 000 \$.

Ce partenariat public-privé nouvelle vague permettra à l'hôpital de rentabiliser ses installations, qui ont fait l'objet d'investissements de 1,2 million de dollars en 1991.

Pas de profits

« Présentement, on fonctionne à 50 % de nos capacités, alors que le contrat avec Tremblant va nous faire passer à 85 % », explique le directeur des services administratifs de l'hôpital, Jean Gauthier. La capacité totale de l'établissement est de 2,2 millions de kilos de linge par an.

Selon M. Gauthier, contrairement à l'Institut de cardiologie de Montréal, qui prévoit accueillir des



Station Mont-Tremblant enverra 725 000 kg de blancherie vers le CHCR Antoine-Labelle, un contrat d'une valeur de 500 000 \$ qui rentabilisera des investissements de 1,2 millions dans l'hôpital.

patients étrangers « payants » à compter de janvier, le CHCR Antoine-Labelle ne prévoit pas dégager de profits, même si ceux-ci auraient pu être utilisés pour améliorer la qualité des services aux patients québécois.

« On n'est pas là pour faire des profits, ça nous permet simplement de rentabiliser notre équipement et de jouer notre rôle de citoyen corporatif », a dit M. Gauthier, souli-

gnant que l'accord d'un an, renouvelable, qui doit être officiellement signé cette semaine, permettra la création de l'équivalent de huit postes à temps plein.

Il est possible que la communauté d'affaires crie à la concurrence déloyale, admet M. Gauthier. « Mais on n'était pas en concurrence avec les entreprises locales, parce qu'il n'y a pas dans la MRC Antoine-Labelle de blancheries pri-

rées capables de répondre à la demande de Tremblant », a-t-il déclaré.

C'est que le nombre de condominiums aux abords des pentes doit passer de 450 à plus de 700 d'ici un an, selon le porte-parole, Yves Juneau, rendant la petite blancherie située sur les lieux tout à fait inadéquate. La quantité approximative de lingerie, de literie et d'uniformes que la station fera nettoyer à

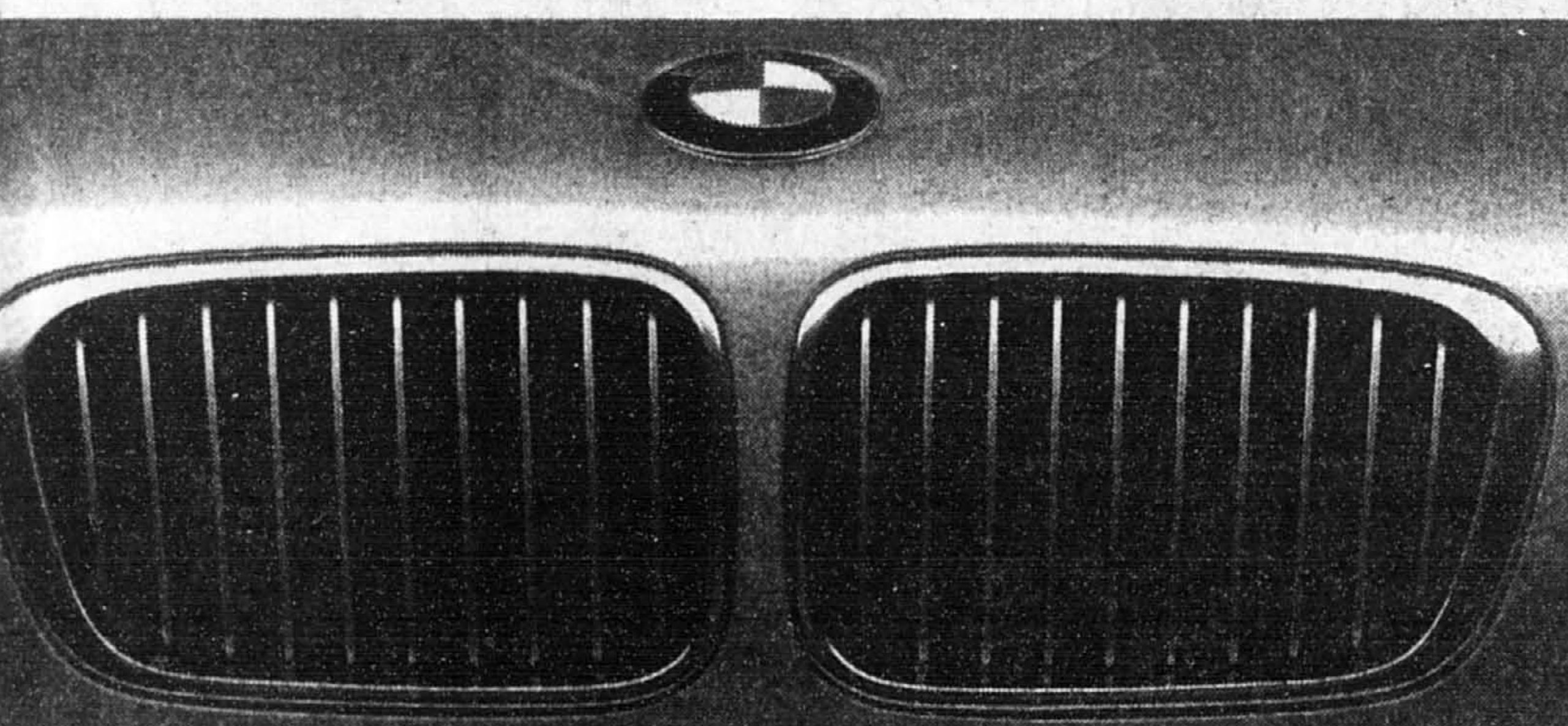
L'Annonciation est de 725 000 kilos et pourrait augmenter de 15 à 20 % par an au cours des trois prochaines années.

Bémols de la régie

La régie régionale de la santé des Laurentides approuve l'entente, mais avec des bémols. « Si c'était n'importe où ailleurs dans la région, on n'aurait jamais accepté ça », affirme le directeur des ressources humaines, financières et techniques, Richard Tremblay. « Si on est d'accord, c'est à cause de la situation géographique particulière de l'établissement, qui est aussi l'employeur principal de la ville et des environs, a-t-il expliqué. C'est un hôpital immense qui a subi une importante décroissance, et plusieurs comités ont été formés dans le passé pour voir comment il pourrait continuer à jouer son rôle de moteur économique. »

Vérification faite à l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ), le genre d'entente que s'approprient à signer la Station Mont-Tremblant et le CHCR Antoine-Labelle est presque sans précédent au Québec. « C'est un domaine très très délicat, tout le monde marche sur des oeufs », a dit le porte-parole de l'AHQ, François Marcl. Dans la plupart des exemples connus, les hôpitaux partagent des services avec d'autres établissements du réseau, la blancherie ou l'alimentation par exemple. Le CHCR Antoine-Labelle fait déjà de même avec divers hôpitaux et centres d'accueil de la région.

Un taux qui a de la gueule!



3,9% Un taux protégé sur la BMW 328i et la BMW 528i.

Jusqu'au 31 octobre 1998, vos concessionnaires BMW du Grand Montréal vous font une offre qui a de la gueule: un taux protégé de 3,9 % sur les modèles 328i et 528i 1998. Dépêchez-vous donc de passer chez votre concessionnaire BMW, car avec un pareil taux, les BMW 328i et 528i 1998 s'envoleront très vite! Et s'il n'en reste plus, c'est vous qui risquez de faire la gueule!

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talton Ouest
Montréal
731-7871

Laval
Boulevard St-Martin Auto Inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
(450) 667-4343/Mil 343-3412

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert Inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
695-6662/343-3413

Rive Sud
Park Avenue BMW
6755, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal 875-4415



Le plaisir de conduire.

* Offre valable sur les modèles 328i et 528i 1998 neufs, 4 portes, 5 vitesses. Les taux de location sont offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation du crédit. Les mensualités de 399\$ pour la 328i et de 599\$ pour la 528i sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 27 mois (328i) et de 36 mois (528i), avec un versement initial ou une valeur de reprise de 4 995\$ (328i) et de 6 995\$ (528i). Le taux de financement est de 3,9 %. Valeur résiduelle garantie de 31 614\$ (328i) et de 29 786\$ (528i). Des frais de 0,15 \$ du km s'appliquent (328i) et de 0,20 \$ du km (pour la 528i) sur la portion du kilométrage excédant 18 000 km par année. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 31 octobre 1998.

Funérailles sans animosité pour l'agent Courchesne

Le directeur de la Régie de police intermunicipale de Joliette, Michel Lachance, a demandé à ce que des policiers de la Sûreté du Québec et de son service agissent comme porteurs lors des funérailles civiques de l'agent Dominique Courchesne qui aurait lieu demain.

Le jeune policier de 23 ans de cette régie de police a été happé par une auto de la Sûreté du Québec samedi lors d'une poursuite.

M. Lachance veut ainsi démontrer qu'il n'existe aucune animosité entre son service de police municipal et la SQ à la suite de cet événement. Pour lui et tous ses collègues, il s'agit d'un accident.

Pour ce qui est du caporal Raymond Bouchard, qui était au volant de l'auto de la SQ, il est toujours

en état de choc et ses collègues croient qu'il prendra la retraite à laquelle il a droit. Il compte près de 30 ans de service.

C'est à 14 h en l'église Christ-Roi, 330, rue Papineau, à Joliette, qu'auront lieu les funérailles. Le rassemblement des agents de la paix qui participeront au cortège se fera, à 12 h 30, devant le Centre hospitalier régional de Lanaudière, 1000, boulevard Sainte-Anne, à Saint-Charles-Borromée, tout près de Joliette.

La dépouille du jeune policier, qui était à l'emploi de la Régie depuis trois mois, sera exposée à la résidence funéraire Lanaudière, à Saint-Charles-Borromée, à compter de 14 h aujourd'hui.

Changement de nom à Deux-Montagnes

Le directeur général des élections du Québec, Me Jacques Girard, vient d'accepter de modifier le nom du Parti des citoyens de Deux-Montagnes pour celui de Équipe Forget/Parti des citoyens de Deux-Montagnes. Me Girard a acquiescé à la demande du chef de cette formation politique, Pierre-Benoît Forget. Ce parti a été autorisé cette année et son représentant officiel est Bertrand-P. Forget.

AVIS À TOUS NOS CLIENTS

Le lundi 12 octobre 1998
jour de l'Action de grâce,
nos bureaux seront fermés toute la journée.

LES PETITES ANNONCES

La Presse

OPÉRATION SURVIE OURAGAN

LE MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC, APPUYÉ PAR LA CSN, LA CEQ, LA FTQ, LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ ET LES PARTENAIRES DE LA SQP LANCE UNE COLLECTE DE FONDS POUR L'AIDE AUX SINISTRÉS DE LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE ET D'HAÏTI.

L'urgence de la situation appelle votre don :
1 888 693-2697 ou
(514) 937-1614
Les responsables de la campagne :
OXFAM-QUÉBEC et ROCAHD

Prénom _____
Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
MERCI de nous envoyer votre don et ce coupon dûment rempli à : OXFAM-QUÉBEC, 2330, rue Notre-Dame Ouest, Bureau 200, Montréal (Qc) H3J 2Y2
☐ Pour HAÏTI ☐ Pour la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Je paie par chèque ☐ ou mandat postal ☐
à l'ordre de OXFAM-QUÉBEC
ou par Visa-☐ OXFAM ☐ Visa ☐ Master Card ☐ AMEX ☐
N° de la carte _____ Date d'expiration _____
Signature _____ Date _____
OXFAM-QUÉBEC émet un reçu d'impôt pour tout don de 10 \$ et plus.
N° d'enregistrement : 11907 5091 RR0001

2883311-0 ☐ Pour les DEUX PAYS

Rive-Sud / Montréal

Chambly: le syndicat dénonce le manque de sécurité et d'effectifs au pavillon pour jeunes délinquants

MARTHA GAGNON

Inauguré officiellement la semaine dernière, le nouveau pavillon à sécurité maximale pour jeunes délinquants à Chambly suscite des critiques de la part du syndicat des employés qui se plaint des lacunes dans le système de sécurité, du manque d'effectifs, de l'expérience insuffisante de certains employés et du peu d'encadrement.

Lors d'une entrevue hier, deux représentantes syndicales ont tenu à répliquer aux commentaires du directeur général des Centres jeunesse Montérégie, André Brunelle, qui laissait entendre, lundi dernier, que les choses allaient plutôt bien au nouveau pavillon construit au coût de 20 millions. Selon Diane Desrochers, porte-parole du syndicat de Chambly, et Anne Pâquet, présidente du syndicat des employés des Centres de services sociaux Richelieu, le directeur a omis de parler de certains problèmes qui existent depuis l'ouverture du pa-

villon de 84 places en mars dernier.

« Des employés ont été victimes d'agression de la part de jeunes très violents et des fugues se sont produites à cause des faiblesses du système de sécurité, explique Mme Desrochers. Des jeunes sont parvenus à arracher les cadres en métal des fenêtres de leurs chambres pour se sauver, alors que d'autres sont venus à bout des serrures. Le personnel est insuffisant et inférieur à celui des autres centres à sécurité maximale. » Elle ajoute que deux employés dans son équipe sont en congé parce qu'ils ont été

victimes d'agressions. « On n'a pas le temps de faire de la réadaptation, seulement de la surveillance », souligne-t-elle.

Pour sa part, Mme Pâquet affirme que « le responsable des admissions des Centres jeunesse refuse ou hésite à envoyer certains cas très lourds au pavillon de Chambly parce que l'encadrement est inadéquat ». Présidente syndicale et agente de relations humaines, elle estime que les conditions de travail actuelles ne répondent pas aux besoins d'un centre d'accueil dont la clientèle est dangereuse. « Ce ne sont pas des enfants de chœur, dit-elle. Il y a des meurtriers, des violeurs et des délinquants endurcis qui nécessitent l'intervention d'un personnel nombreux et expérimenté. Plusieurs des éducateurs viennent de terminer leurs études et ne sont pas prêts à assumer de telles responsabilités. »

Mme Pâquet affirme que la répu-

tation du pavillon Chambly est celle d'une « garderie » et non d'un centre à sécurité maximale si l'on se fie aux commentaires de certains jeunes qui ont vécu dans d'autres établissements.

Roger Gagnon, directeur du centre d'accueil de Chambly, reconnaît qu'il y a des problèmes et qu'une fugue s'est produite le jour même de la cérémonie d'inauguration.

« Nous avons fait appel à un consultant, soit l'ancien directeur du centre d'accueil Cité des Prairies, Jean-Marie Carrette, pour évaluer la situation et formuler des recommandations d'ici le début de novembre », précise M. Gagnon.

La direction a aussi nommé une personne responsable de la supervision des nouveaux employés. « Nous exigeons une formation de base de niveau collégial en éducation spécialisée, mentionne le directeur. Idéalement, nous aimerions avoir plus de gens d'expérience mais le recrutement

est plus difficile qu'on ne le croit. »

Quant au nombre d'employés que le syndicat juge insuffisant, M. Gagnon explique que l'idéal serait aussi de pouvoir grossir les équipes. « Mais nous fonctionnons avec les budgets que nous avons, dit-il. À la lumière du rapport de M. Carrette, nous verrons s'il y a lieu de modifier les choses. »

Concernant la sécurité, M. Gagnon admet aussi qu'il y a des lacunes. « Il faut réparer les fenêtres qui ne sont pas aussi sûres qu'on nous le disait. Il y a aussi les serrures. On voulait éviter l'aspect trop carcéral mais il y a des corrections à apporter. »

La clientèle du centre d'accueil est de 160 gars et filles, de 13 à 18 ans, qui ne nécessitent pas tous des conditions de sécurité maximale. Plusieurs sont en « garde ouverte », donc bénéficient d'un encadrement moins rigide.

Travaux bloqués à Beloeil

MARTHA GAGNON

Les travaux d'aménagement du système d'épuration des eaux ont à nouveau été paralysés à Beloeil hier, soulevant l'exaspération de plusieurs citoyens.

Les camionneurs se plaignent toujours de n'avoir pas été payés entièrement pour les travaux déjà accomplis. Un litige entre l'entrepreneur général Gevco et le constructeur sous-traitant, Joseph Piazza, est à l'origine de leurs problèmes. Le chantier a déjà été paralysé à plusieurs reprises.

Gilles Desrochers, de la Société québécoise d'assainissement des eaux, responsable de l'exécution des travaux, ignorait hier après-midi si le chantier serait ouvert ce matin. « C'est à la compagnie d'assurances La Garantie, respon-

sable de la caution, d'essayer de régler le litige. Elle pourrait, dans le cas contraire, demander une injonction pour assurer la continuité des travaux », a-t-il expliqué.

Pour sa part, le directeur général de la ville de Beloeil, Daniel Desroches, affirme qu'il s'agit du dernier chantier majeur sur la rue Dupré qui devrait durer de quatre à six semaines. La nouvelle usine d'épuration, qui dessert Beloeil et trois autres villes voisines, est toutefois en opération. « Il ne reste que certains raccordements dans certains secteurs », explique M. Desroches.

Le litige entre l'entrepreneur général et Joseph Piazza a déjà donné lieu à des recours devant les tribunaux concernant le paiement des travaux de six millions. Les camionneurs, eux, ont reçu 50 % du montant qui leur est dû et réclament l'autre moitié, sinon ils poursuivront leurs moyens de pression.

Les locataires de HLM accusent l'administration Gladu de « mépris »

MARTHA GAGNON

À l'approche des élections, l'Association des locataires de HLM de Longueuil et la Fédération provinciale dénoncent le « mépris de l'administration Gladu » qui les a obligées à se battre durant cinq ans afin d'obtenir le droit de participer à la gestion des logements sociaux.

« Il a fallu l'intervention récente du gouvernement du Québec pour contraindre la Ville à faire preuve d'un minimum de démocratie et de transparence dans l'administration des 1400 HLM », a déclaré hier Robert Pilon, de la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec. En avril, les locataires s'étaient même rendus manifester devant le Parlement pour réclamer que leurs droits soient mieux reconnus.

Devant les pressions, le gouver-

nement a finalement accepté d'amender la Loi de la Société d'habitation du Québec pour permettre que deux représentants élus par l'ensemble des locataires siègent obligatoirement sur les conseils d'administration de tous les offices du Québec.

« Cet amendement vise en particulier Longueuil, explique M. Pilon. L'administration Gladu ne pourra plus tout contrôler comme elle le fait depuis des années, en fonctionnant constamment à huis clos et en procédant de façon partisane à la nomination des administrateurs. Jusqu'à aujourd'hui, c'est la Ville qui nommait le représentant des locataires de son choix. »

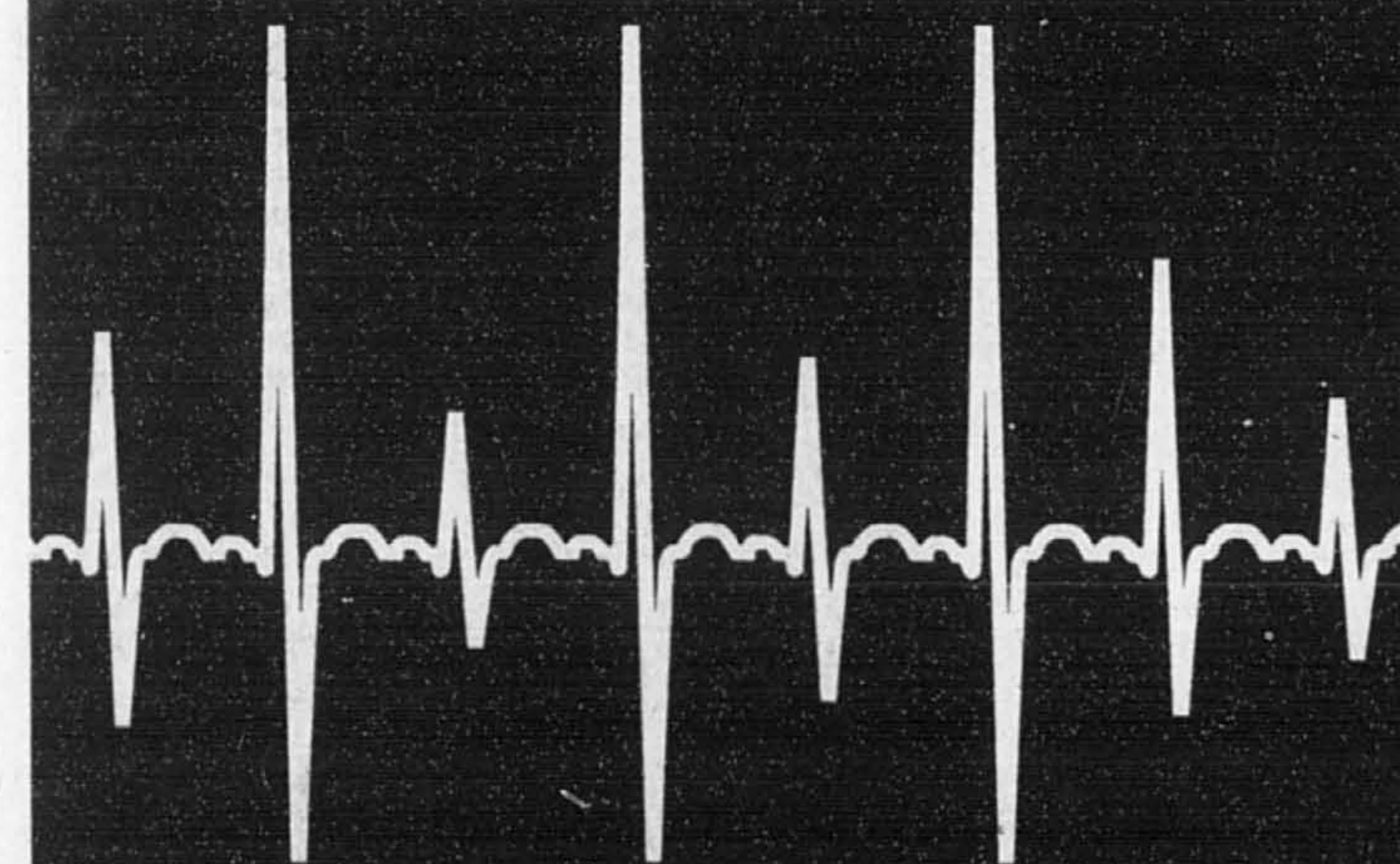
Selon la Fédération, Longueuil est l'une des villes parmi les plus importantes à refuser aux locataires le droit de représentativité. « Sur

les 650 offices municipaux, on estime qu'environ 80 respectent peu ou pas les droits des locataires », précise M. Pilon.

D'ici le 1^{er} janvier 99, les deux représentants des locataires de HLM devront être nommés au conseil d'administration de l'office municipal de Longueuil où, affirme l'association, « ils pourront mieux vérifier comment les budgets sont dépensés ».

L'Association des locataires de Longueuil profite de la campagne électorale pour réclamer un « changement d'attitude de la part de l'administration Gladu ou, sinon, un changement d'administration ». M. Pilon, de la Fédération provinciale, va plus loin en affirmant qu'une « administration qui ne respecte pas les droits démocratiques ne mérite tout simplement pas d'être réélue ».

Hypertendu?



Prenez l'Hyper hypothèque Desjardins.



Remise jusqu'à 3 000 \$

Assurance habitation gratuite • Protection propriétaire

Offre prolongée

Hypertendu à l'idée d'acheter votre première maison? L'Hyper hypothèque Desjardins a tout pour vous calmer. En plus d'être très avantageuse, elle vous est offerte par des gens expérimentés en matière d'habitation. Faites comme un demi-million de propriétaires québécois: choisissez l'Hyper hypothèque Desjardins. Et détendez-vous. Pour tous les détails, parlez-en à un conseiller à votre caisse.

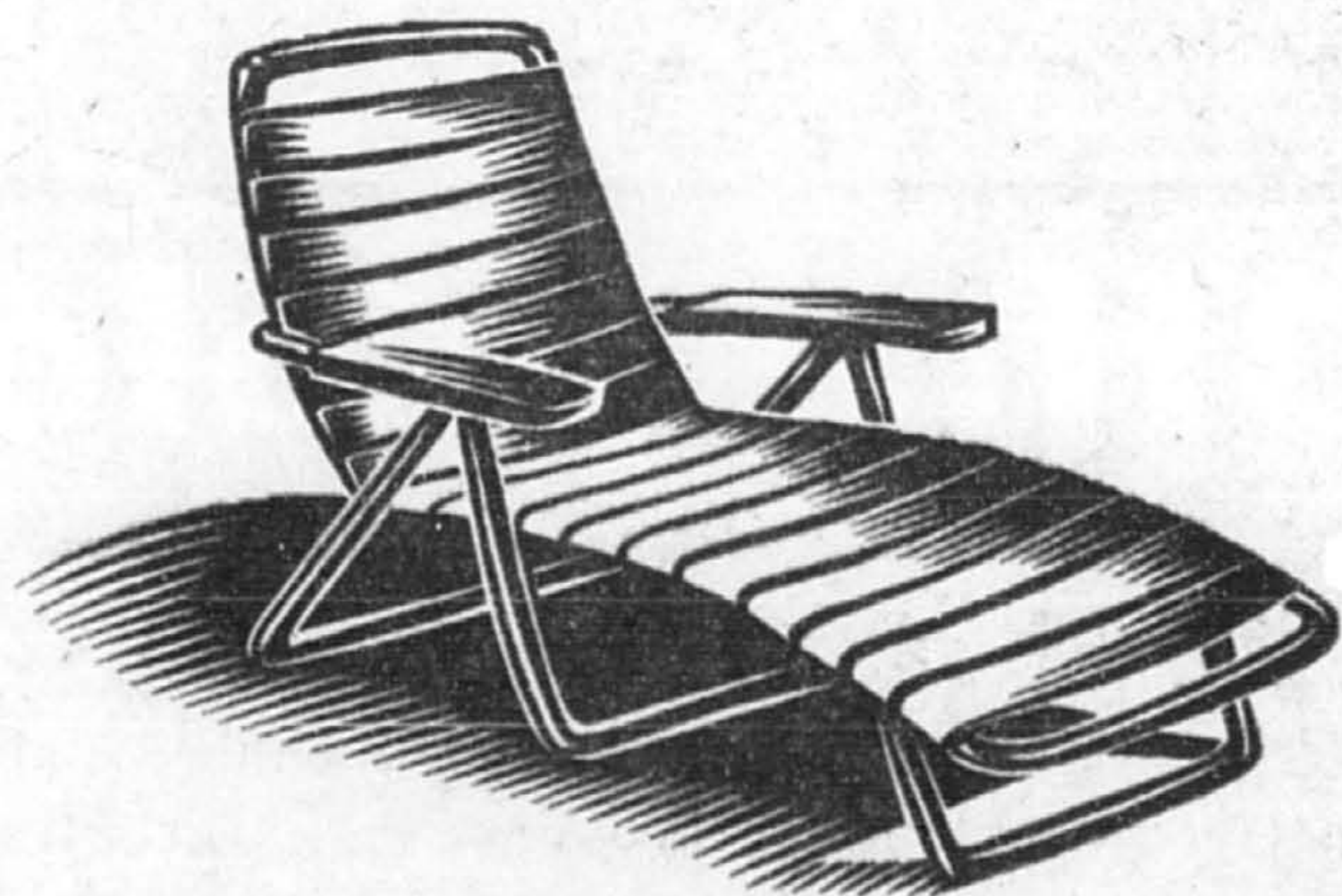
www.desjardins.com
Accès 1 800 CAISSES

Desjardins

Après 9 allers-retours, en plus de la prime de 45 000 points, vous obtenez 2 billets en classe économique pour n'importe quelle destination au Canada ou aux États-Unis continentaux sur les ailes de Canadien.



3 allers-retours et 15 000 points en prime!



Canadien *Plus*

Rétroactif au 1^{er} septembre 1998!

Du premier septembre au 30 novembre 1998, faites trois allers-retours admissibles à bord de Canadien[®], d'Inter-Canadien[®], d'American Airlines, de British Airways ou de Qantas et vous obtiendrez une prime de 15 000 points Canadien Plus à utiliser comme vous le désirez.

RÉTROACTIF FN PLUS!

Si vous avez voyagé avec nous depuis le premier septembre, vous vous rapprochez du but.

FACILE!

Pour profiter de cette offre, il suffit de donner votre numéro de membre Canadien Plus au moment des réservations ou de l'enregistrement.

Pour chaque trio d'allers-retours admissibles, nous vous accorderons automatiquement une prime de 15 000 points* en plus de vos points habituels. Si vous n'êtes pas membre de Canadien Plus et désirez le devenir, veuillez consulter les conditions ci-dessous.

Réservez dès maintenant!

N'hésitez pas, composez le 1 800 665 1177 ou communiquez avec votre agent de voyages. Encore mieux, obtenez 500 points supplémentaires en réservant par l'intermédiaire de notre site Web au www.cdnaair.ca

**Vous ne ferez pas
trois allers-retours?
Même si vous n'en faites
qu'un ou deux,
vous doublez vos points!††**

Canadien[™]
Pour voyager comme vous l' aimez

www.cdnaair.ca

American Airlines

BRITISH AIRWAYS



Inter-Canadien[™]

Vous devez être membre de Canadien Plus pour participer. Si ce n'est pas le cas, composez le 1 800 665-1177 pour vous inscrire, ou passez par notre site Web (www.cdnaair.ca). Les nouveaux membres doivent faire parvenir leur carte d'embarquement et le reçu de leur billet à Canadien Plus, "Trois vols", C.P. 7737, Succ. Terminal, Vancouver (CB) V6B 5W9. *Ou nos partenaires régionaux. *Le seuil de points-primes Canadien Plus sera porté au compte du client en nombre différentiel en fonction du nombre d'allers-retours admissibles effectués entre le 01/09/98 et le 30/11/98 (par ex.: deux vols = seuil de points non atteint, de 3 à 5 vols = prime de 15 000 points, 6 vols = prime de 30 000 points). ††Si vous faites moins de trois allers-retours entre le 01/09/98 et le 30/11/98 (soit 1 à 5 tronçons), obtenez le double des points pour chaque tronçon effectué. Sont admissibles les vols réservés et effectués dans les catégories suivantes: Canadien ou ses partenaires régionaux: F, J, C, Y, B, H, Q; American Airlines: F, P, C, Y, B; British Airways: F, J, C, Y, S; Qantas: P, J, Y. Tous les règlements et les conditions du programme Canadien Plus s'appliquent. American Airlines est une marque déposée de American Airlines Inc. Canadien et Canadien Plus sont des marques déposées des Lignes aériennes Canadien International Ltée.

Arts et spectacles

Le Studio : brillant début de 25^e saison

CLAUDE GINGRAS

La 25^e saison du Studio de Musique ancienne de Montréal — et sa deuxième à l'église Saint-Léon de Westmount — s'ouvrira dimanche soir par un programme vocal et instrumental italien. Suivant une formule de plus en plus répandue, un titre s'ajoutait au thème déjà choisi : « Deux basiliques ».

On aura compris qu'il y avait du Monteverdi au programme, la première référence ici étant Saint-Marc de Venise, où Monteverdi fut maître de chapelle. L'autre basilique illustrée est moins connue : il s'agit de San Petronio de Bologne, qu'allaient représenter Maurizio Cazzati et son successeur Giovanni Paolo Colonna.

Avant le concert, le directeur du SMAM, Christopher Jackson, vint annoncer que la pièce de Cazzati serait remplacée par deux sonates de Salomone Rossi, compositeur d'origine juive et contemporain des autres au programme. M. Jackson n'a pas expliqué le changement et n'a pas donné les nouveaux titres assez clairement pour que je puisse les donner à mon tour. Or, comme il était trop tard pour courir à mon *Grove's* et vérifier, il faut donc rester dans la vague en ce qui concerne Signor Rossi.

Peu importe. La rigueur était d'ailleurs assez élastique ce soir-là puisqu'un quatrième compositeur au programme, Giovanni Paolo Cima, reste sans référence à une basilique et ne recevait qu'une toute petite mention à la fin de notes bien incomplètes, comme c'est toujours le cas au SMAM. Cima a laissé un catalogue principalement instrumental et c'est à cette source qu'étaient puisées les deux oeuvres le représentant.

Encore une fois, donc, des réserves sur la façon dont le SMAM encadre ses programmes. Aucune cependant sur l'exécution. Vingt-cinq ans de travail continu ici même et, plus récemment, trois mois de tournée en Europe comme chef ont apporté à Christopher Jackson une assurance, un contrôle, un raffinement, un relief dont bénéficient grandement les instrumentistes, choristes et solistes du Studio, comme l'indique ce premier concert annonciateur d'une superbe saison.

De correcte et un peu provinciale qu'elle était, sa direction est maintenant beaucoup plus énergique et, conséquemment, la réponse de sa double formation. L'excellence des Plouffe et Brault aux violons inspire manifestement tous les instrumentistes. Du côté du chœur, même très haut niveau, à commencer par la justesse, sur laquelle un gros effort a été porté. À signaler aussi, la coordination, par exemple dans le *Gloria* de Monteverdi pris à un tempo assez rapide. Et, cette fois, les voix qui sortaient des rangs pour les solos étaient toutes bonnes. Les médiocres, s'il en reste, étaient enfin tenues à l'écart.

STUDIO DE MUSIQUE ANCIENNE DE MONTRÉAL.
Dir. : Christopher Jackson. Dimanche soir, église Saint-Léon de Westmount. (Radiodiffusion : 18 oct., 8 h du matin, CBM-FM.)

Programme :

Deux Sonates - Rossi

Motet *Beatus Vir* - Monteverdi

Canzona *La Corda* - Cima

Gloria à sept voix - Monteverdi

Messe à neuf voix - Colonna

Sonate ext. des *Concerti ecclesiastici* - Cima

Magnificat, ext. de *Vespro della Beata vergine* - Monteverdi

Écoeuré, Pierre Gauvreau n'écrira pas la fin du *Volcan tranquille*

TÉLÉVISION



Louise Cousineau

Fâché du « mépris de Radio-Canada », l'auteur Pierre Gauvreau a annoncé à la SRC et à ses acteurs qu'il n'écrirait pas les dix derniers épisodes de son téléroman *Le Volcan tranquille*. « Comme la Vénus de Milo qui n'a pas de bras et la Victoire de Samothrace pas de tête, *Le Volcan tranquille* n'aura pas de fin, disait Jeannine Carreau, la femme de Pierre Gauvreau hier. Ce sera un symbole ! »

Les quelque 500 000 téléspectateurs qui suivent les aventures de la famille Dessables dans le Montréal du temps de la guerre 39-45 ne sauront donc jamais comment l'histoire finit. La troisième année du *Volcan tranquille* doit avoir lieu la saison prochaine.

Selon Mme Carreau, Radio-Canada a mal servi l'oeuvre de Pierre Gauvreau en la logeant contre *Le Retour* à TVA et le hockey à TQS le mercredi soir.

« Nous avons demandé que *Le Volcan* soit diffusé à 21 h la saison dernière. C'est une oeuvre que seuls les adultes peuvent apprécier. Mais, on nous a répondu que l'émission

Enjeux ne pouvait pas passer à 20 h. » Pire encore, la décision de Radio-Canada de diffuser dix épisodes originaux du *Volcan tranquille* durant l'été a encore plus fâché Pierre Gauvreau. « À 20 h un lundi soir d'été, les gens sont dehors, pas devant leur téléviseur », dit-il. Beaucoup ont vu dans cette décision estivale l'équivalent d'une « vente de feu » : Radio-Canada se débarrassait d'un téléroman qui n'attire pas un grand nombre de téléspectateurs. La moyenne d'auditoire de l'été a été de 371 000. La saison dernière, *Le Volcan* a attiré 530 000 spectateurs. Beaucoup moins que les autres téléromans de Radio-Canada et de TVA.

L'auteur plaide que les téléspectateurs plus cultivés ont droit à des téléromans différents et plus difficiles et que Radio-Canada a pour mission de satisfaire aussi ces téléspectateurs, pas seulement la grosse majorité pour le besoin des cotes d'écoute. Il se plaint aussi du manque de publicité de Radio-Canada pour son téléroman.

Mais lorsqu'il a appris en début de cette saison que *Le Volcan tranquille* serait de nouveau logé le mercredi contre *Le Retour* cet automne et ne serait pas diffusé durant l'hiver pour revenir l'été prochain, M. Gauvreau a décidé qu'il en avait assez.

« Il ne le fait pas de gaité de coeur », de dire Mme Carreau.

À Radio-Canada, la nouvelle directrice générale des programmes Claire Samson fait face à un dilemme. Les comédiens doivent tourner les épisodes 3 et 4 de la saison prochaine dans deux semaines. Ce pourrait être les derniers : « On ne veut pas laisser nos téléspectateurs la patte en l'air avec de grands pans de l'histoire qui manquent », dit-elle. Chaque saison comporte 26 épisodes. La prochaine n'en compterait que 16.

« De plus, ajoute-t-elle, la fin de la sai-

son actuelle pourrait, à la rigueur, constituer une fin logique à l'histoire. »

Ce qui signifierait que Radio-Canada ne montrerait pas les quatre épisodes de la dernière saison qui auront été tournés.

Le Volcan tranquille est le troisième téléroman de Pierre Gauvreau. Son premier, *Le Temps d'une paix*, a connu un immense succès et attiré une foule de touristes dans la région de Charlevoix, qui voulaient voir où Rose-Anna et Joseph-Arthur habitaient. Le deuxième, *Cormoran*, a un peu moins frappé l'imagination populaire. Il se déroulait dans le Bas-du-Fleuve.

Le Volcan tranquille est l'oeuvre urbaine de Pierre Gauvreau, qui se déroule à Montréal vers la fin de la guerre 39-45, une époque de grande remise en question de l'autorité cléricale et politique dans certains cercles montréalais. Une époque qui a enfanté la Révolution tranquille des années 60. Malheureusement pour l'auteur, bien des spectateurs trouvent l'action trop lente. Le jeu des comédiens a également été critiqué.

Les comédiens ont été engagés pour les trois saisons du *Volcan tranquille* : logiquement, ils devraient être payés, même si les tournages sont arrêtés. De plus, les extérieurs de la troisième année ont presque tous été tournés. Selon Mme Samson, cela représente une perte de 500 000 \$ pour Radio-Canada si l'auteur de revient pas à de meilleurs sentiments.

Le directeur des dramatiques, Jean Salvy, a tenté de rencontrer M. Gauvreau. Peine perdue.

Dans la lettre qu'il a envoyée à Radio-Canada, Pierre Gauvreau parle d'un règlement final de ses cachets.

« Pas question de payer pour les épisodes qui n'auront pas été livrés », déclare Claire Samson.

Vancouver : les années d'exil

LUC PERREAULT
VANCOUVER

Pas besoin d'avoir fréquenté longtemps Vancouver pour en percevoir le caractère cosmopolite. Cet aspect de sa personnalité saute aux yeux dès qu'on met le pied sur la côte Ouest. En se promenant le moindre dans les rues de la ville, on croise une population tout aussi bigarrée, sinon plus, qu'à Montréal. Cette Colombie, a-t-on envie de hasarder, se fait de moins en moins britannique et de plus en plus asiatique. On ne s'étonne guère alors que les deux thèmes dominants du 17^e Festival du film de Vancouver soient l'exil et l'immigration.

Nous étions un groupe d'invités, dimanche, à bord du bateau de plaisance qui nous emmenait en balade à travers la baie. Vu d'une certaine distance, malgré la brume, le centre-ville majestueux se découpait avec sa ligne de gratte-ciel.

« Imaginez à quoi pouvait bien ressembler ce paysage quand George Vancouver a découvert cette côte, au XVIII^e siècle », a lancé un participant à l'excursion.

La remarque sortait de la bouche de Colin Browne, un professeur de cinéma bien connu de l'université Simon-Fraser. Pendant un moment, il nous a fait voyager dans le temps. On s'est mis à imaginer le même paysage, habité cette fois par des représentants des premières nations. Du coup, l'univers s'est mis à basculer. Le

monde n'était plus le même. C'est un peu le genre de balade que propose cette année le festival. Les programmeurs de cet événement n'avaient pas prévu bâtir leur festival autour de films qui traiteraient de l'exil et de l'immigration. C'est seulement après coup, m'expliquait le jeune directeur de 41 ans, Alan Franey, que ce thème s'est imposé comme une évidence. Plus de 50 des films au programme gravitent autour de cette idée. Il y a quelque chose dans l'air qui rend cette année ce thème particulièrement d'actualité.

Franey qui a débuté au festival comme programmeur au moment où il fréquentait encore l'université et qui en dirige les destinées depuis 11 ans, rappelle d'une part que Vancouver n'a pas cessé d'accueillir des immigrants, notamment des ressortissants de Hong-Kong, à la veille de la rétrocession de cette ville à la Chine, l'an passé. Mais il souligne aussi que le Canada dans son ensemble est plus que jamais reconnu dans le monde comme une terre d'accueil.

« Si ce thème paraît autant d'actualité, explique-t-il, ce n'est pas seulement parce que le Canada continue à être un pays d'immigration. C'est aussi parce que, un peu partout à travers le monde, on réfléchit en ce moment aux attitudes que doivent prendre les individus et les pays face à l'immigration. »

De nombreux facteurs contribuent, selon lui, à cette prise de conscience mondiale. Il

y a tout d'abord la remontée des nationalismes qui poussent de nombreuses victimes à s'exiler. Ensuite, ce sont les guerres civiles, un peu partout sur la planète, qui provoquent des flots importants d'émigration. Les menaces à la démocratie qui s'expriment aussi ici et là dans le monde se traduisent, là encore, par l'exil de certaines populations.

Ajoutez à cela, poursuit Franey, la chute de l'Union soviétique, les malheurs qui frappent, entre autres, la Russie, la domination de plus en plus poussée des grandes corporations, la course de plus en plus effrénée à la consommation, l'attraction de certains modèles culturels dont celui de l'Amérique du Nord : tout ça finalement entraîne des effets et bouleverse l'équilibre international.

L'exil, par ailleurs, peut être intérieur. Il peut aussi correspondre au passage de la campagne à la ville. Il peut s'agir enfin d'un exil littéraire ou métaphorique, au sens, comme l'explique Franey, où le monde auquel quelqu'un s'était habitué, tout à coup, n'est plus vraiment le sien. La technologie — le phénomène Internet, entre autres — renforce ce genre de sentiment d'aliénation. Finalement, ce thème de l'exil, il ne se fait pas seulement sentir dans la fiction ou le genre documentaire. Il contamine tous les autres genres. On le retrouve même dans la comédie. Preuve que ce thème devenu syndrome inquiète l'humanité.

Une semaine « contemporaine »

MUSIQUE



Claude Gingras

Pur hasard et non résultat d'une concertation, quatre organismes locaux offrent en six jours une sorte de festival de musique contemporaine. Samedi soir, l'Ensemble Contemporain de Véronique Lacroix ouvrait sa sai-

son. La Société de Musique contemporaine du Québec en fait autant ce soir, suivie du Nouvel Ensemble Moderne jeudi soir. Et ce même jeudi soir, il faudra choisir entre le NEM et l'Ensemble de Musique contemporaine de McGill.

Voyons les détails. Ce soir, 20 h, salle Pierre-Mercure, Walter Boudreau et l'Ensemble de la SMCQ proposent une « Bédéphonie » inspirée des dessins animés. Avec René Lussier à la guitare électrique ou Joseph Petric à l'accordéon, on entendra des oeuvres de Lussier, précisément, et de trois compositeurs prénommés John : Zorn, Oswald et Adams. Mentionnons, de John Adams, la *Chamber Symphony* inspirée de Schoenberg.

Jeudi, 20 h, salle Claude-Champagne, concert gratuit du NEM pour marquer le début de sa 10^e saison. Lorraine Vaillancourt et ses musiciens y reprendront le programme qu'ils présentaient hier

soir à Los Angeles, dans le cadre des Monday Evening Concerts : Concerto pour clarinette d'Elliott Carter, avec Simon Aldrich comme soliste, *Pascal's Sphere*, de Mary Finsterer, *Secret Theatre*, de Harrison Birtwistle, et *Alap & Gat*, de José Evangelista, seule des quatre oeuvres déjà jouée à Montréal.

À 18 h 30, avant le concert, Lorraine Vaillancourt parlera des activités de la saison du NEM.

Jeudi soir également, 20 h, Pollock Hall de McGill, Denys Boulange dirigera l'Ensemble de musique contemporaine de cette institution dans des oeuvres de Morton Feldman, Janacek, Mossolov et autres. De Mossolov, deux oeuvres vocales ; de Janacek, le Concerto pour piano et petit ensemble, avec Julia Gavrilova comme soliste.

Exposition Janacek

■ S'ajoutant au concert de Pro Mu-

sica du 26 octobre, une exposition de documents sur Leos Janacek soulignera le 70^e anniversaire de la mort du compositeur tchèque. Organisée par le Théâtre Lyrique, elle sera en montre dans la salle des pas perdus de la Place des Arts à compter de demain et jusqu'au 30 octobre.

Autour d'André Turp

■ La Société musicale André Turp ouvrira ses activités par une table ronde sur le ténor dont elle a adopté le nom et qui réunira le 25 octobre, à 11 h 30, au Monument-National, les chanteurs Joseph Rouleau et Robert Savoie, anciens collègues de M. Turp, sa veuve Yolande et Claude Routhier, ancien réalisateur des radiodiffusions du « Met ». Son fils Richard Turp prononcera ensuite une conférence sur le 11^e le 28 octobre, 19 h, au Goe-the-Institut. Une série de récitals,

déjà annoncée, s'ouvrira le 25 octobre, 15 h, Redpath Hall de McGill, avec le baryton Nathan Berg. La nouvelle société annonce aussi l'acquisition de 8000 documents de musique vocale ayant appartenu au scénariste Christian Delmas, décédé l'an dernier.

En bref

■ L'Orchestre Symphonique de Laval et son chef Jean-François Rivest font la création de *L'Aube d'un contact*, de Michel Longtin, demain soir, 20 h, à la salle André-Mathieu, de Laval... Rivest dirige aussi l'Orchestre de l'Université de Montréal deux fois ce week-end : samedi soir, 20 h, salle Claude-Champagne, et dimanche, même heure, Pollock Hall de McGill... Les Petits Chanteurs de Vienne et leur nouveau chef, l'ex-Montréalaise Agnes Grossmann, se produisent lundi soir, 20 h, à la basilique Notre-Dame.

DÉBRANCHÉ L'ALBUM PHOTO

25 000 exemplaires vendus

Un album photo qui passera à l'histoire sur le thème de la tempête de verglas
200 photographies saisissantes prises par celles et ceux qui ont vécu au cœur de l'événement
Un témoignage éloquent de la solidarité des Québécoises et des Québécois

Chez votre libraire



HORAIRE DU 2 AU 8 OCTOBRE (COUCHE-TARD VENDREDI & SAMEDI)

L'ÉCRAN, LE SON, LE CONFORT
VOUS AVEZ CHOISI VOTRE FILM.
VOUS DEVRIEZ AVOIR LE DROIT
DE CHOISIR VOTRE CINÉMA.

CINÉMAS GUZZO 46 ÉCRANS À MONTRÉAL ET LES ENVIRONS

Mardi & Mercredi \$5

www.cinemasguzzo.com

Des SOURCES 10 (Galerie Des Sources)
COIN DES SOURCES/BRUNSWICK
514-685-1122

CAFE HOLLYWOOD

CONCOURS

REPRÉSENTATIONS AVANT 18H00

\$6.50

ANTZ (G) [DOLBY Digital] *SUR 2 ÉCRANS* 7:00-7:30-
9:00-9:30
BLADE (16+) [DOLBY Digital] 9:45
DANCE WITH ME (G) [DOLBY Digital] 7:10-9:40
EVER AFTER (G) [DOLBY Digital] 7:10-9:35
HOW STELLA GOT HER GROOVE BACK (G)
[DOLBY Digital] 7:20
ONE TRUE THING (G) [DOLBY Digital] 7:00-9:30
THE NEGOTIATOR (13+) [DOLBY Digital] 7:10-9:55
URBAN LEGEND (16) [DOLBY Digital] 7:05-9:05
WHAT DREAMS MAY COME (G) [DOLBY Digital]
SUR 2 ÉCRANS 7:15-7:45-9:30-10:00

LANGELIER 6 (Carrefour Langelier)
COIN L'ANGELIER/JEAN-TALON
514-255-5551

Vendredi Représentations avant 18H00 \$5.00
Sam & Dim Représentations avant 18H00 \$6.50

AU-DELA DE NOS REVES (G) [DTS Digital] 7:15-9:30
BLADE VF (16+) [DTS Digital] 9:40
CONTRE COEUR (G) [DTS Digital] 7:15-9:45
DERNIER TOUR DE TABLE (13+) [DTS Digital] 7:00-
9:30
HEURE LIMITE (13+) [DTS Digital] 7:00-9:00
LES FILLES FONT LA LOI (G) [DOLBY Stereo SR]
7:10
LOLITA VF (16+) [DTS Digital] 7:00-9:45

ST-THÉRESE 8 (Plaza St-Thérèse)
300 SÉCURITÉ (Sortie 23 Autoroute 15)
450-979-4444

REPRÉSENTATIONS AVANT 18H00

\$6.00

AU-DELA DE NOS REVES (G) [DTS Digital] 7:15-9:30
CONTRE COEUR (G) [DTS Digital] 7:15-9:45
DERNIER TOUR DE TABLE (13+) [DTS Digital] 7:00-
9:30
FOURMIZ (G) [DTS Digital] 7:10-9:10
HEURE LIMITE (13+) [DTS Digital] 7:00-9:00
IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (13+) [DTS
Digital] 7:30
LOLITA VF (16+) [DTS Digital] 7:00-9:45
RONIN VF (13+) [DTS Digital] 7:10-9:30

Cinemas Guzzo MEGA-PLEX™ TASCHEREAU 18
Le Plus Grand Complexe Cinématographique au Canada
OUVERTURE LE 23 OCTOBRE 1998

Pour un offre d'emploi appelez (450) 961-9214

CAFE HOLLYWOOD

CARROUSSEL

CONCOURS

AUTO TAMPONNEUSE

PARC D'ENFANT

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LAVAL
Directeur artistique: Jean-François Rivest

5 siècles de musique symphonique
Salle André-Mathieu, Laval
Mercredi, 7 octobre 1998 à 20h
Corelli Concerto grosso n°11
Mozart La Flûte enchantée, ouverture
Longtin L'Aube d'un contact, création
Stravinsky L'Oiseau de feu, berceuse et finale
Brahms Symphonie n°1

Une invitation de **UNION** Le Groupe Mallette Mallette

Abonnez-vous
SAISON 1998-1999
À partir de (4 concerts) — 96,00 \$
Taxes incluses
Prix réduit pour les aînés

Informations et réservations
(450) 662-7222

ckoi 96.9 FM **IMAX MONTREAL** **La Presse**

VIEUX PORT

INVITENT 200 PERSONNES À L'AVANT-PREMIERE DE

SUR LA PISTE DES ÉLÉPHANTS D'AFRIQUE

un film de **Discovery CHANNEL PICTURES**

en complément de programme: **L'AUTRE DIMENSION** présenté en **IMAX 3D**

LE JEUDI 22 OCTOBRE À 18 HEURES

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____

prêtez ce coupon à: **CONCOURS SUR LA PISTE DES ÉLÉPHANTS D'AFRIQUE**
2388, rue Beaubien Est, Montréal, Qc H2G 1N2

le coupon sera publié du 2 au 7 octobre 1998 le tirage aura lieu le 14 octobre à midi
100 gagnants recevront une invitation pour deux personnes par la poste
valeur des prix: 2500\$ les fac-similés faits à la main sont acceptés
règlements disponibles chez Communication Popcorn

Stéphane Aquin, conservateur de l'art contemporain au MBA

Le Musée des beaux-arts de Montréal a un nouveau conservateur de l'art contemporain. Il s'agit de Stéphane Aquin, critique d'art à l'hebdo Voir, historien d'art qui a déjà travaillé au MBA comme chargé de projet, au Musée du Québec comme assistant au conservateur de l'art actuel.

Détenteur d'une maîtrise en arts de l'Université de Montréal, M. Aquin a aussi publié des écrits sur l'art ou participé à la rédaction de catalogues. Le poste de conservateur de l'art contemporain n'était plus occupé depuis le départ de Louise Déry en 1995.

C'était la conservatrice en chef, Mayo Graham, qui en assumait les fonctions de même que l'ancien directeur Pierre Théberge. Mme Graham a suivi M. Théberge au Musée des beaux-arts du Canada.

Le MBA a également annoncé hier la nomination du nouveau conservateur en chef adjoint, Hilliard T. Goldfarb, qui sera aussi responsable de la collection des anciens maîtres. Depuis janvier 1991, M. Goldfarb occupait le poste de conservateur en chef au musée Isabella Stewart Gardner de Boston. Détenteur d'un doctorat en arts de l'Université Harvard, il est l'auteur de plusieurs articles et catalogues sur l'art.

Quant au poste de conservateur en chef, il est occupé par le nouveau directeur du musée, Guy Coeval.

Plein la vue!

DANS LE CANTIER

Cinéma

TOUS LES SAMEDIS DANS

La Presse

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

14:00 (2) - La Vraie Vie

Les bric-à-brac et les marchés aux puces vous fascinent-ils? Alors c'est pour vous.

18:00 (35) - La Fin du monde...

Un contorsionniste à la météo. Sera-t-elle tortue?

18:00 (2) - Montréal ce soir

Débat entre les candidats à la mairie de Montréal.

19:30 (2) - La Facture

Les problèmes d'une employée de TVA à Sherbrooke et ceux d'une dame qui a fermé son chalet pour l'hiver et a reçu une facture d'Hydro de 600\$ pour cinq mois.

19:30 (17) - Les Francs-tireurs

Dossier sur les travailleuses du sexe, Montréal a-t-elle besoin du théâtre Corona et une entrevue avec le Dr Réjean Thomas.

20:30 (35) - Black-out

Sujet: Chéri, faut que je te parle...

21:00 (2) - Réseaux

Première de la nouvelle série de Réjean Tremblay sur le monde de la télévision. Ce soir, le héros Christian Cardinal surprend le nouveau premier ministre en camisole. Et ça passe à la télé! Avec Patrick Huard, Michelle Lancôt et Geneviève Rochette.

21:00 (10) - Biographies

La comédienne Andrée Lachapelle, sa vie et ses rôles.

22:30 (10) - Le Poing J

Invités: Dino Tavarone, Charlotte Laurier, Jean-Marc Parent, François Morency et Nancy Dumais.



Andrée Lachapelle

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CF	VD
SRC	2 13	Ce soir Édition Magazine (18:30)	Virginie	La Facture / À PAE	Bouscotte	Réseaux / Début	Le Téléjournal/Le Point	Les Nouvelles du sport	Découverte (23:20)	4	4	SRC			
TVA	4 8 t 7 10	Le TVA	Piment fort / G. Taschereau	Ent' Cadieux	Place Melrose	Les Machos	Le TVA	Le Poing J / Dino Tavarone, Charlotte Laurier, Nancy Dumais	Sports / Loteries (23:52)	7	7	TVA			
TQS	15 17 24 45	Macaroni tout garni	Improvisimo	Les Choix de Sophie	Les Francs- tireurs	Cinéma / LE MISSISSIPPI BRÛLE (4) avec Gene Hackman, William Dafoe	Les Choix de Sophie	Gros plan sur C. Deneuve	Le Présent du passé	8	8	TQS			
TQS	16 30 35	La fin du monde est à 7 heures	Flash / Jean- Marc Parent	Henri pis sa gang	Méchant Malade	Black-out au Lion d'or	Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	110% / Bruny Surin	Flash	5	5	TQS		
CTV	12 8	Pulse	Acc. Hollywood	Maggie Winters	Home Improvement	Just Shoot me	Drew Carey	W-5	CTV News	Pulse / Sports	11	11	CTV		
		News	Wheel of...	Jeopardy	Costello	Spin City	Sports Night		News		45	58			
		News	On the Arts	Health Show	Market Place	Venture	the fifth estate	National / CBC News	National Update		13	13			
		News	CBS News	E.T.	Jag	Cinéma / LITTLE GIRL FLY AWAY avec M. Winingham, B. Davison	News	Late Sh. (23:35)	Tonight... (23:35)		21	21			
		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Baseball / Indians - Yankees					23	23			
PBS	33	NewsHour	Nightly Business	Computer...	Nova / Lost at Sea	Frontline	The 30-Second Candidate	Cinéma / FLIGHT OF... (4)	20	20	PBS				
	57	ITN News	Nightly Business	NewsHour	Frontline / The Farmer's Wife (3/3)	Peak Practice	Charlie Rose	24	24						
	A & E	Northern Exposure	Law and Order	Biography / Mayflower Madam	Inside Story / Red-Light Districts	Inspector Morse	Law & Order	38	47						
	BRAVO	Buddy Guy Band - Mt. Jazz Festival	Bravo! Videos	Performances	An Evening with Shirley Eikhard	Cinéma / THE GREAT CARUSO (5) avec Mario Lanza, Ann Blyth	NYPD Blue	34	48						
	CÂBLE 9 V.	Express...	Sc. municipale	Place publique	Vies de travail	En beauté	Tour de table	Coup de pinceau	Express...	Sc. municipale	Express...	À la une	9		
	CANAL D	Contact Animal	Cap sur les îles/îles aux trésors	Secrets de guerres	Biographies / Andrée Lachapelle	Hawaï 5-0	Cinéma / UN FRISSON... (4)	31	31						
	CNN	CNN WorldView	Moneyline News Hour, Lou Dobbs	Crossfire	The World Today	Larry King Live	Late Edition	Sports Tonight	Moneyline		36	39			
	DISC.	Power Hour: Men at Work	@discovery.ca	'Wild Discovery: Kingdoms...	Exhibit "A"	Grand Illusion	Raging Planet	@discovery.ca	37	37					
	FAMILY CH.	Little Lulu Show	Billy the Cat	Winnie the Pooh	Cleopatra in Concert	Blossom	Dinosaurs	Cinéma / SPACED INVADERS (5) avec Douglas Barr, Royal Dano	Spellbinder	68					
	FOX	Home Improv.	Cheers	Home Improv.	NewsRadio	King of the Hill	Costello	Guinness World Records	Real TV	Cops	NewsRadio	Hard Copy	46	36	
	GLOBAL	Global News	First Nat. News	Eerie Indiana	E.T.	The Hughleys	Dharma & Greg	3rd Rock...	The Outer Limits		3	3			
	HISTORY	Way We Were	The Rat Patrol	True Action...	It Seems Like...	Destination History	War Stories / ...Emperor	Secrets of World War II	Cold War / Marshall Plan		47	49			
	LIFE	Gentle Doctor	Life with Pets	Greenthumbs	The Tourist	Cottage Life	Wild by Nature	Martha Stewart	Trendspotting	The Inn Chef	...for Dinner?	Cottage Life	Wild by Nature	29	50
	MM	Classic...	Pop-Up Video	Spotlight	RapCity	VideoFlow	The NewMusic	Pop-Up Video	MuchMegaHits	Beavis &...	Spotlight	35			
	MP	Interfax	Clip	Platine				Beavis, Butthead	La Courbe	Interfax	Clip	30	30		
	MMAX	MusiMax Collection (14:00)	Tendances Jazz / Brian Setzer Orchestra	MusiMax Collection				Tendances Jazz / Brian Setzer	48	32					
	NW	Today	Business News	NewsWorld Reports	Hot Type	CounterSpin...	The National	Pamela Wallin	...Tonight	A. Petrie (23:15)	25	25			
	RDI	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Les Témoins de Jéhovas	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui	19	19					
	RDS	...quilles (17:30)	Sports 30 Mag	100% rebelle	Baseball / Indians - Yankees			Sports 30 Mag	33	33					
	SHOWCASE	Party of Five	Forever Knight	Taking the Falls	Black Harbour	Cinéma / MYSTIC PIZZA (4) avec Julia Roberts, Annieth Gish			32	38					
	TELETOON	Minus et Cortez	Robin des bois	Fifi Brindacier	Se Mousquetaire	Capitaine Star	Ned et son triton	Les Simpson	...Calamity Jane	Splat!	Highlander	Les Simpson	Ned et son triton	34	
	TLC	Bob Vila's Home Again	Real America - 48 Hours	Trauma / Trouble in Paradise	Secret World of the ...Magicians	Amazing Science	Trauma / Trouble in Paradise	27	27						
	TSN	Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	Baseball Tonight	Baseball / Indians - Yankees		Sportsdesk	28	28					
	TV5	Voilà Paris	Bons Baisers...	Journal FR2	La Marche du siècle	Temps présent (21:35)	Journal belge	Le Cercle	15	15					
	VIE	...mange?	Copines d'abord	La Marmaille / Rudi Caya	Cinéma / UNE FEMME SUR MESURE (5) avec Marianne Sägebrecht	Table ronde	Les Sectes tueuses (1/3)	Copines d'abord	44	35					
	YTV	Addams Family	The Odyssey	Animorphs	Goosebumps	Freaky Stories	Breaker High	Student Bodies	Ocean Girl	Are You Afraid	Beasties	Sailor Moon	18	18	
	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CF	VD

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CÂBLE 9 V. = CÂBLE 9 VIDÉOTRON - CNN = NOUVELLES - DISC. = DISCOVERY - MM = MUCH MUSIC - MP = MUSIQUE PLUS - MMAX = MUSIMAX
NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION RDS = RÉSEAU DES SPORTS - TLC = THE LEARNING CHANNEL - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

Souveraine Pauline

Lorsque la radio a annoncé la disparition de Pauline Julien jeudi, je n'ai pas eu qu'un coup au coeur ou qu'une simple bouffée de tristesse. Lorsque j'ai appris que Pauline était partie, je l'ai pas pris. Je ne le prends toujours pas. Pourtant Pauline n'était pas une amie. Ce n'était même pas une idole. Longtemps, ses manières un peu trop expansives m'ont tapé sur les nerfs.

En même temps, peu importe mes réserves à l'endroit de la chanteuse, elles disparaissent dès qu'il s'agit de Pauline la femme, cet être humain extraordinairement compliqué et contradictoire, à la fois libre et angoissée, insoumise et docile, riieuse et grave, une femme moderne quoi.

Ce qui m'a fait le plus mal jeudi, c'est d'imaginer cette femme-là, la Pauline que j'ai connue jeune, belle, et souveraine, la Pauline entourée de sa cour d'admirateurs, féministe mais néanmoins féminine jusqu'au bout des doigts, cette Pauline-là aujourd'hui toute seule au coeur de la nuit rue Pontiac, toute seule avec ses 70 ans (ses 70 ans!) errant dans la petite maison silencieuse avant de se servir une rasade de vodka pour se donner le courage d'en finir une fois pour toutes.

Cette image d'une Pauline vieillie, diminuée et désespérée, je ne l'accepte tout simplement pas. Elle me heurte dans l'idée que je me fais de Pauline et encore plus dans l'idée que je garde d'un certain Québec dont elle a été le visage et dont il ne reste aujourd'hui qu'un masque de cendres.

Comme Gérard Godin, Gaston Miron ou Félix, tous ces flambeaux dévorés par une flamme que l'on croyait éternelle, Pauline n'était pas qu'une simple femme, pas qu'une sorcière comme les autres. C'était un emblème, une figure mythique, une image plus grande que nature où nous puisions tous et

toutes une part de nous-mêmes.

Pendant plus de vingt ans pour certains, pendant un demi-siècle pour d'autres, nous nous sommes tous à des degrés divers projetés dans cette femme à la crinière fauve et aux yeux de braise, cette femme fouguese et fière, cette femme pas cool, pas reposante, parfois carrément chiant, cette femme qui chantait faux, qui criait plus que nécessaire, mais que nous admirions malgré tout parce que c'était Pauline. Et que Pauline c'était un peu beaucoup, passionnément, nous.

Mais voilà, Pauline s'est mise à vieillir, une idée aussi intolérable pour elle que pour nous. Pauline n'avait plus la jeunesse ni l'insouciance comme alliés.

Vieillir pour une femme aujourd'hui n'est déjà pas une sinécure. Pour une orgueilleuse comme Pauline ce fut l'enfer. Un enfer pavé d'idées noires.

Et puis, Pauline n'était pas folle. Elle sentait bien que son étoile pâlisait, qu'il y avait moins de monde dans ses salles, que les producteurs qui la courtoisaient hier, maintenant la fuyaient et que la nouvelle génération nourrie à d'autres rythmes et d'autres sons, n'était pas nécessairement passionnée par ses incantations.

Elle s'est retirée de la scène il y a plus de dix ans. Elle s'est retirée de la scène avant qu'on l'en chasse. Ce fut sans doute une décision pénible pour elle, mais avait-elle vraiment le choix?

Si les choses en étaient restées là, Pauline aurait sans doute pu faire la paix avec elle-



Nathalie
PETROWSKI

même et vieillir sereinement. Mais la vie en a décidé autrement. La vie qui lui avait tout donné si généreusement s'est mise à tout lui reprendre avec une rare cruauté. Elle a commencé par perdre Gérard, l'homme de sa vie, pour ne pas dire le centre même de son existence.

Puis elle a perdu les mots comme on se fait voler de précieux bijoux et puis c'est sa liberté

même qui a été attaquée, sa liberté d'aller et de venir comme ça lui chantait, mais aussi la liberté des moindres petits gestes devenus pour elle autant d'Himalayas qu'elle ne croyait plus pouvoir surmonter.

Pendant trois longues années, Pauline a annoncé à ses amis et à sa famille, son intention de mettre fin à ses jours.

Pourquoi si longtemps à l'avance? Peut-être pour se donner du courage. Peut-être pour se convaincre elle-même que c'était la meilleure chose à faire.

Elle a annoncé sa mort pendant trois ans comme si même au plus creux de son silence impuissant, même au plus fort de son humiliation, quand elle rageait contre une serrure ou une poignée de porte qui lui résistait, quelque chose de fou et de puissant la retenait en vie, quelque chose la poussait obstinément à plonger dans la piscine glacée de North Hatley un matin frileux de septembre, à hanter soir après soir les théâtres, à recevoir ses enfants à souper comme ce fut le cas samedi soir dernier, à écumer toutes les boutiques de la ville à la recherche d'une repro-

duction de Botticelli comme elle a fait le jour même de sa mort avant d'aller une dernière fois chez l'esthéticienne.

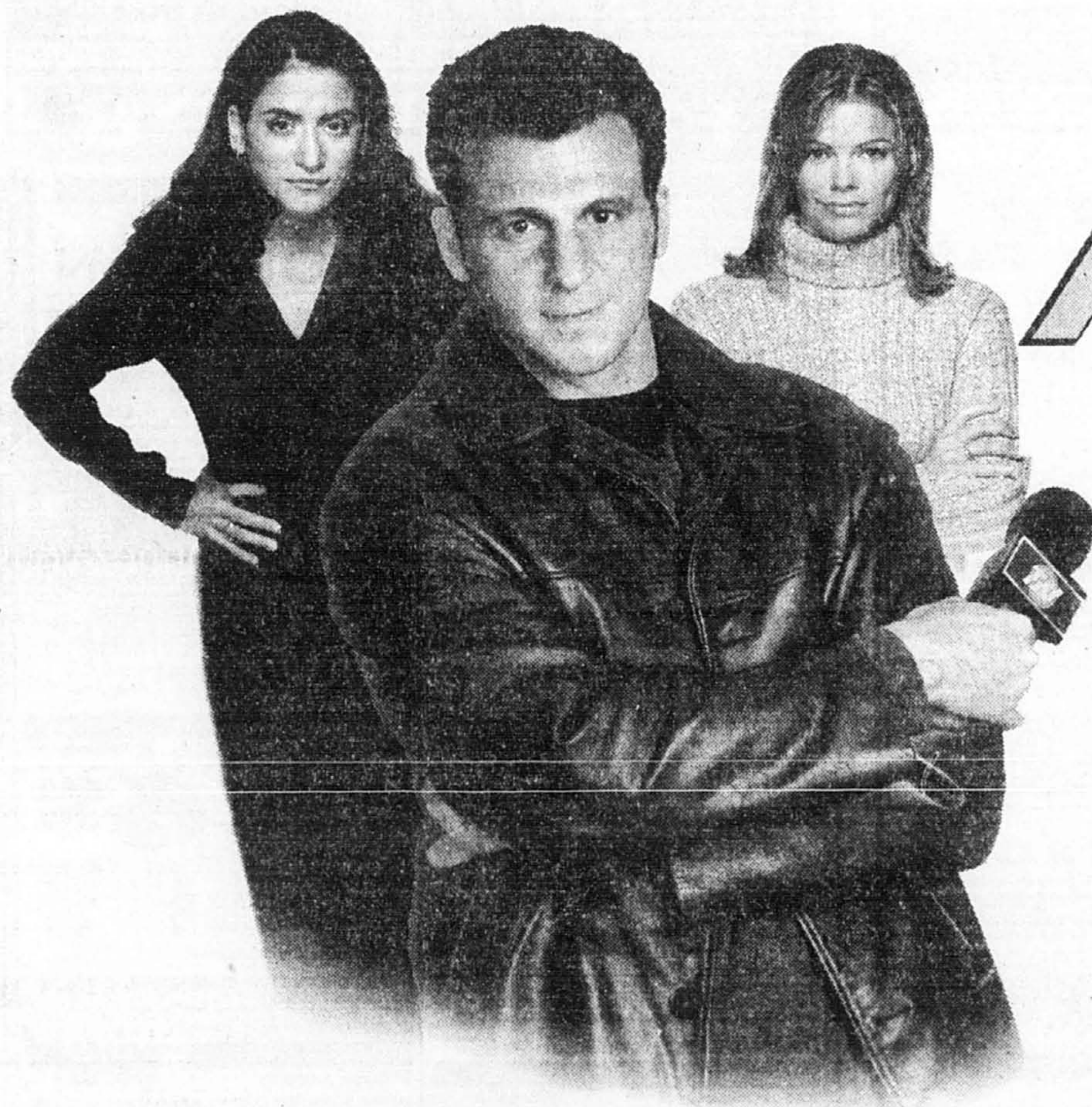
Jusqu'à la toute fin, Pauline a résisté à l'appel de la mort. Jusqu'à la toute fin, elle a lutté désespérément contre ses idées noires. Et si au coeur de la nuit mercredi, elle a finalement cédé, c'était sans doute moins par courage que par épuisement.

Un épuisement des plus modernes, direz-vous. Absolument. Un épuisement typiquement moderne. C'est bien ce qui me désespère le plus dans cette histoire.

Car le geste de Pauline, combien d'entre nous n'y ont pas songé, un jour ou l'autre? C'est normal. Je dirais même que c'est de mise dans cette époque opaque où la première ride marque le début de la fin, où ne plus travailler, ne plus chanter, ne plus performer, c'est cesser d'exister et être juste bon à jeter au rebut.

Reste que si Pauline avait vieilli dans un autre monde, un monde moins obsédé par la jeunesse, plus ouvert au vieillissement, plus résistant à la maladie, même une saloperie de maladie comme l'aphasie, elle aurait peut-être été moins soucieuse d'en finir, moins pressée de renoncer aux petits plaisirs qui faisaient ses joies quotidiennes et qui jusqu'à la dernière minute ont calmé sa douleur.

Si Pauline avait vécu dans un monde plus tendre, un monde moins expéditif et moins froid, peut-être aurait-elle même accepté d'être un poids pour les autres. Un poids souverainement inutile, mais souverainement vivant.



RÉSEAUX

ce soir
21h

**Vous ne regarderez plus jamais
la télévision
de la même façon.**

CONCOURS

ROULEZ GAGNANT en WINDSTAR



BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom : _____ Âge : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. rés. : _____ travail : _____

Retournez votre bulletin de participation à CKMF ou à votre station RADIO ÉNERGIE à l'une des adresses suivantes :

CKMF 94 3, 1717 boul. René-Lévesque Est, suite 120, Montréal (Québec) H2L 4T9. Tél. : (514) 529-3229
CJDM 92 1, 412 rue Hériot, suite 203, Drummondville (Québec) J2B 1B5. Tél. : (819) 474-1892
CJMV 102 7, 173 rue Perreault, Val D'Or (Québec) J9P 2H3. Tél. : (819) 825-2568
CJMM 99 1 et 92 5, 33B rue Gamble Ouest, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R3. Tél. : (819) 797-2566

Concours ouvert aux 18 ans et plus. Facsimilés reproduits à la main acceptés. Règlement du concours disponible à Radio-Canada et à Radio Énergie. Tous les bulletins doivent être reçus au plus tard le 30 octobre 1998 à 17 h.

À gagner :

- un FORD WINDSTAR 1999
- 40 téléviseurs offerts par AVENTURE ÉLECTRONIQUE

Pour participer dès maintenant :

- Remplissez le bulletin de participation et retournez-le à votre station Radio Énergie.
- Regardez RÉSEAUX le mardi à 21 h à Radio-Canada.
- Écoutez Radio Énergie le mercredi matin entre 6 h et 9 h.
- Si l'animateur vous appelle, répondez correctement à la question sur l'épisode RÉSEAUX de la veille pour gagner un téléviseur.
- Le Ford Windstar 1999 sera attribué le mercredi 4 novembre sur les ondes de Radio Énergie parmi tous les bulletins reçus.



DES IDÉES QUI FONT DU CHEMIN



Radio-Canada



EN BREF

Faire la queue pour voir
Van Gogh à Washington

■ Malgré le temps froid et humide, des centaines d'amateurs d'art se sont massés dimanche devant la National gallery of Art de Washington, espérant visiter la plus grande exposition Van Gogh de ces 25 dernières années aux États-Unis. « Je suis intéressé par les arts », a déclaré Ryan Downs, un visiteur venu faire la queue devant le musée à une heure du matin pour être un des premiers à avoir son billet. À l'ouverture de l'exposition, à 11 h, une procession de quelque 600 personnes s'était formée devant le bâtiment. Cette ex-

position, ouverte jusqu'au 3 janvier, se déplacera ensuite à Los Angeles jusqu'au 4 avril, avant de revenir au musée d'Amsterdam actuellement fermé pour rénovation.

La Sardec et la pub

■ Le Syndicat professionnel des auteurs et chercheurs demande au CRTC de « limiter la place occupée par la publicité à la télévision ». Devant le tribunal administratif fédéral, indique un communiqué de la Sardec, celle-ci a plaidé que l'avancée publicitaire « risque à la fois de nuire à l'intégrité des oeuvres et à l'intérêt des spectateurs ».

GUIDE HORAIRE
CINÉPLEX ODEON

CINÉGUCHET
Prévente de billets et d'information
(514) 849-3456

CINÉ-RABAIS MARDIS ET MERCREDIS 5.00\$
TOUTE LA JOURNÉE

Veillez prendre note que le guide horaire est sujet à changements sans préavis.

QUARTIER LATIN
(17 SALLES DE CINÉMAS)

350 rue Émery, coin St-Denis 849-FILM-111

ACCES GRATUIT EN TOUT TEMPS

jeux électroniques
café BAR pizzeria

SIEGES DISPOSÉS EN GRADINS
(SIGHTLINE SEATING)

QUARTIER LATIN

2 SECONDES (v.o. française) (G)
12:50 - 3:25 - 5:45 - 7:50 - 10:00 / Exc. 3 Octobre: 12:50 - 3:25 - 5:40

DINER DE CONIS (LE) (v.o. française) (G)
SNEAK PREVIEW 3 OCTOBRE À 7:00

HEURE LIMITE (v. française) (13 ans) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:45 - 1:45 - 3:00 - 4:15 - 5:30 - 6:30 - 7:45 - 9:00 - 10:05

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:45

FOURMIZ (v. française) (G) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:15 - 1:15 - 2:30 - 3:15 - 4:40 - 5:20 - 6:45 - 7:25 - 8:50 - 9:35

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:05

MARIE A UN JE NE SAIS QUOI (v. française) (13 ans) ✓
12:40 - 3:35 - 6:20 - 9:10 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:40

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (v. française) (13 ans) ✓
12:05 - 3:45 - 7:40 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 10:55

QUARTIER LATIN

2 SECONDES (v.o. française) (G)
12:50 - 3:25 - 5:45 - 7:50 - 10:00 / Exc. 3 Octobre: 12:50 - 3:25 - 5:40

DINER DE CONIS (LE) (v.o. française) (G)
SNEAK PREVIEW 3 OCTOBRE À 7:00

HEURE LIMITE (v. française) (13 ans) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:45 - 1:45 - 3:00 - 4:15 - 5:30 - 6:30 - 7:45 - 9:00 - 10:05

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:45

FOURMIZ (v. française) (G) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:15 - 1:15 - 2:30 - 3:15 - 4:40 - 5:20 - 6:45 - 7:25 - 8:50 - 9:35

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:05

MARIE A UN JE NE SAIS QUOI (v. française) (13 ans) ✓
12:40 - 3:35 - 6:20 - 9:10 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:40

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (v. française) (13 ans) ✓
12:05 - 3:45 - 7:40 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 10:55

QUARTIER LATIN

2 SECONDES (v.o. française) (G)
12:50 - 3:25 - 5:45 - 7:50 - 10:00 / Exc. 3 Octobre: 12:50 - 3:25 - 5:40

DINER DE CONIS (LE) (v.o. française) (G)
SNEAK PREVIEW 3 OCTOBRE À 7:00

HEURE LIMITE (v. française) (13 ans) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:45 - 1:45 - 3:00 - 4:15 - 5:30 - 6:30 - 7:45 - 9:00 - 10:05

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:45

FOURMIZ (v. française) (G) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:15 - 1:15 - 2:30 - 3:15 - 4:40 - 5:20 - 6:45 - 7:25 - 8:50 - 9:35

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:05

MARIE A UN JE NE SAIS QUOI (v. française) (13 ans) ✓
12:40 - 3:35 - 6:20 - 9:10 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:40

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (v. française) (13 ans) ✓
12:05 - 3:45 - 7:40 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 10:55

QUARTIER LATIN

2 SECONDES (v.o. française) (G)
12:50 - 3:25 - 5:45 - 7:50 - 10:00 / Exc. 3 Octobre: 12:50 - 3:25 - 5:40

DINER DE CONIS (LE) (v.o. française) (G)
SNEAK PREVIEW 3 OCTOBRE À 7:00

HEURE LIMITE (v. française) (13 ans) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:45 - 1:45 - 3:00 - 4:15 - 5:30 - 6:30 - 7:45 - 9:00 - 10:05

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:45

FOURMIZ (v. française) (G) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:15 - 1:15 - 2:30 - 3:15 - 4:40 - 5:20 - 6:45 - 7:25 - 8:50 - 9:35

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:05

MARIE A UN JE NE SAIS QUOI (v. française) (13 ans) ✓
12:40 - 3:35 - 6:20 - 9:10 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:40

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (v. française) (13 ans) ✓
12:05 - 3:45 - 7:40 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 10:55

QUARTIER LATIN

2 SECONDES (v.o. française) (G)
12:50 - 3:25 - 5:45 - 7:50 - 10:00 / Exc. 3 Octobre: 12:50 - 3:25 - 5:40

DINER DE CONIS (LE) (v.o. française) (G)
SNEAK PREVIEW 3 OCTOBRE À 7:00

HEURE LIMITE (v. française) (13 ans) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:45 - 1:45 - 3:00 - 4:15 - 5:30 - 6:30 - 7:45 - 9:00 - 10:05

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:45

FOURMIZ (v. française) (G) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:15 - 1:15 - 2:30 - 3:15 - 4:40 - 5:20 - 6:45 - 7:25 - 8:50 - 9:35

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:05

MARIE A UN JE NE SAIS QUOI (v. française) (13 ans) ✓
12:40 - 3:35 - 6:20 - 9:10 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:40

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (v. française) (13 ans) ✓
12:05 - 3:45 - 7:40 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 10:55

QUARTIER LATIN

2 SECONDES (v.o. française) (G)
12:50 - 3:25 - 5:45 - 7:50 - 10:00 / Exc. 3 Octobre: 12:50 - 3:25 - 5:40

DINER DE CONIS (LE) (v.o. française) (G)
SNEAK PREVIEW 3 OCTOBRE À 7:00

HEURE LIMITE (v. française) (13 ans) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:45 - 1:45 - 3:00 - 4:15 - 5:30 - 6:30 - 7:45 - 9:00 - 10:05

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:45

FOURMIZ (v. française) (G) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:15 - 1:15 - 2:30 - 3:15 - 4:40 - 5:20 - 6:45 - 7:25 - 8:50 - 9:35

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:05

MARIE A UN JE NE SAIS QUOI (v. française) (13 ans) ✓
12:40 - 3:35 - 6:20 - 9:10 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:40

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (v. française) (13 ans) ✓
12:05 - 3:45 - 7:40 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 10:55

QUARTIER LATIN

2 SECONDES (v.o. française) (G)
12:50 - 3:25 - 5:45 - 7:50 - 10:00 / Exc. 3 Octobre: 12:50 - 3:25 - 5:40

DINER DE CONIS (LE) (v.o. française) (G)
SNEAK PREVIEW 3 OCTOBRE À 7:00

HEURE LIMITE (v. française) (13 ans) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:45 - 1:45 - 3:00 - 4:15 - 5:30 - 6:30 - 7:45 - 9:00 - 10:05

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:45

FOURMIZ (v. française) (G) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:15 - 1:15 - 2:30 - 3:15 - 4:40 - 5:20 - 6:45 - 7:25 - 8:50 - 9:35

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:05

MARIE A UN JE NE SAIS QUOI (v. française) (13 ans) ✓
12:40 - 3:35 - 6:20 - 9:10 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:40

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (v. française) (13 ans) ✓
12:05 - 3:45 - 7:40 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 10:55

QUARTIER LATIN

2 SECONDES (v.o. française) (G)
12:50 - 3:25 - 5:45 - 7:50 - 10:00 / Exc. 3 Octobre: 12:50 - 3:25 - 5:40

DINER DE CONIS (LE) (v.o. française) (G)
SNEAK PREVIEW 3 OCTOBRE À 7:00

HEURE LIMITE (v. française) (13 ans) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:45 - 1:45 - 3:00 - 4:15 - 5:30 - 6:30 - 7:45 - 9:00 - 10:05

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:45

FOURMIZ (v. française) (G) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:15 - 1:15 - 2:30 - 3:15 - 4:40 - 5:20 - 6:45 - 7:25 - 8:50 - 9:35

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:05

MARIE A UN JE NE SAIS QUOI (v. française) (13 ans) ✓
12:40 - 3:35 - 6:20 - 9:10 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:40

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (v. française) (13 ans) ✓
12:05 - 3:45 - 7:40 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 10:55

QUARTIER LATIN

2 SECONDES (v.o. française) (G)
12:50 - 3:25 - 5:45 - 7:50 - 10:00 / Exc. 3 Octobre: 12:50 - 3:25 - 5:40

DINER DE CONIS (LE) (v.o. française) (G)
SNEAK PREVIEW 3 OCTOBRE À 7:00

HEURE LIMITE (v. française) (13 ans) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:45 - 1:45 - 3:00 - 4:15 - 5:30 - 6:30 - 7:45 - 9:00 - 10:05

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:45

FOURMIZ (v. française) (G) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:15 - 1:15 - 2:30 - 3:15 - 4:40 - 5:20 - 6:45 - 7:25 - 8:50 - 9:35

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:05

MARIE A UN JE NE SAIS QUOI (v. française) (13 ans) ✓
12:40 - 3:35 - 6:20 - 9:10 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:40

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (v. française) (13 ans) ✓
12:05 - 3:45 - 7:40 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 10:55

QUARTIER LATIN

2 SECONDES (v.o. française) (G)
12:50 - 3:25 - 5:45 - 7:50 - 10:00 / Exc. 3 Octobre: 12:50 - 3:25 - 5:40

DINER DE CONIS (LE) (v.o. française) (G)
SNEAK PREVIEW 3 OCTOBRE À 7:00

HEURE LIMITE (v. française) (13 ans) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:45 - 1:45 - 3:00 - 4:15 - 5:30 - 6:30 - 7:45 - 9:00 - 10:05

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:45

FOURMIZ (v. française) (G) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:15 - 1:15 - 2:30 - 3:15 - 4:40 - 5:20 - 6:45 - 7:25 - 8:50 - 9:35

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:05

MARIE A UN JE NE SAIS QUOI (v. française) (13 ans) ✓
12:40 - 3:35 - 6:20 - 9:10 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:40

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (v. française) (13 ans) ✓
12:05 - 3:45 - 7:40 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 10:55

QUARTIER LATIN

2 SECONDES (v.o. française) (G)
12:50 - 3:25 - 5:45 - 7:50 - 10:00 / Exc. 3 Octobre: 12:50 - 3:25 - 5:40

DINER DE CONIS (LE) (v.o. française) (G)
SNEAK PREVIEW 3 OCTOBRE À 7:00

HEURE LIMITE (v. française) (13 ans) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:45 - 1:45 - 3:00 - 4:15 - 5:30 - 6:30 - 7:45 - 9:00 - 10:05

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:45

FOURMIZ (v. française) (G) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:15 - 1:15 - 2:30 - 3:15 - 4:40 - 5:20 - 6:45 - 7:25 - 8:50 - 9:35

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:05

MARIE A UN JE NE SAIS QUOI (v. française) (13 ans) ✓
12:40 - 3:35 - 6:20 - 9:10 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:40

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (v. française) (13 ans) ✓
12:05 - 3:45 - 7:40 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 10:55

QUARTIER LATIN

2 SECONDES (v.o. française) (G)
12:50 - 3:25 - 5:45 - 7:50 - 10:00 / Exc. 3 Octobre: 12:50 - 3:25 - 5:40

DINER DE CONIS (LE) (v.o. française) (G)
SNEAK PREVIEW 3 OCTOBRE À 7:00

HEURE LIMITE (v. française) (13 ans) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:45 - 1:45 - 3:00 - 4:15 - 5:30 - 6:30 - 7:45 - 9:00 - 10:05

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:45

FOURMIZ (v. française) (G) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:15 - 1:15 - 2:30 - 3:15 - 4:40 - 5:20 - 6:45 - 7:25 - 8:50 - 9:35

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:05

MARIE A UN JE NE SAIS QUOI (v. française) (13 ans) ✓
12:40 - 3:35 - 6:20 - 9:10 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:40

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (v. française) (13 ans) ✓
12:05 - 3:45 - 7:40 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 10:55

QUARTIER LATIN

2 SECONDES (v.o. française) (G)
12:50 - 3:25 - 5:45 - 7:50 - 10:00 / Exc. 3 Octobre: 12:50 - 3:25 - 5:40

DINER DE CONIS (LE) (v.o. française) (G)
SNEAK PREVIEW 3 OCTOBRE À 7:00

HEURE LIMITE (v. française) (13 ans) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:45 - 1:45 - 3:00 - 4:15 - 5:30 - 6:30 - 7:45 - 9:00 - 10:05

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:45

FOURMIZ (v. française) (G) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:15 - 1:15 - 2:30 - 3:15 - 4:40 - 5:20 - 6:45 - 7:25 - 8:50 - 9:35

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:05

MARIE A UN JE NE SAIS QUOI (v. française) (13 ans) ✓
12:40 - 3:35 - 6:20 - 9:10 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:40

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (v. française) (13 ans) ✓
12:05 - 3:45 - 7:40 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 10:55

QUARTIER LATIN

2 SECONDES (v.o. française) (G)
12:50 - 3:25 - 5:45 - 7:50 - 10:00 / Exc. 3 Octobre: 12:50 - 3:25 - 5:40

DINER DE CONIS (LE) (v.o. française) (G)
SNEAK PREVIEW 3 OCTOBRE À 7:00

HEURE LIMITE (v. française) (13 ans) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:45 - 1:45 - 3:00 - 4:15 - 5:30 - 6:30 - 7:45 - 9:00 - 10:05

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:45

FOURMIZ (v. française) (G) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:15 - 1:15 - 2:30 - 3:15 - 4:40 - 5:20 - 6:45 - 7:25 - 8:50 - 9:35

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:05

MARIE A UN JE NE SAIS QUOI (v. française) (13 ans) ✓
12:40 - 3:35 - 6:20 - 9:10 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:40

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN (v. française) (13 ans) ✓
12:05 - 3:45 - 7:40 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 10:55

QUARTIER LATIN

2 SECONDES (v.o. française) (G)
12:50 - 3:25 - 5:45 - 7:50 - 10:00 / Exc. 3 Octobre: 12:50 - 3:25 - 5:40

DINER DE CONIS (LE) (v.o. française) (G)
SNEAK PREVIEW 3 OCTOBRE À 7:00

HEURE LIMITE (v. française) (13 ans) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:45 - 1:45 - 3:00 - 4:15 - 5:30 - 6:30 - 7:45 - 9:00 - 10:05

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:45

FOURMIZ (v. française) (G) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS
12:15 - 1:15 - 2:30 - 3:15 - 4:40 - 5:20 - 6:45 - 7:25 - 8:50 - 9:35

Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:05

MARIE A UN JE NE SAIS QUOI (v. française) (13 ans) ✓
12:40 - 3:35 - 6:20 - 9:10 / Couche-tard: Ven. et Sam.: 11:40

ISI Institut
supérieur
d'informatique

est fière
de participer
activement
au succès et
à l'avenir
de ses
finissants !



MERCI

aux entreprises
présentes lors de la
Journée Carrière ISI

**Bombardier
Aéronautique**

Cognicase

Cirque du Soleil

CoFoMo inc.

**Econocom Services
Informatiques inc.**

**Groupe Conseil
LSGI inc.**

Groupe PCA inc.

**ISM Société de
gestion des systèmes
d'information
Services mondiaux IBM**

Mega Bloks

MPACT Immedia

Walsh Automation inc.

3 Soft inc.

ISI Institut
supérieur
d'informatique

Cliquez ISI !

(514) 842-2426



PHOTO AFP

Léveillé reçoit la Légion d'honneur

Claude Léveillé a reçu hier à Montréal la médaille de chevalier de la Légion d'honneur des mains du nouvel ambassadeur de France au Canada, Denis Bauchard. Claude Léveillé, 66 ans, a composé plusieurs chansons pour Édith Piaf et a connu la notoriété en France avec sa chanson *Frédéric*.

SPECTACLES

Salles de répertoire

ANNIE HALL
Cinéma du Parc (1) : 21 h 30.
AUSTIN POWERS
Cinéma du Parc (1) : 15 h.
BEST MAN (THE)
Cinéma du Parc (3) : 15 h, 19 h 30.
BUSHIDO
Cinéma québécoise (salle Claude-Jutra) : 21 h.
FALLEN ANGELS
Cinéma du Parc (2) : 17 h, 21 h 15.
FEAR AND LOATHING IN LAS VEGAS
Cinéma du Parc (1) : 19 h.
FILM PRIME À L'ÉDITION 1998 DU FESTIVAL DES PREMIÈRES ŒUVRES
Cinéma québécoise (salle Claude-Jutra) : 19 h.
HAMMAM, LE BAIN TURC - PICOTI PICOTA
Cinéma québécoise (salle Claude-Jutra) : 17 h.
LAND GIRLS (THE)
Cinéma Décarie (1) : 16 h 45, 19 h.
MAMAN ET LA PUTAIN (LA)
Centre d'essai (pavillon J.-A. DeSève, 6e étage, 2332, Édouard-Montpetit) : 17 h, 20 h 30.
ON CONNAÎT LA CHANSON
Collège Édouard-Montpetit (180, de Gentilly E., Longueuil) : 20 h.
OPPOSITE OF SEX (THE)
Cinéma du Parc (1) : 17 h.
MÈRE ET FILS
Cinéma Parallèle : 17 h 30, 19 h 15, 21 h.
PÈRE POUR LA VIE
Cinéma ONF : 19 h 30.
POMME (LA)
Cinéma Impérial : 17 h, 21 h.
QUINZAINE DE LA VIDÉO (LA)
Cinéma québécoise (salle Fernand-Séguin) : 19 h, 20 h 30.
RETURN TO PARADISE
Cinéma Décarie (1) : 21 h 15.
Cinéma du Parc (2) : 14 h 45, 19 h.
SILENCE (LE)
Cinéma Impérial : 19 h.
WILDE
Cinéma du Parc (3) : 17 h, 21 h 30.

IMAX

IMAX (Vieux-Port de Montréal)
EVEREST et ACROBATES DU CIEL
10 h 15, 12 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15 (version française) ; 14 h 15, 22 h 15 (version anglaise).
IMAX LES AILES
(Mail Champlain, 2153, Boul. Lapinière, Brossard)
PINGOUINS ET CIE
Lun., mar. : 19 h 15 ; mer., jeu., ven. : 13 h 15, 19 h 15 ; sam., dim. : 13 h 15, 19 h 15.
NEW YORK AU FIL DU TEMPS
Lun., mar. : 20 h 15 ; mer., jeu., ven. : 14 h 15, 20 h 15 ; sam., dim. : 14 h 15, 16 h 45, 20 h 15.
LS CITÉ DE L'ESPACE
Lun., mar. : 21 h 30 ; mer., jeu., ven. : 15 h 30, 21 h 30 ; sam., dim. : 15 h 30, 18 h, 21 h 30.

Musique

UNIVERSITÉ MCGILL (Pollack Hall)
Montreal Jazz Big Band. Dir. Philippe Hudon. Miles Evans, trompettiste, Porgy and Bess (Gershwin), arr. pour orchestre : 20 h.
SALLE PIERRE-MERCURE
Société de Musique contemporaine du Québec. Dir. Walter Boudreau, Lussier, Zorn, Oswald, Adams : 20 h.
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE
Grande fanfare classique et Blasorchester Stadtmusik Luzern (Suisse). Dir. Alain Cazes, et Franz Schaffner : 20 h.

Théâtre

THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE
(84, Ste-Catherine E.)
Les Oranges sont vertes, de Claude Gauvreau. Mise en scène de Lorraine Pintal. Avec Pierre Lebeau, Marie-France Marcotte, Pascale Montpetit, Pierre Collin, Daniel

Brère, Andrée Lachapelle, Daniel Parent, Catherine Archambault, Marc Bélard. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h et 21 h.
THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)
Le Miroir aux tartufes, de Jean-Claude Germain. Avec Denis Bouchard, Pierre Curzi, Jean-Claude Germain, Sylvie Gosselin, Dominique Lamy, Sylvie Legault, Jean-Denis Levasseur, Normand Lévesque, Jacques L'Heureux, Hélène Mercier et Kristin Molnar. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h et 20 h 30.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
Grossière indécence, de Moisés Kaufman. Trad. de René-Daniel Dubois. Mise en scène de René Richard Cyr. Avec Denis Bernard, Henri Chassé, Normand D'Amour, Stéphane Gagnon, Claude Prigent, Bobby Beshro, Sylvain Bélanger, Jocelyn Blanchard et Clermont Jolicoeur. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 15 h et 20 h ; dim., 15 h.
ESPACE LIBRE (1945, Fullum)
La Femme française et les étoiles, mimographie de Jean Asselin et Marie Lefebvre. Production de Omnibu : 20 h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (3900, St-Denis)
Nocturne, de Pan Bouyoucas. Mise en scène de Serge Denoncourt, avec Christian Brisson Dargis, Han Masson et Igor Ovdais : 20 h.
ESPACE GO (4890, St-Laurent)
Une Visite inopportune, de Copi. Mise en scène d'André Brassard. Avec France Castet, Roger La Rue, Gérard Poirier, Dominique Quesnel et Paul Savoye. Du mar. au sam., 20 h.
THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (4353, Ste-Catherine E.)
Les Fourberies de Scapin, de Molière. Mise en scène de Joseph Saint-Gelais. Avec Martin Héroux, Olivier Aubin, Stéphane Bellavance, Sophie Bourgeois, Chantal Deslauriers, Mathieu Gaudreault, Sébastien Gauthier, Maude Nantel, Patrice Robitaille et Claude Tremblay. Lun., 13 h 30 ; mar., 10 h 30 ; mer., 20 h 30, 19 h 30 ; jeu., ven., 20 h.
THÉÂTRE ESPACE LA VEILLÉE (1371, Ontario E.)
Le Songe d'une nuit d'été, d'après William Shakespeare. Mise en scène d'Oleg Kisseliov. Avec Karyne Lemieux, Noémie Godin-Vigneau, Héroïse Depocas, Maria Monakhova, Reynald Bouchard, Patrice Gagnon, Pascal Auclair, Patrice Svard, Richard Lemire, Dominik Thurber et Michel-André Cardin. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 16 h.

Pour Enfants

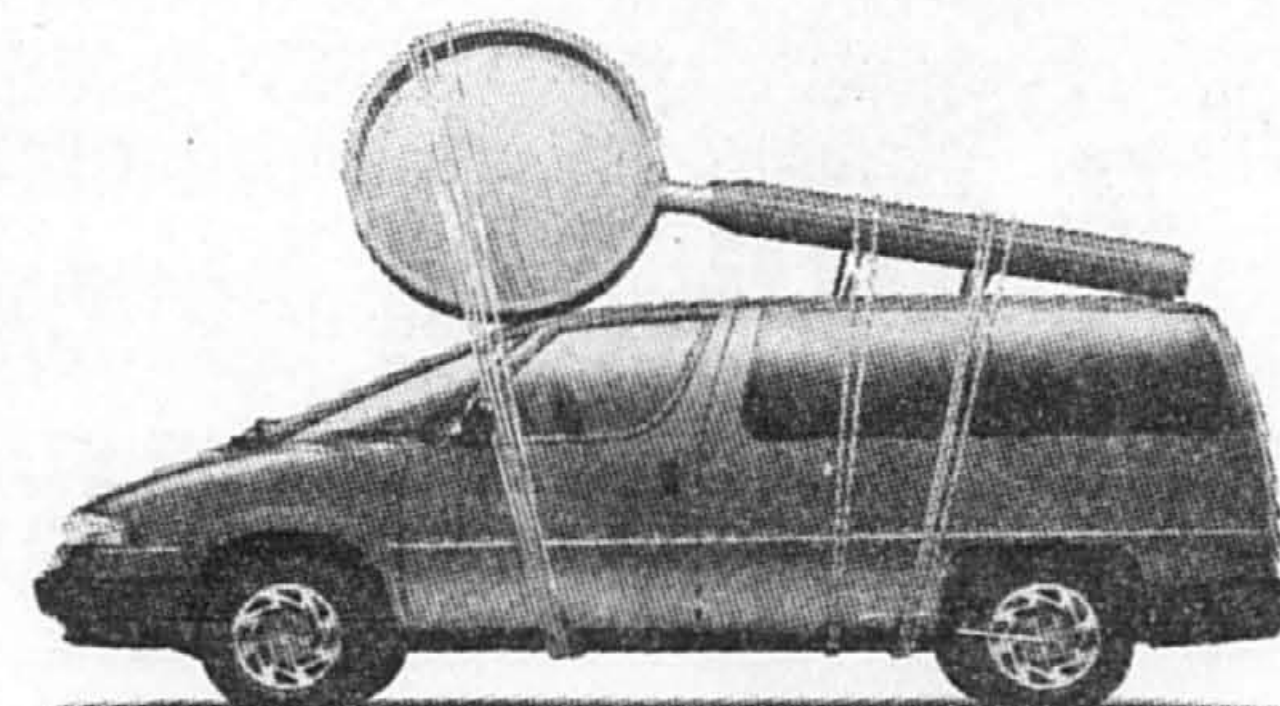
LA MAISON-THÉÂTRE (245, Ontario E.)
La Ballade du plombier, de Claire Voisard. Marionnettistes : Petr Baran et Diane Choquette. Sam., dim., 15 h. (4 à 8 ans)

Variétés

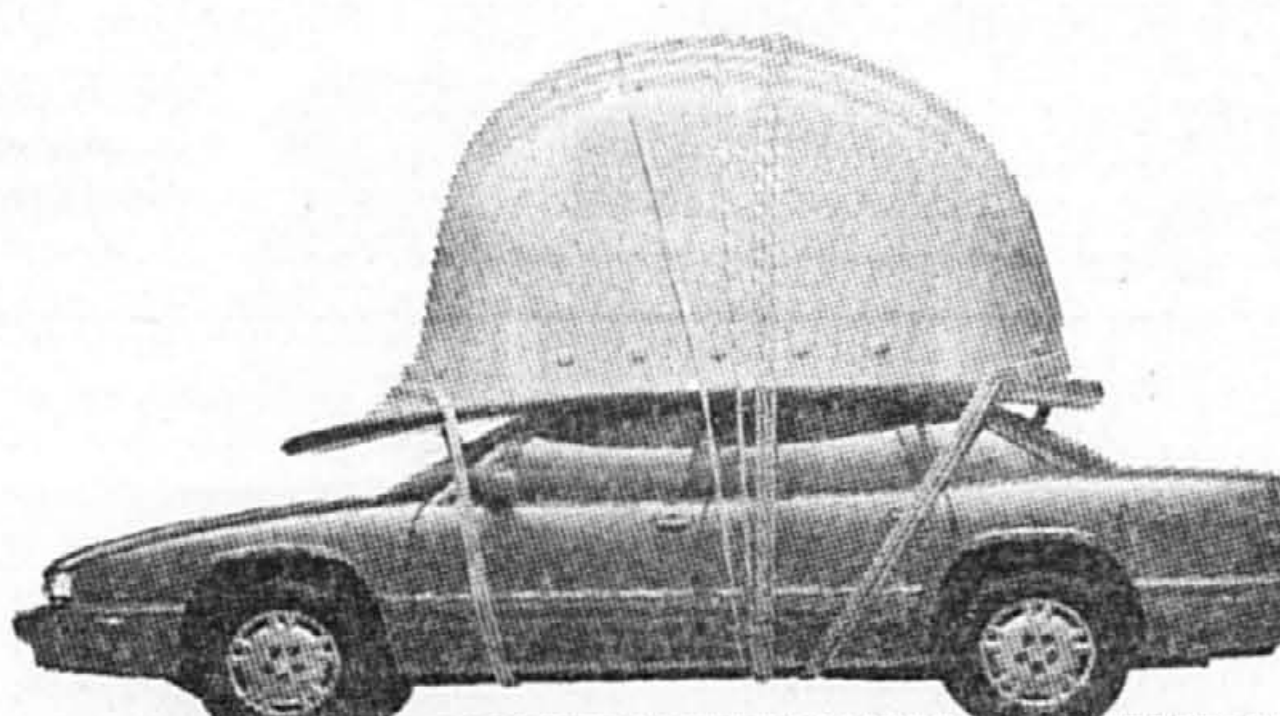
THÉÂTRE DES VARIÉTÉS (4530, Papineau)
Les mille et une nuits en folie, avec Evan Jounness, Guilda, Claire Jacques et Yves Sénécal : 20 h.
SPECTRUM (318, Ste-Catherine O.)
Marc Dupré : 20 h.
PTIT BAR (3451, St-Denis)
Les Gitanes Sédentaires : 21 h 30.
L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul O.)
Groupe Typhon : 21 h 30.
JAZZONS (300, Ontario E.)
Al Paterson : dès 21 h.
BALATTOU (4372, St-Laurent)
Ricardo Pellegrin Al Kady et Jean-Pierre Zanella : 22 h.
BISTRO À JOJO (1627, St-Denis)
Bad Boys Boogie : 22 h.
BIDDLE'S (2060, Aylmer)
Bernard Primeau et son groupe : dès 20 h.
CAFÉ SARAJEVO (2080, Clark)
Les Fous de Joëlle : 19 h ; Trio Mike Gauthier : 22 h.
KOJI'S KAIZEN (4120, Ste-Catherine O.)
Trio Greg Clayton et Boogie Gaudet : dès 21 h.



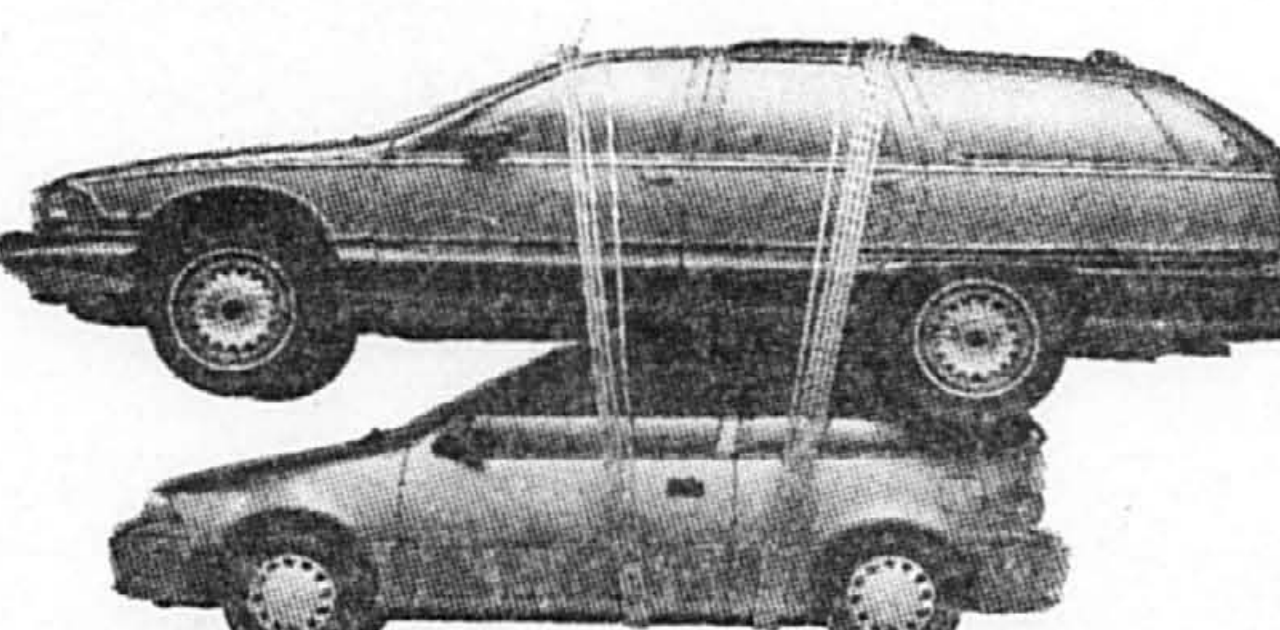
Tranquillité d'esprit



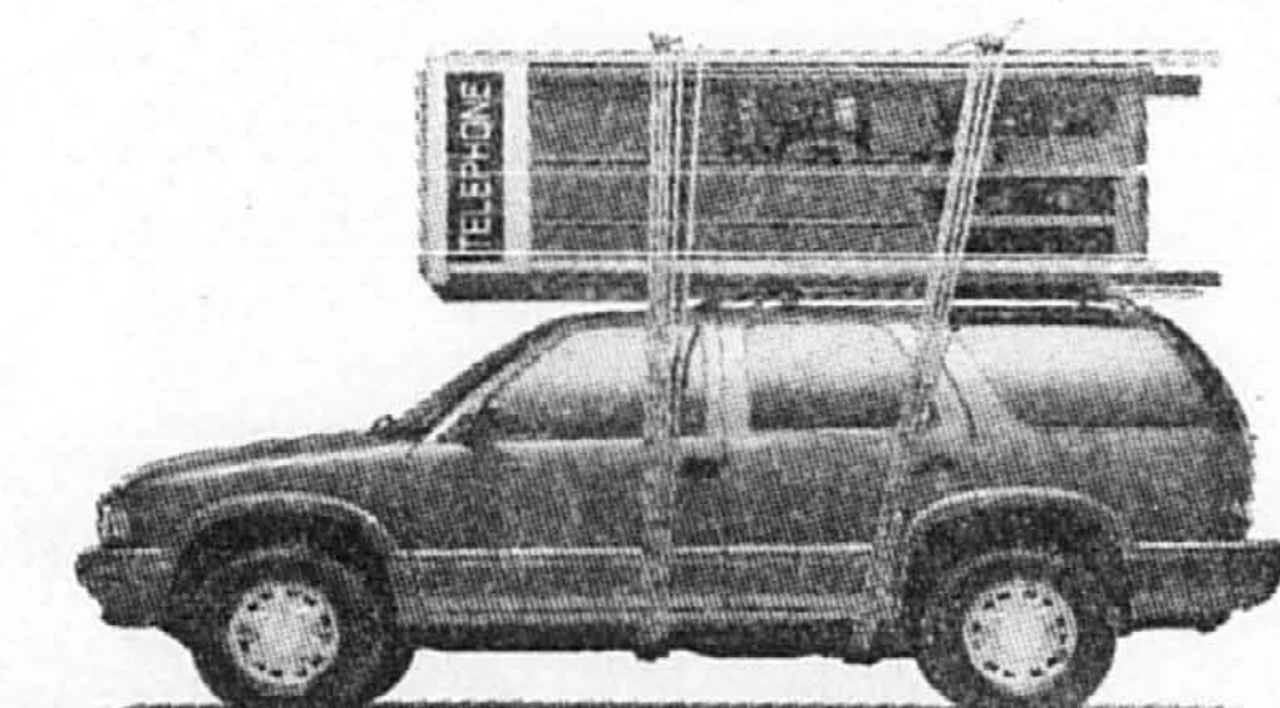
Inspection en 150 points et plus



Garantie du manufacturier



Possibilité d'échange



Assistance routière 24 heures

Avec les véhicules d'occasion Optimum, vous profitez de la meilleure garantie qui soit.

Avec les véhicules d'occasion Optimum de General Motors, vous êtes sûr d'obtenir la tranquillité d'esprit. Mais aussi une inspection en 150 points et plus, une garantie du manufacturier allant jusqu'à 6 mois ou 10 000 km, un service d'assistance routière 24 heures et la possibilité d'échanger votre véhicule après 30 jours ou 2 500 km* si vous n'êtes pas satisfait. Recherchez l'enseigne **Véhicules d'occasion Optimum^{MD}** chez vos concessionnaires GM participants. Il s'agit du programme le plus rassurant sur le marché. Parce qu'il est offert avec un engagement qui ne s'arrête pas en cours de route. L'engagement General Motors. Pour plus d'informations, composez 1 800 463-7483 ou visitez notre site Internet : www.gmcanada.com

*Garanties et possibilités d'échange sous réserve de certaines conditions. Les véhicules d'occasion « Première » Optimum offrent une garantie limitée de 6 mois ou 10 000 km, sauf si la garantie du manufacturier est toujours en vigueur, ainsi que l'assistance routière 24 heures, pendant toute la durée de la garantie. Les véhicules d'occasion « Select » Optimum offrent une garantie limitée de 3 mois ou 5 000 km sur le groupe propulseur. Pour obtenir plus de renseignements, voyez votre concessionnaire participant.



UNE PROMESSE QUI TIENNE LA ROUTE.

Automobiles Lafrenière Inc.
525, Route 131, Joliette • 450-752-2002
Boisvert Pontiac Buick Ltée
470, boul. Curé-Labelle, Blainville • 450-430-9400
Contact Pontiac Buick
3670, Autoroute Laval, Laval • 450-333-8333
Denis Breton Chevrolet Geo Olds
364, rue Dubois, St-Eustache • 450-877-4909
Fugère Pontiac Buick Inc.
155, boul. Lachapelle, (Route 158) Saint-Antoine • 450-438-3521
Lefebvre Chevrolet Oldsmobile Ltée
3710, Autoroute Laval Ouest (440) Ville de Laval • 450-887-3123
Mille Isles Auto Ltée
565, boul. Sauvé, Saint-Eustache • 450-473-4624
Vaillancourt Chevrolet Oldsmobile Ltée
468, rue Quimet, St-Jovite • 819-425-3751

Clermont Chevrolet Oldsmobile
5363-5399, rue St-Denis, Montréal • 279-6301
Gohier Pontiac Buick Inc.
3333, rue Larry Est, Montréal • 376-4220
Harland Pontiac Buick Inc.
955, boul. Montréal-Toronto, Dorval • 631-2051
Hochelaga Pontiac Buick Ltée
3730, rue Ste-Catherine Est, Montréal • 524-4471
La Belle Pontiac Buick Ltée
11 251, rue Notre-Dame Est Montréal-Est • 645-1651
La Relais Chevrolet Oldsmobile Ltée
9411, avenue Papineau, Montréal • 384-6380
Maisonnette Chevrolet Geo Oldsmobile Ltée
3700, rue Ste-Catherine Est, Montréal • 526-4471
Plaza Chevrolet Oldsmobile Cadillac Inc.
10 480, boul. Henri-Bourassa Ouest Saint-Laurent • 332-1673

Royal Chevrolet Geo Oldsmobile Inc.
8000, boul. Newman, Ville LaSalle • 595-5656
St-Germain Chevrolet Oldsmobile (1992) Ltée
10, boul. Don Quichotte, Ile-Perrot • 453-6111
Action Chevrolet Oldsmobile Inc.
4645, chemin Chamby Saint-Hubert • 450-445-7333
Bourgeois Auto Ltée.
475, rue Saint-Jacques, Naperville • 450-877-4980
Des Champs Pontiac Buick GMC Ltée
333, boul. Armand-Frappier Sainte-Julie • 450-990-4481
Mamrice Goyette Pontiac Buick (1993) Inc.
1623, route 132, Varennes • 450-875-3933
Racine Chevrolet Geo Oldsmobile (1993) Ltée
200, rue Moreau, Saint-Luc • 450-359-5900

Richard Chevrolet Oldsmobile Inc.
28, rue de l'Église Sud, Lacolle • 450-866-2463
St-Marie Automobile Ltée
540, rue Notre-Dame, St-Rémi • 450-454-4614
Sainte-Martine Automobile Inc.
311, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine • 450-877-5506



Silence, on boycotte au Festival du film de Vancouver !

LUC PERREAULT
VANCOUVER

Depuis le début du Festival du film de Vancouver, pas moins de quatre projections ont dû être annulées dans l'une ou l'autre des deux salles du Vancouver Centre, l'un des six cinémas où se déroule l'événement.

La raison de ces annulations est bien simple : il s'agit d'une grève du zèle des projectionnistes.

Profitant de la tenue du festival, les projectionnistes membres d'une section locale de l'IATSE ont décidé de manifester leur présence pour faire pression sur leur employeur, la chaîne Famous Players avec laquelle ils négocient leur renouvellement de contrat.

En guise de moyen de pression, ils ont trouvé la solution radicale : ils interrompent certaines projections ou substituent les bobines d'un autre film à celui déjà prévu

au programme. Résultat : c'est le bordel !

Deux films canadiens ont particulièrement souffert de ces perturbations. Il s'agit d'une production albertaine réalisée par Francis Damberger, *Heart of the Sun*, ainsi que *Zacharia Farted*, premier long métrage de Michael Rohl, un road-movie tourné en Colombie-Britannique.

Quant au Suisse Alain Tanner, son film *Requiem* a lui aussi été vic-

time de cette forme bien particulière de boycottage.

Je n'ai pas eu personnellement le bonheur d'être au nombre des victimes de ces projections avortées mais quelques témoins directs m'ont assuré qu'elles n'avaient rien d'agréable. En 17 années d'existence, le Festival de Vancouver n'avait jamais vécu une expérience semblable, m'avouait le directeur Alan Franey.

« On a eu plus de problèmes dans les dix derniers jours dans ce

seul cinéma que dans toutes nos salles réunies depuis la naissance de ce festival. »

Il évaluait en tout et pour tout à environ 10 % la proportion des projections ayant subi des inconvénients, certains mineurs, d'autres majeurs, dans ces deux salles depuis le début du festival.

Ces incidents ne sont pas sans rappeler la longue grève du personnel du Parisien, à Montréal, laquelle avait obligé la direction du FFM à déménager au Loews.

Porgy And Bess relu par Miles Davis et Gil Evans

Ce soir à la salle Pollack

ALAIN BRUNET

La collaboration entre le compositeur et arrangeur Gil Evans et le trompettiste Miles Davis culmina de 1957 à 1959 : *Miles Ahead*, *Porgy And Bess*, *Sketches Of Spain*, trois enregistrements incontournables du jazz moderne. Cette vision singulière de *Porgy And Bess*, une des oeuvres-clés de George Gershwin dont on célèbre cette année le centième anniversaire de la naissance, sera de nouveau mise de l'avant... à Montréal.

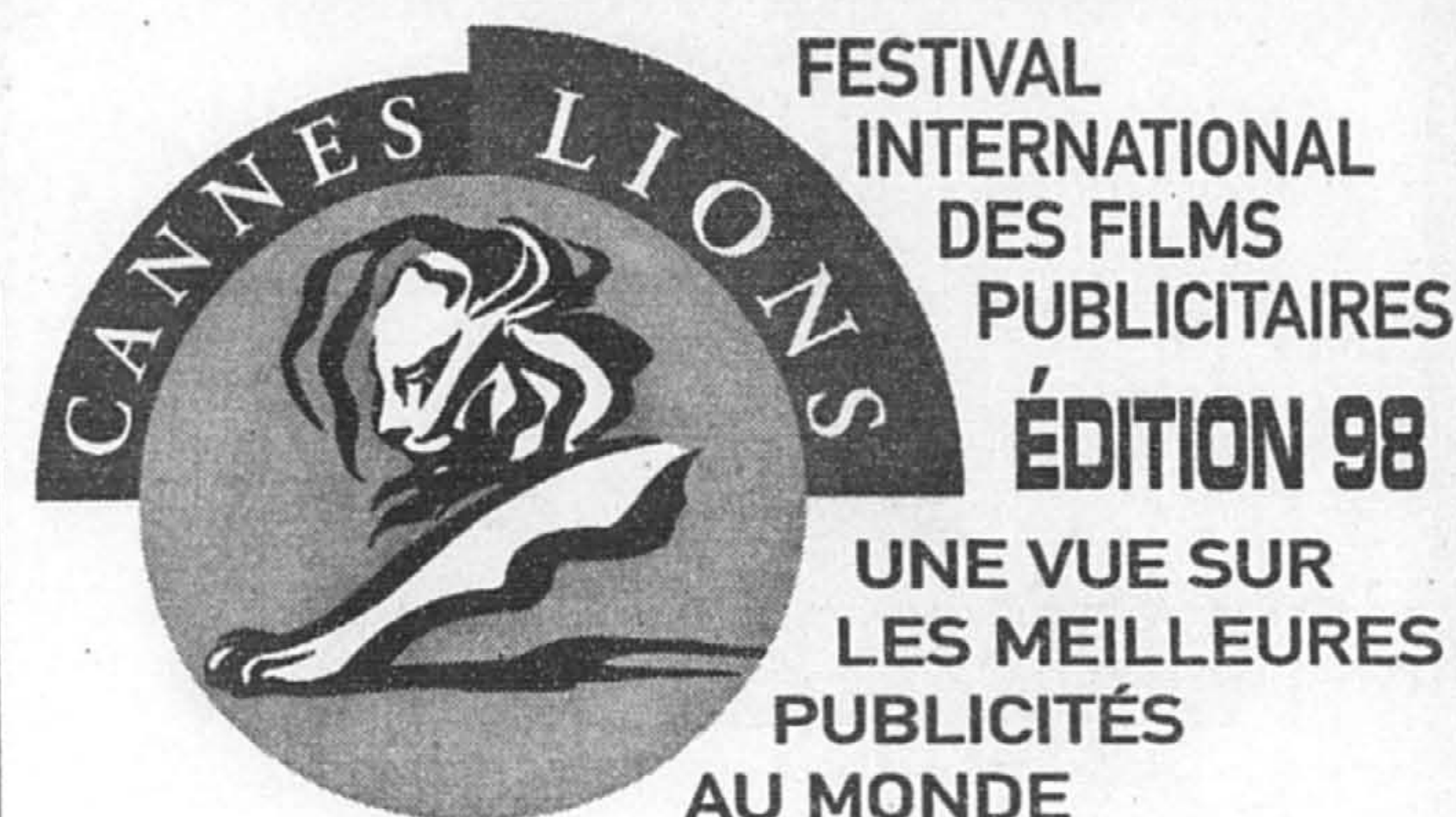
Comme Gershwin, Miles Davis et Gil Evans ne sont plus de ce monde, mais Miles Evans a pris la relève du paternel. Ce soir à la salle Pollack, le fils du célèbre Gil se joint au Montreal Jazz Big Band à titre de soliste, afin d'y relire les arrangements créés par son père. On sait que Miles Evans dirige toujours le grand orchestre de feu Gil Evans.

« Je tiens à ce que mon ensemble puisse non seulement mettre en valeur nos solistes et nos compositeurs, mais encore faire découvrir le répertoire classi-

que pour grand orchestre de jazz », explique Philippe Hudon, leader du Montréal Jazz Big Band et instigateur de ce concert, qui sera précédé par la prestation d'un big band de l'université McGill sous la direction de John Foote.

Sauf l'alto, les saxophones du Montréal Jazz Big Band troqueront leur instrument principal pour les flûtes et les clarinettes, indique Hudon. En outre, l'arrangement de Gil Evans implique trois cors, un tuba, des clarinettes et des flûtes. Ce même arrangement exclut piano, guitares ou tout autre instrument harmonique.

Quant au choix de George Gershwin, génial compositeur de *Tin Pan Alley* mort d'une tumeur au cerveau à la fin des années 30, Philippe Hudon soutient ne pas l'avoir choisi dans le cadre des festivités entourant le centième anniversaire de sa naissance. « Je n'en avais aucune idée. C'est l'effet du hasard ». Oh yeah ? N'est-ce pas, au contraire, une autre preuve que le hasard n'existe pas, sieur Hudon ?



Cinéma Complexe Desjardins les 6, 7 et 8 octobre

13h30 - 16h - 18h45 - 21h15 • Entrée: 8\$

LE PUBLICITEUR MONTREAL

ASSOCIATION MARKETING DE MONTREAL

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

LAISSEZ-PASSER REFUSÉS

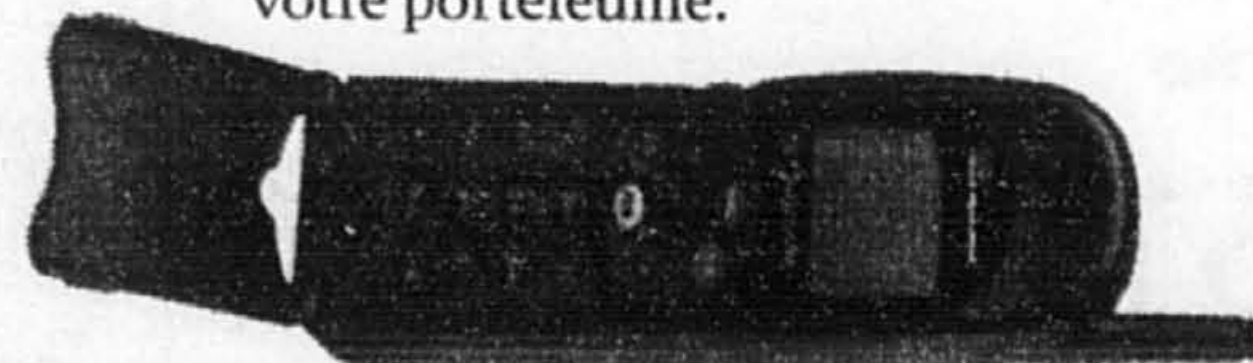
La Presse

C'est un modèle
qui entre bien
dans les bourses.
Toutes
les bourses.



350 minutes
35\$ par mois

Il a beau offrir le meilleur des dernières technologies, le Plus reste un téléphone mobile simple et abordable. Avec 100 minutes en tout temps, 250 minutes soirs et week-ends, la première minute gratuite de 500 appels entrants, et pas de contrat à signer, le Plus est une bonne affaire à mettre dans votre sac. Parlez-en à votre portefeuille.



le Plus
SCP numérique

www.bellmobillite.ca
1 877 491-PLUS

Bell Mobilité

Communiquez comme personne

Taxes, options additionnelles et autres frais en sus. Sous réserve d'approbation de crédit, de modification, d'annulation ou de prolongation sans préavis. Détails en magasin.

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Brossard
Centre de Téléphone Mobile
Mail Champlain
Tél.: (450) 671-1122
Drummondville
Rocheport Radio TV
Promenades Drummondville
Tél.: (819) 474-4433
Joliette
Centre de Téléphone Mobile
Galerie Joliette
Tél.: (450) 755-4112
Laval
Cellcom Carrefour Laval
Tél.: (450) 978-7133

Longueuil
TotalCom
Tél.: (450) 448-7977
Montréal
Cellcom Montréal
Mail Champlain
Tél.: (514) 739-7777
Cellular One
Tél.: (514) 385-0770
Centre Rockland
Tél.: (514) 340-1269
Centre de Téléphone Mobile
Tél.: (514) 526-2020
Centre de Téléphone Mobile
Montréal-Est
Tél.: (514) 729-2020

Centre de Téléphone Mobile
Galerie d'Anjou
Tél.: (514) 351-4494
Citicell
Carrefour Angrignon
Tél.: (514) 363-6610
Cellular One
Place Versailles
Tél.: (514) 352-0500
Montréal - centre-ville
Bell Mobilité
La Cathédrale
Tél.: (514) 284-0284
Bell Mobilité
Centre Eaton
Tél.: (514) 288-8436

La CelluBoutique
Complexe Desjardins
Tél.: (514) 282-3388
Bell Mobilité
Tour Bell
Tél.: (514) 876-1622
Pointe-Claire
La Boutique Electronique
Centre Fairview
Tél.: (514) 426-2120
Rosemère
Centre de Téléphone Mobile
Place Rosemère
Tél.: (450) 979-1658
St-Bruno
Centre de Téléphone Mobile
Promenades St-Bruno
Tél.: (450) 461-2020

St-Hubert
Centre de Téléphone Mobile
Tél.: (450) 926-2020
St-Jean
Hébert et Gouin
Carrefour Richelieu
Tél.: (450) 349-8022
Trois-Rivières-Ouest
Centre de Téléphone Mobile
Les Rivières
Tél.: (819) 371-4123
Valleyfield
Centre de Téléphone Mobile
Centre Commercial Valleyfield
Tél.: (450) 371-6792

CENTRES CELLULAIRE PLUS
Beloeil
R.C.C.
Mail Monténach
Tél.: (450) 446-7176
Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Electronique
Tél.: (514) 684-6846
Drummondville
Rocheport Radio TV, inc.
Tél.: (819) 478-5178
Granby
Audiotec
Tél.: (450) 378-3618
Audiotec
Galerie de Granby
Tél.: (450) 378-8338

Laval
Cellcom Laval
Tél.: (450) 629-7777
Centre de Téléphone Mobile
Tél.: (450) 682-9366
Longueuil
Cellcom Rive-Sud
Tél.: (450) 463-7777
Radio Communication Cellulaire
Place Longueuil
Tél.: (450) 679-9989
Montréal
Locatel Itée
Tél.: (514) 735-3000
Montréal - centre-ville
Peel Mobilité inc.
Tél.: (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
Tél.: (450) 585-4455
Sherbrooke
Autocell
Carrefour de l'Estrie
Tél.: (819) 821-9994
Cellulaire Flamand inc.
Tél.: (819) 823-9994
St-Hubert
Radio Communication Cellulaire
Tél.: (450) 676-9919
St-Hyacinthe
Audiotec
Les Galeries St-Hyacinthe
Tél.: (450) 261-8080

St-Jean
Hébert et Gouin
Tél.: (450) 348-5210
St-Léonard
Autocell
Tél.: (514) 257-9292
Trois-Rivières-Ouest
Reynolds Communication
Tél.: (819) 376-6849
Victoriaville
Communication 1^{er} Choix
Tél.: (819) 357-7777
Communication 1^{er} Choix
Grande Place des Bois-Francs
Tél.: (819) 357-5776
Ville St-Laurent
La Boutique Electronique
Tél.: (514) 335-2355

Battery Plus

Bell

Téléboutique

Canada

Unicell

FUTURE SHOP

Lebeau

SONY

STEREO